anxa
87-B
13601

TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE
LITTÉRATURE FRANÇAISE

CARDINAL DE RETZ

MÉMOIRES

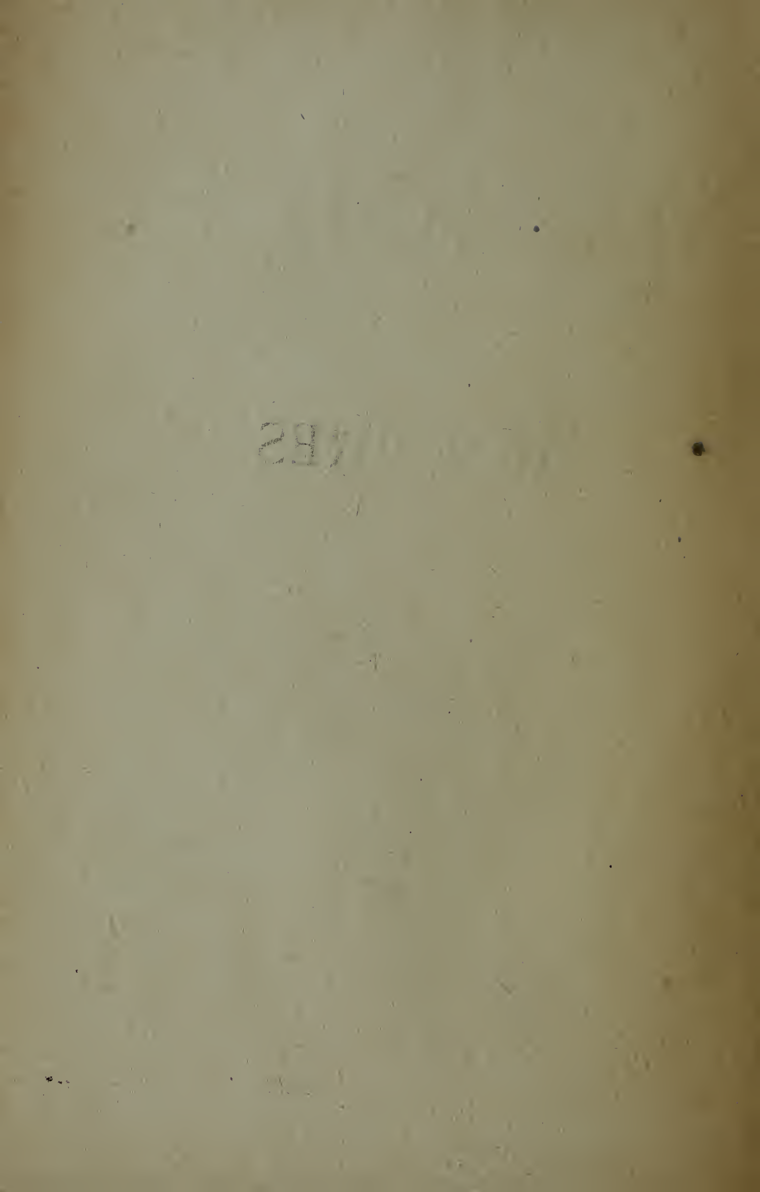
MEILLEURES PAGES



LA RENAISSANCE DU LIVRE
78, Boulevard Saint-Michel — PARIS

EX BIBLIOTHECA
FRANCES A. YATES

MÉMOIRES



CARDINAL DE RETZ

MÉMOIRES

MEILLEURES PAGES



LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, Boulevard Saint-Michel. — PARIS

LE CARDINAL DE RETZ

Jean-François-Paul de Gondi naît à Montmirail en 1613, d'une famille italienne qui était venue s'établir en France avec Catherine de Médicis. De cette origine, le futur cardinal de Retz gardera un certain nombre de traits particuliers : l'envie de paraître, l'art de mêler les fils d'une intrigue et le talent de jouer la comédie, enfin l'absence de moralité qui caractérise les princes de Machiavel. Il était pour Mazarin un compatriote, et cela explique en partie leur inimitié.

Il est destiné à la prêtrise, bien qu'il eût, de son propre aveu, l'âme la moins ecclésiastique de l'univers. Mais il fallait lui réserver l'archevêché de Paris, alors aux mains de Jean-François de Gondi, son oncle. Le jeune homme a des duels, des aventures galantes plus nombreuses encore, et des dettes tant qu'il peut en faire. A 18 ans, il a déjà publié l'histoire de la *Conjuration de Fiesque :* « M. le Cardinal de Richelieu, raconte-t-il dans ses *Mémoires*, dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit ! » Le second le dit, le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même. »

Cela n'empêche pas le jeune ecclésiastique de s'occuper de théologie, et de passer très brillamment ses thèses en Sorbonne. A 22 ans, il prêche son premier sermon devant la cour, et l'auteur de la *Conjuration de Fiesque* a vite fait de se ranger parmi les ennemis de Richelieu et de conspirer contre le cardinal. A la mort de ce dernier, il s'apprête à

recueillir le fruit de ses cabales : en 1643, il est nommé coadjuteur de son oncle.

Dès le début de la Fronde, il se met de nouveau à intriguer. Très populaire, prodigue d'argent, il veut jouer un rôle. Il profite de l'arrestation des parlementaires, et tâche de se rendre indispensable; mais il est joué par la reine Anne d'Autriche ; il se venge en nouant de nouvelles intrigues, en groupant autour de lui magistrats, nobles, gens du peuple, et il réussit du moins à se faire nommer cardinal (1651). Toujours brouillon, machinant des plans compliqués et qu'il n'achève pas, il est finalement jeté à la Bastille en 1652; Mazarin triomphe. Le prisonnier est transporté au château de Nantes; en 1653, le voilà archevêque de Paris par la mort de son oncle; un an après, il réussit à s'évader

Alors commence pour lui la vie errante. Il va de pays en pays, de ville en ville, exilé de France et ne pouvant demeurer nulle part. Enfin, Mazarin meurt. Retz revient en France (1662), consent à se désister définitivement de l'archevêché de Paris. Louis XIV lui donne en échange des abbayes dont les revenus sont très riches, notamment Saint-Denis. La paix avec le roi est d'ailleurs très sincère, et c'est lui que le gouvernement envoie à Rome dans des circonstances difficiles (affaire de la garde corse), c'est lui qui représente la France au conclave où est élu Clément IX.

Puis, par un coup de théâtre imprévu, il abandonne brusquement sa vie fastueuse (1675). Il édifie tout le siècle par sa piété, sa modestie, sa bienfaisance. En vain, ses ennemis doutent de sa bonne foi. « La retraite qu'il vient de faire, déclare La Rochefoucauld, est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion ; il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. » C'est trop peu que d'attribuer cette résolution à une sorte de « politique », et non à l'hypocrisie ; il faut

ajouter que si Retz joua un rôle, il le joua jusqu'au bout, sans défaillance, et non sans grandeur. Il interrompt ses *Mémoires*, se réfugie dans la retraite, puis vit dans la pénitence, paye ses quatre millions de dettes, renonce à la pourpre de cardinal, multiplie les secours et les aumônes, et meurt enfin très chrétiennement en 1679. La Rochefoucauld a été plus juste pour son adversaire dans le fameux portrait qu'il a tracé de Retz : « Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie ; elle prouva sa foi et sa religion. » Elle prouva surtout que cette âme cornélienne sut, par un effort de sa volonté, renoncer sincèrement aux biens qu'elle avait rêvés jadis de conquérir, et chercher, sans un regret ni une amertume, une noblesse moins éclatante mais non moins héroïque.

LES MÉMOIRES

Les *Mémoires* du cardinal de Retz ont été composés, pour la plus grande partie, de 1670 à 1675 ; le cardinal les interrompit au moment où il changea complètement d'existence : ils ne vont en effet que de 1643 à 1655.

Retz prétend les avoir faits pour une dame de ses amies ; mais il reconnaît qu'il a en vue sa satisfaction personnelle, qu'il est fort heureux d'employer à cet ouvrage ses années un peu vides et que d'ailleurs il a en vue la postérité. Cependant, il ne se ménage pas lui-même, et par suite il ne ménage pas les autres. Les religieux, par qui le manuscrit fut conservé, ont sans doute mutilé la première partie ; elle est en effet assez peu édifiante, et l'auteur disait lui-même à son secrétaire qui voulait glisser sur certain passage un peu leste : « Non pas, je l'ai fait, ainsi point de honte de le dire. »

Les *Mémoires* sont donc une véritable confession, — un peu truquée assurément, car de Retz veut tenir le premier rang, paraître redoutable, nous faire admirer ses habiletés, — mais sincère et qui ne contient ni calomnies graves, ni gros mensonges.

Ils comprennent trois parties essentielles : une sorte de prologue où est contée la jeunesse légère et galante du futur cardinal ; — une deuxième partie, qui est de beaucoup la plus intéressante, et qui expose l'histoire de la Fronde ; elle renferme un tableau des causes de la guerre civile, qui est une des plus belles pages de la prose française ; — enfin une troisième partie, un peu diffuse, et qui contient le récit de ce qu'on a appelé « la Fronde ecclésiastique » ; elle a moins de valeur et pour les événements et pour la forme, mais offre des chapitres qui ne le cèdent en rien aux autres.

Les *Mémoires* ont été très goûtés quand ils parurent pour la première fois en 1717. Le Régent avait demandé à d'Argenson s'il devait autoriser la publication du livre et « quel effet il pouvait produire ». — « Aucun qui doive vous inquiéter, Monseigneur, répondit d'Argenson, ... au contraire ses malheurs sont une leçon pour les brouillons et les étourdis. » « Mon père, ajoute René d'Argenson dans ses *Essais*, pouvait avoir raison de penser ainsi sur l'effet que feraient les *Mémoires;* cependant ils en firent un tout contraire »; et Brossette, qui n'avait certes rien d'un conspirateur, s'écriait à cette lecture : « O le terrible homme que ce coadjuteur! Son livre me rend ligueur, frondeur et presque séditieux par contagion, moi qui suis ennemi de toute cabale! » Les *Mémoires* furent lus avec avidité, et peut-être ont ils eu quelque influence sur ceux qui entrèrent quelque temps après dans la célèbre conspiration de Cellamare.

N. B.—L'édition *princeps* des *Mémoires* est celle de 1717, a Nancy (3 vol. in-12, chez J.-B. Cusson); de nombreuses éditions paraissent au XVIIIe et au XIXe siècles. L'édition Champollion Figeac (4 vol. Charpentier), dont le texte est collationné sur le manuscrit autographe, est déjà beaucoup plus fidèle que les précédentes; l'édition Feillet et Chantelauze (*Les grands écrivains*, Hachette, 10 vol. in-8, 1872-1887) est faite avec le plus grand soin. Les indications que nous donnons (1re, 2e et 3e parties) sont celles que Retz lui-même nous fournit; son « Second Livre » forme à lui seul les trois quarts des *Mémoires* entiers.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *Débuts des Mémoires, naissance de Retz; galanteries et duels.*

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez demandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes; et je

doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connoître mon état ; et je ne vous célerai aucune des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie.

Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre dans ma narration, et de considérer que, si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et, dans l'antiquité, César n'a pas échoué. Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit l'unique vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros.

Je sors d'une maison illustre en France et ancienne en Italie. Le jour de ma naissance (1), on prit un esturgeon monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, en Brie, où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne rapporterois pas cette circonstance, si les libelles, qui ont depuis été faits contre moi et qui en ont parlé comme d'un présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre (2)...

Je le communiquai à Attichi, frère de la comtesse de Maure, et je le priai de se servir de moi la première fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit souvent, et je n'attendis pas longtemps. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, enseigne-colonel des gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est depuis

(1) Le 20 septembre 1613 (et non, comme on l'a dit souvent, en octobre 16[illegible]).

(2) Première lacune du manuscrit ; nous passons à l'année 1628.

mort, avec beaucoup de réputation, major général de bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battîmes à l'épée et au pistolet, derrière les Minimes du bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse et d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il étoit plus âgé et plus fort. Nous allâmes séparer nos amis, qui étoient tous deux fort blessés. Ce combat fit assez de bruit, mais il ne produisit pas l'effet que j'attendois. Le procureur général commença des poursuites, mais il les discontinua à la prière de mes proches ; et ainsi je demeurai avec ma soutane et un duel (1)...

La mère s'en aperçut ; elle avertit mon père, et l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Madame du Châtelet ; mais comme elle étoit engagée avec le comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier et elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de M. le Comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui ; je lui fis un appel à la comédie. Nous nous battîmes, le lendemain au matin, au delà du faubourg Saint-Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faisoit qu'effleurer l'estomac ; il me porta par terre, et il eût eu infailliblement tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus raccourcir la mienne pour lui en donner dans les reins ; mais comme il étoit beaucoup plus fort et plus âgé que moi, il me tenoit le bras si serré sous lui, que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire du mal, quand il me dit : — « Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer. Vous êtes un joli garçon, je vous estime, et je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. » Nous convînmes de dire au marquis de Boissy, qui étoit son neveu et mon ami, comme le combat s'étoit passé ; mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Madame du Châtelet. Ce n'étoit pas mon compte : mais quel moyen honnête de le refuser ? On ne parla que peu de cette affaire, et encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui, l'ayant, apprise du marquis de Boissy, la mit un peu dans le monde ;

(1) Nouvelle lacune... Il s'agit, dans ce qui suit, d'une aventure de Retz avec une jeune provinciale.

mais enfin il n'y eut point de procédures, et je demeurai encore avec ma soutane et deux duels.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père et je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers : la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui étoit dans sa maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même ; je jurerois qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposeroit mon âme : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations ; et la meilleure intention ne suffit pas pour en faire éviter le travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai d'Église.

Je querellois à propos de rien Praslin (1) : nous nous battîmes dans le bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un grand coup d'épée dans la gorge : je lui en donnai un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincour, écuyer de mon frère qui me servoit et qui avoit été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins : mais l'on ne peut forcer le destin, et l'on ne songea pas seulement à en informer.....

(Première partie.)

II. — *Premières conjurations : Retz et Richelieu* (2).

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude, j'y pris aussi celle de reprendre les errements de M. le cardinal

(1) Nous passons sur le récit des galanteries pour arriver à ce duel avec Praslin (probablement l'abbé de Praslin, François de Choiseul).

(2) Années 1633 et suivantes.

de Richelieu ; et quoique mes proches même s'y opposassent, dans l'opinion que cette matière n'étoit bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein : j'entrepris la carrière, et je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie, depuis, par toutes les personnes de qualité de la profession. Mais comme je fus le premier depuis le cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut ; et cela joint aux bons offices que M. le Grand-Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions ; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avois jamais fait la cour ; et qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis évêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma première disgrâce : car au lieu de répondre à ses avances et aux insistances que M. le Grand-Maître me fit pour m'y obliger, je ne les payai toutes que de très-méchantes excuses. Je fis le malade, j'allois à la campagne ; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulois pas m'attacher à M. le cardinal de Richelieu, qui étoit un très-grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne : car l'histoire de *la conjuration de Jean-Louis de Fiesque,* que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lauzières, à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit. » Le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même.

Je continuai, par ma propre considération, la conduite que je n'avois prise jusque-là que par celle de la haine personnelle que Madame de Guémené (1) avoit contre M. le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les Actes de Sorbonne, me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrois réussir dans les sermons. On me conseilloit de commencer par de petits couvents, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petits

(1) Anne de Rohan ; à 50 ans, elle était encore « une belle personne », dit Tallemant des Réaux, « une des plus belles personnes du monde », dit Mme de Motteville.

Carmélites, en présence de la Reine et de toute la cour, et cette audace m'attira un second éloge de M. le cardinal de Richelieu. Car, comme on lui eut dit que j'avois bien fait, il répondit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. » J'étois, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt-deux ans...

M. le Comte (1) qui avoit pris une très-grande amitié pour moi, et pour le service et la personne duquel j'avois pris un très grand attachement, partit de Paris, la nuit, pour s'aller jeter dans Sedan, dans la crainte qu'il eût d'être arrêté. Il m'envoya quérir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance qu'il me permît que j'eusse l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément, mais il me confia Van-Broc, un joueur de luth flamand, et qui étoit l'homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde, que je le cachasse chez moi, et que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné ; car je mis Van-Broc dans une soupente, où il eût fallu être chat pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté ; car il fut découvert par le concierge de l'hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupconné ; et je fus bien étonné qu'un matin, à six heures, je vis ma chambre pleine de gens armés, qui m'éveillèrent en jetant la porte dedans. Le prevôt de l'Isle s'avança, et il me dit en jurant : « Où est Van-Broc ? » — « A Sedan, je crois, » lui répondis-je. Il redoubla ses jurements et il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question. Aucun d'eux, à la réserve d'un seul, ne lui en eût pu dire des nouvelles : ils ne s'avisèrent pas de la soupente, qui dans la vérité n'étoit pas reconnoissable, et ils sortirent très peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une note de cette nature se pouvoit appeler pour moi, à l'égard de la cour, une nouvelle confusion. En voici une autre.

La licence de Sorbonne expira ; il fut question de donner les lieux, c'est-à-dire de déclarer publiquement, au nom de tout le corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs actes ; et cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la

(1) Nouvelle lacune : Retz racontait comment ses amours avec Mme de Guémené le jetaient dans l'opposition. Le Comte dont il s'agit est le fameux Comte de Soissons, prince du sang, l'éternel conspirateur contre Richelieu.

vanité de prétendre le premier lieu, et je ne crus pas le devoir céder à l'abbé de la Mothe-Houdancourt, qui est présentement l'archevêque d'Auch, et sur lequel il est vrai que j'avois eu quelques avantages dans les disputes.

M. le cardinal de Richelieu, qui faisoit l'honneur à cet abbé de le reconnoître pour son parent, envoya en Sorbonne le grand prieur de la Porte, son oncle, pour le recommander. Je me conduisis, dans cette occasion, mieux qu'il n'appartenoit à mon âge : car aussitôt que je le sus, j'allai trouver M. de Raconis, évêque de Lavaur, pour le prier de dire à M. le Cardinal que, comme je savois le respect que je lui devois, je m'étois désisté de ma prétention aussitôt que j'avois appris qu'il y prenoit part. M. de Lavaur me vint trouver, dès le lendemain matin, pour me dire que M. le Cardinal ne prétendoit point que M. l'abbé de la Mothe eût l'obligation du lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m'outra ; je ne répondis que par un souris et une profonde révérence. Je suivis ma pointe, et j'emportai le premier lieu de quatre-vingt-quatre voix. M. le Cardinal s'emporta jusqu'à la puérilité ; il menaça les députés de la Sorbonne de raser ce qu'il avoit commencé d'y bâtir, et il fit mon éloge, tout de nouveau, avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon père et ma tante de Maignelais, qui se joignoient ensemble, la Sorbonne et Van-Broc, M. le Comte, mon frère, qui étoit parti la même nuit, Madame de Guémené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m'éloigner et de m'envoyer en Italie.

Je demeurai donc à Venise jusqu'à la mi-août, et il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusois à vouloir dire galanterie à la signora Vandrameina, noble Vénitienne, et qui étoit une des personnes du monde des plus jolies. Le président Maillé, ambassadeur pour le Roi, qui savoit le péril qu'il y a, en ce pays-là, pour ces sortes d'aventures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M. le maréchal d'Estrées y étoit ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devois vivre, qui me persuadèrent ; et, quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Église, je me résolus d'acqué-

rir, à tout hasard, de la réputation dans une cour ecclésiastique où l'on me verroit avec la soutane.

J'exécutai fort bien ma résolution; je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeste au dernier point dans mes habits ; et cette modestie, qui paroissoit dans ma personne, étoit relevée par une très-grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avoit quatre chevaliers de Malte. Je disputai dans les Écoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne ; et la fortune contribua encore à me relever.

Le prince de Scheomberg, ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouois au ballon dans les Thermes de l'empereur Antonin, de lui quitter la place, et je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'eusse rendu à Son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité ; mais puisque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui dire que je n'en pouvois recevoir d'aucun ambassadeur que de celui du Roi mon maître. Comme il insista et qu'il m'eut fait dire, pour la seconde fois, par le doyen de ses estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive; et les Allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup porté par un abbé tout modeste, à un ambassadeur qui marchoit toujours avec cent mousquetaires à cheval, fit un grand éclat à Rome, et si grand que Roze (1), que vous voyez secrétaire du cabinet et qui étoit ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M. le cardinal Mazarin en eut, dès ce jour-là, l'imagination saisie et qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois (2)...

La santé de M. le cardinal de Richelieu commmençoit à s'affoiblir et à laisser, par conséquent, quelques vues de la possibilité de l'archevêché de Paris. M. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, et qui sentoit du scrupule de posséder, sous le nom de *Custodi nos* (3), plus de cent mille livres de rente en bénéfices, avoit

(1) Secrétaire de Mazarin, puis de Louis XIV, membre de l'Académie française.

(2) Nouvelle lacune.

(3) *Custodi nos*, terme de jurisprudence canonique ; il désigne un prête-

écrit à mon père qu'aussitôt qu'il seroit en état d'en faire agréer à la cour sa démission en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces considérations jointes ensemble, ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutane, mais elles la suspendirent. Elles firent plus : elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes et par quelques grandes actions; et comme je ne les voyois pas proches ni certaines, je me résolus de me signaler dans ma profession de toutes les manières. Je commençai par une très-grande retraite, j'étudiois presque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors avec Madame de Guémené.....

La Rochepot (1), mon cousin germain et mon ami intime, étoit domestique de feu M. le duc d'Orléans, et extrêmement dans sa confidence; il haïssoit cordialement M. le cardinal de Richelieu, et parce qu'il étoit fils de Madame du Fargis, persécutée et mise en effigie par ce ministre, et parce que, tout de nouveau, M. le Cardinal, qui tenoit son père encore prisonnier à la Bastille, avoit refusé l'agrément du régiment de Champagne pour lui à M. le Maréchal de la Meilleraye, qui avoit une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisions souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, et des invectives contre la foiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé M. le Comte à sortir du royaume et à se retirer à Sedan, sous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la cour.

Comme j'étois aussi plein des sentiments que je vous viens de marquer, que La Rochepot l'étoit de ceux que l'état de sa maison et de sa personne lui devoit donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de Monsieur pour exécuter ce que la hardiesse de ses domestiques fut sur le point de lui faire faire à Corbie, dont il faut, pour plus d'éclaircissement, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie (2), sous le comman-

nom, qui n'a que le titre d'un bénéfice, en laisse les fruits au véritable possesseur, en attendant qu'il le lui rende complètement.

(1) Charles d'Angennes du Fargis; mort au siège d'Arras (1640) à 26 ans; il laissa tous ses biens à Retz. Nous sommes ici en 1639.

(2) 1636.

dement de M. le prince Thomas de Savoie et de Piccolomini, le Roi y alla en personne et il y mena Monsieur, son frère, pour général de son armée, et M. le Comte pour lieutenant général. Ils étoient l'un et l'autre très-mal avec M. le cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, et parce que les Espagnols, qui menaçoient le cœur du royaume, avoient déjà pris Corbie, la Capelle et le Catelet. Aussitôt qu'ils furent retirés dans les Pays-Bas et que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre M. le Comte, qui avait donné beaucoup de jalousie au ministre par son courage, par sa civilité, par sa dépense; qui étoit intimement bien avec Monsieur et qui avoit surtout commis le crime capital de refuser le mariage de M. d'Aiguillon. L'Espinai, Montrésor, la Rochepot n'oublièrent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de se défaire du Cardinal; Saint-Hibal, Varicarville, Bardouville et Beauregard, père de celui qui est à moi, le persuadèrent à M. le Comte.

La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, et ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi : je leur en ai ouï parler à tous, et chacun rejetoit la faute sur son compagnon. Je ne sais, dans la vérité, ce qui en est. Ce qui est vrai est qu'aussitôt qu'ils furent à Paris, la frayeur les saisit. M. le Comte, que tout le monde convint avoir été le plus ferme des conjurés d'Amiens, se retira à Sedan, qui étoit, en ce temps-là, en souveraineté à M. de Bouillon. Monsieur alla à Blois; et M. de Retz (1), qui n'étoit pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui étoit fort attaché à M. le Comte, partit la nuit en poste de Paris et il se jeta dans Belle-Isle. Le Roi envoya à Blois M. le comte de Guiche qui est présentement M. le maréchal de Gramont, et M. de Chavigny, secrétaire d'Etat et confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, et ils le ramenèrent à Paris, où il avoit encore plus de peur : car ceux qui étoient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses domestiques qui n'étoient pas gagnés par la cour, ne manquoient pas de le prendre par

(1) Pierre de Gondi, frère aîné du Cardinal.

cet endroit, qui étoit son foible, pour l'obliger de penser à sa sûreté ou plutôt à la leur. Ce fut de ce penchant où nous crûmes, La Rochepot et moi, que nous le pourrions précipiter dans nos pensées. L'expression est bien irrégulière, mais je n'en trouve point qui marque plus naturellement le caractère d'un esprit comme le sien. Il pensoit tout et il ne vouloit rien ; et quand par hasard il vouloit quelque chose, il falloit le pousser en même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles, et comme il vit que l'on ne répondoit que par des remises, et par des impossibilités que l'on trouvoit à tous les expédients qu'il proposoit, il s'avisa d'un moyen qui étoit assurément hasardeux, mais qui, par un sort assez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup moins qu'il ne le paroissoit.

M. le cardinal de Richelieu devoit tenir sur les fonts Mademoiselle (1), qui, comme vous pouvez juger, étoit baptisée il y avoit longtemps ; mais les cérémonies du baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir, pour cet effet, au Dôme (2), où Mademoiselle logeoit, et le baptême se devoit faire dans sa chapelle. La proposition de La Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur à tous les moments du jour, la nécessité de se défaire du cardinal ; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action afin d'en moins hasarder le secret ; de se contenter de l'en entretenir en général, et pour l'y accoutumer et pour lui pouvoir dire en temps et lieu qu'on ne la lui avoit point célée ; que l'on avoit plusieurs expériences qu'il ne pouvoit lui-même être servi qu'en cette manière ; qu'il l'avoit lui-même avoué mainte fois à lui, La Rochepot ; qu'il n'y avoit donc qu'à s'associer de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée ; qu'à poster des relais, sous le prétexte d'un enlèvement sur le chemin de Sedan ; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur et en sa présence, dans la chapelle, le jour de la cérémonie ; que Monsieur l'avoueroit de tout son cœur dès qu'elle seroit exécutée, et que nous le mènerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle où l'abattement des sous-ministres,

(1) « La Grande Mademoiselle », fille de Gaston d'Orléans.
(2) Le Pavillon de l'Horloge, aux Tuileries.

joint à la joie que le Roi auroit d'être délivré de son tyran, auroit laissé la cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voilà la vue de La Rochepot, qui n'étoit nullement impraticable, et je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J'avois blâmé, peut-être cent fois, avec La Rochepot l'inaction de Monsieur et celle de M. le Comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de l'exécution de la même action dont j'avois réveillé moi-même l'idée dans l'esprit de La Rochepot, je sentis je ne sais quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sais si je me trompai; mais enfin l'imagination d'un assassinat d'un prêtre, d'un cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, et il me dit ces propres paroles : « Quand vous serez à la guerre, vous n'enlèverez point de quartier de peur d'y assassiner des gens endormis. » J'eus honte de ma réflexion ; j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. Nous prîmes et nous concertâmes notre résolution. J'engageai, dès le soir, Launoy, que vous voyez à la cour sous le nom de marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de La Frèt, du marquis de Boissy, de l'Estourville, qu'il savoit être attachés à Monsieur et enragés contre le Cardinal. Nous fîmes nos préparatifs. L'exécution étoit sûre, le péril étoit grand pour nous ; mais nous pouvions raisonnablement espérer d'en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal qui ne pouvoit être qu'à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui ou Mademoiselle, je ne m'en ressouviens pas précisément. La cérémonie fut différée : il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, et le marquis de Boissy nous déclara qu'il ne nous découvrirait jamais ; mais qu'il ne pouvoit plus être de cette partie, parce qu'il venoit de recevoir je ne sais quelle grâce de M. le Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale ; mais je voudrois toutefois de tout mon cœur n'en avoir jamais

été. L'ancienne Rome l'auroit estimée ; mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome.

Je ressens, avec tant de reconnaissance et avec tant de tendresse, la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions, que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées ; et je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon âme, à vous les apporter et à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer ; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque temps ; comme le péril, en ces sortes d'affaires, dure même après l'occasion, l'on est prudent et circonspect dans les moments qui la suivent.

(Première partie.)

III. — *Une aventure de fantômes* (1).

Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminoient assez souvent par des promenades dans le jardin. Feue Madame de Choisy en proposa une à Saint-Cloud ; et elle dit en badinant à Madame de Vendôme qu'il y falloit donner la comédie à M. de Lisieux (2). Le bon homme qui admiroit les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en feroit aucune difficulté pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit ; l'on convint qu'il n'y auroit que Madame et Mademoiselle de Vendôme, Madame de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion (3), Voiture et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons : je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud chez M. l'Archevêque. Les comédiens, qui jouoient ce soir-là à Rueil, chez M. le Cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. M. de Lisieux prit plaisir aux violons ; Madame de Vendôme ne se lassoit point de voir danser Mademoiselle sa fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin, l'on s'amusa tant que la petite pointe

(1) Retz, à la mort du Comte, et après la retraite de Mme de Guémené à Port-Royal, se fait « plus réglé, au moins pour l'apparence ». Il fréquente les dévots, et remporte des succès dans des conférences contradictoires avec un ministre protestant, devant Turenne et les plus hauts personnages. Nous sommes en 1642.

(2) Philippe Cospeau, évêque de Lisieux.

(3) Premier écuyer du duc d'Orléans.

du jour (c'étoit dans les plus grands jours de l'été) commençoit à paroître, quand l'on fut aux bas de la descente des Bons-Hommes.

Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étois à l'une des portières avec Mademoiselle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtoit, et il me répondit d'une voix fort étonnée : « Voulez-vous que je passe « par-dessus tous les diables qui sont là devant moi ? » Je mis la tête hors de la portière, et comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Madame de Choisy, qui étoit à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse la cause de la frayeur du cocher ; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étoient derrière crioient : « Jésus Maria! » et trembloient déjà de peur. M. de Turenne se jeta hors du carrosse aux cris de Madame de Choisy. Je crus que c'étoient des voleurs ; je sautai aussi hors du carrosse ; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point.

Je lui demandai ce qu'il regardoit, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas : « Je vous le dirai, mais il ne faut pas épouvanter ces femmes, » qui dans la vérité hurloient plutôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus* : vous connoissez peut-être les cris aigus de Madame de Choisy : Mademoiselle de Vendôme disoit son chapelet, Madame de Vendôme se vouloit confesser à M. de Lisieux, qui lui disoit : « Ma fille, n'ayez point peur, vous êtes en la main de Dieu » ; et le comte de Brion avoit entonné, bien dévotement, à genoux avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avoit une petite épée à son côté, l'avoit aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eût demandé son dîner, et de l'air dont il eût donné une bataille, me dit ces paroles : « Allons voir ces gens-là. » — « Quelles gens? » lui repartis-je ; dans le vrai je croyois que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit : « Effectivement, je crois que ce pourroit bien être des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie, et que nous

étions, par conséquent, plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, et ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle en avoit donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois longtemps cherché des esprits et qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres Augustins réformés et déchaussés, que l'on appelle les Capucins noirs, qui étoient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très-grande ; et l'un d'eux, se détachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons de mal à personne et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière, pour notre santé. »

Nous retournâmes au carrosse M. de Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, et nous fîmes, lui et moi, dès le moment même, deux observations que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avoit donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il auroit peur s'il voyoit quelque chose d'extraordinaire : et je lui avouai que la première vue m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation qne nous fîmes, fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émotion, et il convint que j'avois eu sujet de croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, et il me protesta qu'il auroit juré, sur son salut, que je n'avois eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie ? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de cette

sincérité : car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon cœur, que la raison, à mon égard, a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité.

Mademoiselle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui, en effet, avoit fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une foiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que l'on fut rentré en carrosse, et elle me dit : « Je sens, à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. — J'ai eu peur, lui répondis-je, Mademoiselle : mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des litanies. — Vous n'en avez point eu, me dit-elle, et je crois que vous ne croyez pas au diable, car M. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, et il n'alloit pas si vite que vous. » Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre M. de Turenne et moi me plut et me fit naître la pensée de hasarder quelque douceur. Je lui dis donc : « L'on peut croire le diable et ne le craindre pas : il y a des choses au monde plus terribles. — Et quoi ? reprit-elle. — Elles le sont si fort que l'on n'oseroit même les nommer, » lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé depuis, mais elle n'en fit pas semblant ; elle se remit dans la conversation publique : l'on descendit à l'hôtel de Vendôme, et chacun s'en alla chez soi.

(Première partie.)

IV. — *Débuts de la Régence : Les « Importants » (1) ; premières difficultés.*

M. de Beaufort (2), qui avoit le sens beaucoup au-dessous du médiocre, voyant que la Reine avoit donné sa confiance à M. le cardinal Mazarin, s'emporta de la manière du monde la plus imprudente. Il refusait tous les avantages qu'elle lui

(1) A la mort de Richelieu, la reine-régente « se mit entre les mains du cardinal Mazarin ». De Retz est nommé coadjuteur : on va voir qu'il refuse d'entrer dans « la cabale des Importants ». Nous sommes en 1643.
(2) François duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme.

offroit avec profusion ; il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un amant irrité ; il ne ménagea en rien Monsieur ; il brava, dans les premiers jours de la régence, feu M. le prince ; il l'outra ensuite par la déclaration publique qu'il fit contre Madame de Longueville, en faveur de Madame de Montbazon, qui véritablement n'avoit offensé la première qu'en contrefaisant ou montrant cinq des lettres que l'on prétendoit qu'elle avoit écrites à Coligny. M. de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisoit contre la Régente, contre le ministre et contre tous les princes du sang, forma une cabale de gens qui sont tous mort fous, mais qui, dès ce temps-là, ne me paroissoient guères sages : Beaupuy, Fontrailles, Fiesque ; Montrésor, qui avait la mine de Caton, mais qui n'en avoit pas le jeu, s'y joignit aux Béthune. Le premier étoit mon parent proche et le second étoit aussi de mes amis. Ils obligèrent M. de Beaufort à me faire beaucoup d'avances. Je les reçus avec respect, mais je n'entrai en rien ; je m'en expliquai même à Montrésor, en lui disant que je devois la coadjutorerie de Paris à la Reine, et que la grâce étoit assez considérable pour m'empêcher de prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montrésor m'ayant répondu que je n'en avois nulle obligation à la Reine puisqu'elle n'avoit rien fait en cela que ce qui lui avoit été ordonné publiquement par le feu Roi, et que d'ailleurs la grâce m'avoit été faite dans un temps où la Reine ne donnoit rien à force de ne rien refuser, je lui dis ces propres mots : — « Vous me permettrez d'oublier tout ce qui pourroit diminuer ma reconnoissance et de ne me ressouvenir que de ce qui la doit augmenter. » Ces paroles, qui furent rapportées à M. le cardinal Mazarin par Goulas (1), à ce que lui-même m'a dit depuis, lui plurent. Il le dit à la Reine le jour que M. de Beaufort fut arrêté (2). Cette prison fit beaucoup plus d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devoit produire ; et comme elle fut le commencement de l'établissement du ministre, que vous verrez dans toute la suite de cette histoire jouer le plus considérable rôle de la comédie, il est nécessaire, à mon opinion, de vous en parler un peu plus en détail.

(1) Secrétaire des commandements du duc d'Orléans.
(2) 2 septembre 1643.

Vous avez vu ci-dessus que ce parti, formé dans la Cour par M. de Beaufort, n'étoit composé que de quatre ou cinq mélancoliques, qui avoient la mine de penser creux : et cette mine, ou fit peur à M. le cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avoit peur. Il y a eu des raisons de douter de part et d'autre; ce qui est certain est que La Rivière, qui avoit déjà beaucoup de part dans l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de se défaire de Montrésor, qui étoit sa bête ; et que M. le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'appréhension qu'il avoit que M. le Duc, qui est M. le Prince (1) d'aujourd'hui, ne se commît par quelque combat avec M. de Beaufort, comme il avoit été sur le point de faire dans le démêlé de Mesdames de Longueville et de Montbazon. Le palais d'Orléans et l'hôtel de Condé étant unis ensemble par ces intérêts, tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avoit donné aux amis de M. de Beaufort le nom d'*Importants ;* et ils se servirent, en même temps, très habilement des grandes apparences que M. de Beaufort, selon le style de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toute sorte d'occasions aux moindres bagatelles. L'on tenoit cabinet mal à propos, l'on donnoit des rendez-vous sans sujet ; les chasses mêmes paroissoient mystérieuses. Enfin, l'on fit si bien que l'on se fit arrêter au Louvre par Guitaut, capitaine des gardes de la Reine. Les Importants furent chassés et dispersés, et l'on publia par tout le royaume qu'ils avoient fait une entreprise sur la vie de M. le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni déposition ni indice, quoique la plupart des domestiques de la maison de Vendôme aient été très-longtemps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au monde de plus faux. L'un étoit capitaine des gardes, et l'autre écuyer de M. de Beaufort. Le marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne m'en ressouviens pas précisément, et enragé contre la Reine et contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des Impor-

(1) De Condé.

tants, cinq ou six jours devant que M. de Beaufort fut arrêté ; et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être ou bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes ; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des Importants étoit de cette nature ; et je vous marque cette circonstance pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvèrent à la mort du feu Roi. C'est par où je devois commencer, mais le fil du discours m'a emporté.

Il faut confesser, à la louange de M. le cardinal de Richelieu, qu'il avoit conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des César et des Alexandre. Celui d'abattre le parti de la religion avoit été projeté par M. le cardinal de Retz, mon oncle ; celui d'attaquer la formidable maison d'Autriche n'avoit été imaginé de personne. Il a consommé le premier ; à sa mort, il avoit bien avancé le second. La valeur de M. le Prince, qui étoit M. le Duc en ce temps-là, fit que celle du Roi n'altéra point l'état des choses. La fameuse victoire de Rocroy (1) donna autant de sûreté au royaume qu'elle lui apporta de gloire ; et ses lauriers couvrirent le Roi qui règne aujourd'hui, dans son berceau. Le Roi, son père, qui n'aimoit ni n'estimoit la Reine, sa femme, lui donna, en mourant, un conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa régence ; et il y nomma M. le cardinal Mazarin, M. le Chancellier (2), M. Boutiller et M. de Chavigny. Comme tous ces sujets étoient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étoient tous créatures de M. le cardinal de Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais, dans la cour de Saint-Germain, aussitôt que le Roi eut expiré ; et si M. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si M. de Beauvais n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon père d'entrer dans les affaires, ces collatéraux de la Régence auroient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du cardinal de Richelieu auroit été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique...

(1) 19 mai 1643.
(2) Séguier.

M. de Paris partit de Paris deux mois après mon sacre (1), pour aller passer l'été à Angers, dans une abbaye qu'il y avoit, appelée Saint-Aubin, et il m'ordonna, quoique avec beaucoup de peine, de prendre soin de son diocèse. Ma première fonction fut la visite des religieuses de la Conception, que la Reine me força de faire, parce que n'ignorant pas qu'il y avoit dans ce monastère plus de quatre-vingts filles, dont il y en avoit plusieurs de belles et quelques-unes de coquettes, j'avois peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le fallut toutefois, et je la conservai avec l'édification du prochain, parce que je n'en vis jamais une seule au visage, et je ne leur parlai jamais qu'elles n'eussent le voile baissé ; et cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. Je crois que les leçons que je recevois tous les soirs chez Madame de Pommereux (2) la fortifioient beaucoup pour le lendemain. Ce qui est d'admirable, est que ces leçons qui n'étoient plus secrètes, ne me nuisirent point dans le monde. La dame eût été bien fâchée que l'on ne les eût pas sues : mais elle les mêloit, et à ma prière et parce qu'elle-même y étoit assez portée, de tant de diverses apparences, où il n'y avoit pourtant rien de réel, que notre affaire en beaucoup de choses avoit l'air de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fût pas cachée. Cela paroît galimatias ; mais il est de ceux que la pratique fait connoître quelquefois et que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en tous genres d'affaires.

Je continuai à faire dans le diocèse tout ce que la jalousie de mon oncle me permit d'y entrependre sans le fâcher. Mais comme, de l'humeur dont il étoit, il y avoit peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je ne faisois pas, que de ce que je faisois ; et ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de M. de Paris, en ce que je pouvois, à jeu sûr, faire paroître ma bonne intention en tout : au lieu que si j'eusse été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

M. le cardinal Mazarin m'avoua, longtemps après, dans l'in-

(1) Sacré archevêque de Corinthe le 31 janvier 1644.

(2) Fille de Guillaume de Bordeaux, intendant des finances ; ce fut une des plus durables affections de Retz.

tervalle de l'une de ces paix fourrées que nous faisions quelquefois ensemble, que la première cause de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris, fut l'observation qu'il fit de ces manœuvres, qui étoient pourtant à son égard très-innocentes. Une autre rencontre lui en donna avec aussi peu de sujet.

J'entrepris d'examiner la capacité de tous les prêtres du diocèse, ce qui étoit dans la vérité d'une utilité inconcevable, Je fis pour cet effet trois tribunaux composés de chanoines, de curés et de religieux, qui devoient réduire tous les prêtres en trois classes, dont la première étoit des capables, que l'on laissoit dans l'exercice de leurs fonctions ; la seconde, de ceux qui ne l'étoient pas, mais qui le pouvoient devenir ; la troisième, de ceux qui ne l'étoient pas et qui ne le pouvoient jamais être. On séparoit ceux de ces deux dernières classes : on les interdisoit de leurs fonctions ; on les mettoit dans des maisons distinctes, et l'on instruisoit les uns et l'on se contentoit d'apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissements devoient être d'une dépense immense : mais l'on m'apportoit des sommes considérables de tous côtés. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion.

Cet éclat fâcha le ministre, et il fit que la Reine manda, sous un prétexte frivole, M. de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon dessein. Quoique je fusse très-bien averti par mon ami l'aumônier, que le coup me venoit de la cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenoit à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce soit, et je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de M. le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet, quelques jours après, que j'avois agi sur celui-là. Le bon homme M. de Morangis me disant, dans la cellule du prieur des Chartreux, que je faisois trop de dépense, comme il n'étoit que trop vrai que je la faisois excessive, je lui répondis fort étourdiment : « J'ai bien supputé ; César, à mon âge, devoit six fois plus que moi. » Cette parole, très-imprudente en tous sens, fut rapportée par un malheureux docteur qui se trouva là à M. Servien, qui la dit malicieusement à M. le Cardinal. Il s'en moqua, et il avoit raison ; mais il la remarqua, et il n'avoit pas tort. *(Deuxième partie.)*

V. — *Coup d'œil d'ensemble sur la monarchie française* (1).

Il me semble que je vous ai déjà dit, en quelque endroit de ce discours, que les quatre premières années de la Régence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que M. le cardinal de Richelieu avoit donné à l'autorité royale. M. le cardinal Mazarin, son disciple, et de plus né et nourri dans un pays où celle du Pape n'a point de bornes, crut que ce mouvement de rapidité étoit le naturel, et cette méprise fut l'occasion de la guerre civile. Je dis l'occasion : car il en faut, à mon avis, rechercher et reprendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois : mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon, par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les États-Généraux et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avoient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très-utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les mal habiles comme par les mal intentionnés comme un obstacle à leur déréglement et à leur caprice. L'histoire de Joinville nous fait voir clairement que saint Louis l'a connu et estimé ; et les ouvrages d'Oresmieux (2), évêque de Lisieux, et du fameux Jean-Juvénal des Ursins, nous convainquent que Charles V, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis onzième, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi.

Louis douze l'eût rétablie, si l'ambition du cardinal d'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice

(1) Dans ces pages éloquentes, de Retz se propose de remonter aux origines lointaines de la guerre civile.
(2) Nicolas Oresme, né à Caen en 1382, grand maitre du collège de Navarre.

insatiable du connétable de Montmorency lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François premier qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de messieurs de Guise ne leur permirent pas, sous François second, de penser à y donner des bornes.

Sous Charles IX et Henri III, l'on fut si fatigué des troubles, que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'étoit pas soumission. Henri IV, qui ne se défioit pas des lois parce qu'il se fioit en lui-même, marqua combien il les estimoit par la considération qu'il eut pour les remontrances très-hardies de Miron, prévôt des marchands, touchant les rentes de l'Hôtel-de-Ville. M. de Rohan disoit que Louis treizième n'étoit jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connoître. Le maréchal d'Ancre et M. de Luynes n'étoient que des ignorants, qui n'étoient pas capables de l'en informer.

Le cardinal de Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale ; et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des Suédois, par la foiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État. L'habitude, qui a eu la force, en quelques pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude qu'ils ont détestée moins pour leur propre intérêt que pour celui de leur maître ; et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisoit dans le siècle passé les vertus des Miron, des Harlay, de Marillac, des Pibrac et des Faye. Ces martyrs de l'État, qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes, que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Barillon à Amboise : et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leur propre vie.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres qui sont presque toujours aveuglés par leur fortune, pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser; et le cardinal de Richelieu plus qu'aucun autre y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois; et cet assemblage est si nécessaire, que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules-César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité les lois. Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des Empereurs s'évanouit; et elle s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui, s'étant rendus maîtres et de leur sceau et de leurs armes, par la faveur qu'ils avoient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celles de leurs maîtres, qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, [à l'abri] de ces lois anéanties. L'empire romain mis à l'encan et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caractères bien sanglants, l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques? Pépin n'employa pour détrôner les Mérovingiens, et Capet ne se servit pour déposséder les Carlovingiens, que de la même puissance que les prédécesseurs de l'un et de l'autre s'étoient acquise sous le nom de leur maître. Et il est à observer et que les Maires du palais et que les Comtes de Paris se placèrent dans le trône des rois, ustement et également par la même voie par laquelle ils s'étoient insinués dans leur esprit; c'est-à-dire par l'affoi-

blissement et par le changement des lois de l'État, qui plaisent toujours d'abord aux princes peu éclairés, parce qu'ils s'imaginent l'agrandissement de leur autorité, et qui, dans les suites, servent de prétextes aux grands et de motifs au peuple pour se soulever.

Le cardinal de Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues : mais il les sacrifia à son intérêt. Il voulut régner selon son inclination, qui ne se donnoit point de règles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner ; il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sais si la qualité de premier ministre qu'il a prise le premier n'auroit pas pu être, avec un peu de temps, aussi odieuse en France que l'ont été, par l'événement, celle de Maire du palais et de Comte de Paris. La providence de Dieu y pourvut au moins d'un sens, le cardinal Mazarin, qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'État du côté de l'usurpation. Comme ces deux ministres ont beaucoup contribué, quoique fort différemment, à la guerre civile de laquelle je vais vous rendre compte, je crois qu'il est nécessaire de vous en faire le portrait et le parallèle.

VI. — *Portrait de Richelieu et de Mazarin.*

Le cardinal de Richelieu avoit de la naissance : sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite. Il se distingua en Sorbonne ; on remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force et de la vivacité dans l'esprit. Il prenoit d'ordinaire très-bien son parti. Il étoit homme de parole où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire, et, en ce cas, il n'oubliait rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit et il assaisonnoit admirablement les bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la morale ne le permet : mais il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à proportion de son mérite, de la dispense qu'il avoit prise sur ce point de l'excès de son ambition. Il n'avoit ni l'esprit ni le cœur au-dessus des périls, il n'avoit ni l'un ni l'autre au-dessous : et l'on peut dire qu'il en prévint davantage par sa sagacité qu'il n'en surmonta par sa fermeté. Il étoit bon ami ; il eût même sou-

haité d'être aimé du peuple : mais quoi qu'il eût la civilité l'extérieur et beaucoup d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais le je ne sais quoi, qui est encore, en cette matière, plus requis qu'en toute autre. Il anéantissoit, par son pouvoir et son faste royal, la majesté personnelle du Roi : mais il remplissoit avec tant de dignité les fonctions de la royauté, qu'il falloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien et le mal en ce fait. Il distinguoit, plus judicieusement qu'homme du monde, entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses qui étoient préalables des grandes ; mais ce défaut qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avoit assez de religion pour ce monde. Il alloit au bien, ou par inclination ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portoit point au mal, qu'il connoissoit parfaitement quand il le faisoit. Il ne considéroit l'État que pour sa vie ; mais jamais ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin, il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a autant de grandes qualités et d'apparences de celles même qu'il n'avoit pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, et qui dans un État où il n'y a plus de lois, supplée au moins pour quelque temps à leur défaut.

Le cardinal Mazarin (1) étoit d'un caractère tout contraire. Sa naissance étoit basse et son enfance honteuse. Au sortir du Colysée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâton d'un orfèvre de Rome, appelé Moreto. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline ; et Bagni, qui étoit son général, m'a dit qu'il ne passa dans la guerre, qui ne fut que de

(1) De Retz a dit plus haut : « L'on voyoit sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, benin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. »

trois mois, que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France par la faveur du cardinal Antoine, qui ne s'acquéroit pas, en ce temps-là, par de bons moyens. Il plut à Chavigny, par ses contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant choisi faute d'autre, ce qui est vrai quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloui et tous les autres, il s'érigea et on l'érigea en Richelieu : mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout, parce qu'il ne vouloit rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenoit ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui est le naturel des âmes lâches ; il craignoit trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyait assez bien le mal, parce qu'il avoit souvent peur : mais il n'y remédioit pas à proportion, parce qu'il n'avoit pas tant de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain cœur paroissoit toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule et ne perdirent pas, dans la plus grande prospérité, celui de la fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui : et ce filoutage faisoit que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyoit pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est le mal le plus dangereux d'un État, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres.

Il n'est pas malaisé de concevoir, par ce que je viens de vous dire, qu'il peut et qu'il doit y avoir beaucoup de contre-temps fâcheux dans une administration qui suivoit d'aussi près celle du cardinal de Richelieu, et qui en étoit aussi différente.

VII. — *La Fronde; ses causes; ses symptômes.*

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre années de la Régence, et je vous ai déjà même expliqué l'effet que la prison de M. de Beaufort fit d'abord sur les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme pour qui l'éclat de la pourpre n'en avoit pu donner aux particuliers. Ondédeï (1) m'a dit que le Cardinal s'étoit moqué avec lui, à ce propos, de la légèreté des François; mais il m'ajouta, en même temps, qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même : qu'il s'érigea dans son opinion en Richelieu, et qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudroit des volumes pour raconter toutes ces fautes, dont les moindres étoient d'une importance extrême, par une considération qui mérite une observation particulière.

Comme il marchoit sur les pas du cardinal de Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'État, il suivoit un chemin qui étoit de tous côtés bordé de précipices; et comme il ne voyoit pas ces précipices que le cardinal de Richelieu n'avoit pas ignorés, il ne se servoit pas des appuis par lesquels le cardinal de Richelieu avoit assuré sa marche. J'explique ce peu de paroles, qui comprend beaucoup de choses, par un exemple.

Le cardinal de Richelieu avoit affecté d'abaisser les corps, mais il n'avoit pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux, fut que tout contribua à le tromper et à se tromper soi-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion ; et vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-devant qu'il avoit trouvé les affaires, les corps et les particuliers du royaume : mais il faut avouer que cette illusion fut très-extraordinaire, et qu'elle passa jusqu'à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion en matière d'État, est une espèce de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le renversement des anciennes lois, l'anéantis-

(1) Joseph Zongo Ondédeï, l'un des plus zélés agents de Mazarin ; il fut nommé évêque de Fréjus en 1654.

sement de ce milieu qu'elles ont posé entre les peuples et les rois, l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique, sont ceux qui ont jeté originairement la France dans les convulsions dans lesquelles nos pères l'ont vue. Le cardinal de Richelieu la vint traiter comme un empirique, avec des remèdes violents qui lui firent paroître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, comme un médecin très-inexpérimenté, ne connut point son abattement. Il ne le soutint point par les secrets chimiques de son prédécessenr ; il continua de l'affoiblir par des saignées ; elle tomba en léthargie, et il fut assez mal habile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces abandonnées à la rapine des surintendants demeuroient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étoient données de temps en temps, sous le cardinal de Richelieu, n'avoient fait qu'augmenter et qu'aigrir. Les parlements, qui avoient tout fraîchement gémi sous sa tyrannie, étoient comme insensibles aux mesures présentes, par la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui, pour la plupart, avoient été chassés du royaume, s'endormoient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtemps ; mais comme le médecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit ; la tête s'éveilla ; Paris se sentit, il poussa des soupirs ; l'on n'en fit point de cas : il tomba en frénésie. Venons au détail.

Émery, surintendant des finances, et à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchoit que des noms pour trouver des édits. Je ne vous puis mieux exprimer le fond de l'âme du personnage, qui disoit en plein conseil (je l'ai ouï) que la foi n'étoit que pour les marchands, et que les Maîtres des Requêtes qui l'alléguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le Roi, méritoient d'être punis ; je ne vous puis mieux expliquer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avoit été condamné à Lyon, dans sa jeunesse, à être pendu, gouvernoit même avec empire le cardinal Mazarin, en tout ce qui regardoit le dedans du royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je pour-

rois faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son période, que quand ceux qui commandent ont perdu la honte ; parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect ; et c'est dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les Suisses paroissoient, pour ainsi parler, si étouffés sous la pesanteur de leurs chaînes, qu'ils ne respiroient plus, quand la révolte de trois de leurs paysans forma les Ligues. Les Hollandois se croyoient subjugués par le duc d'Albe quand le prince d'Orange, par le sort réservé aux grands guerriers qui voyent devant tous les autres le point de la possibilité, conçut et enfanta leur liberté. Voilà des exemples ; la raison y est. Ce qui cause l'assoupissement dans les États qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusqu'à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité et que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles : et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans notre dernière révolution. Qui eût dit, trois mois devant la petite pointe des troubles, qu'il en eût pu naître dans un État où la maison royale étoit parfaitement unie, où la cour étoit esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étoient soumises, où les armées étoient victorieuses, où les compagnies paroissoient de tout point impuissantes : qui l'eût dit eût passé pour insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Estrées et les Senneterre. Il paroît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie, et ce signe de vie dans les commencements, presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par M. le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces ; il se donne par le parlement qui, jusqu'à notre siècle, n'avoit jamais commencé de révolution, et qui certainement auroit condamné, par des arrêts sanglants, celle qu'il faisoit lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée.

Il gronda sur l'édit du tarif (1) ; et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : on ne les trouva plus, l'on s'effara, l'on cria, on se les demanda ; et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étoient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques ; et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères. Venons aux faits particuliers, qui vous feront voir à l'œil ce détail.

(Deuxième partie.)

VII. — *Les Barricades* (2).

Le lendemain de la fête (3), c'est-à-dire le 26 d'août de 1648, le Roi alla au *Te Deum.* L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, toutes les rues de soldats du régiment des gardes. Aussitôt que le Roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et dans la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel, conseiller de la Grand Chambre, et il le mena à Saint-Germain. Blancménil, président aux Enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier ; et si vous aviez connu le bon homme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu ; mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui se fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfants ; l'on se regardoit et l'on ne se disoit rien.

(1) Août 1647.

(2) Pour mettre fin aux troubles parlementaires, Mazarin va tenter de faire enlever Broussel et Blancménil ; de là, une émeute : Retz qui intrigue sans discontinuité va jouer son rôle.

(3) De Saint-Louis.

L'on éclata tout d'un coup : l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avois été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avoit même prié de faire savoir, à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'y avoit causé que des mouvements de modération et de douceur ; quoique, dis-je, je fusse très-piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avoient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutôt qu'il ne crioit. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le maréchal de la Meilleraye à la tête des gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfants qui disoient des injures et qui jetoient des pierres aux soldats, ne laissoit pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyoit que le nuage commençoit à grossir de tous côtés. Il fut très-aise de me voir et m'exhorta à dire à la Reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très-aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple qui crioit : « Broussel ! Broussel ! »

Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. le duc de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de la Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle me reçut ni bien ni mal. Elle étoit trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle avoit dit la veille ; et le Cardinal n'étoit pas assez honnête homme pour en avoir de la bonne. Il me parut toutefois un peu embarrassé et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles qui avoient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avoit prise. Je feignis que je prenois pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements

de la Reine et pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête comme pour me remercier ; mais je sus depuis qu'elle avoit remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole qui étoit pourtant très-innocente et même fort dans l'ordre en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes, il est aussi dangereux et presque criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de la Meilleraye, qui vit que la Rivière, Bautru et Nogent traitoient l'émotion de bagatelle et qu'ils la tournoient même en ridicule, s'emporta ; il parla avec force et s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté et je confirmai ce qu'il avoit dit et prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement et la Reine se mit en colère, en proférant de son fausset aigre et élevé ces propres mots : — « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révolter ; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du Roi y donnera bon ordre. » Le Cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la Reine : — « Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que M. le Coadjuteur ! Il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine ; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable. » La Reine, qui entendoit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup ; elle me fit des honnêtetés, et je répondis par un profond respect et une mine si niaise que la Rivière dit à l'oreille de Bautru, de qui je le sus quatre jours après : — « Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci ! Le Coadjuteur est homme du monde ; il a de l'esprit ; il prend pour bon ce que la Reine lui vient de dire. » La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent et je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faisoit l'assuré et il ne l'étoit pas si fort qu'il le paroissoit. Il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la tristesse et il étoit dans une joie sensible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux les commencements

de toutes affaires. M. le duc d'Orléans faisoit l'empressé et le passionné en parlant à la Reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec tant d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal Villeroy faisoit le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouoit en particulier, les larmes aux yeux, que l'État étoit sur le bord du précipice. Bautru et Nogent bouffonnoient et représentoient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avoit quatre-vingts ans), qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très-bien l'un et l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de la Rivière étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée. Il le soutenoit à la Reine, qui l'eût voulu croire quand même elle eût été persuadée du contraire : et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la Reine, qui étoit la personne du monde la plus hardie, et par celle de la Rivière, qui étoit le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité ou la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu.....

[La discussion continue, la reine est d'une violence inouïe, mais l'heure avance, et il faut prendre une résolution...]

Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jnsqu'au lendemain et de faire connoître, en attendant, au peuple, que la Reine lui accordoit la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvoit plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège, mais je ne m'en pus défendre, et d'autant moins que le maréchal de la Meilleraye, qui n'avait point de vue, y donna même avec impétuosité et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortiroit avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. — « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la Reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers ; car je n'ai pas assez de crédit parmi

le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modération. Le Maréchal ne douta de rien : « la parole de la Reine valoit mieux que tous les écrits ! » En un mot, l'on se moqua de moi et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer ; mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant : — « Rendez le repos à l'État. » Le Maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portoient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple et de lui dire simplement que la Reine m'avoit assuré quelle rendroit Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de la Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions : car au lieu de venir avec moi comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : — « Vive le Roi, liberté à Broussel ! » Comme il étoit vu de beaucoup de plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts : le Maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent ; l'on courut de tous côtés aux armes ; une foule de peuple qui m'avoit suivi dans le Palais-Royal me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusques à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de la Meilleraye aux mains avec une grosse troupe de bourgeois, qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai

pas absolument, car le Maréchal, qui étoit fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne plus tirer; et les bourgeois s'arrêtèrent et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour : mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modéres et qui ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du Maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages qui portoit le derrière de ma soutane, et me donnèrent, à moi-même, un coup de pierre au-dessous de l'oreille qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé, qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton sur la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire : — « Ah! malheureux! si ton père te voyoit... » Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son père, que je n'avois pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demanda si j'étois M. le Coadjuteur. Et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le Coadjuteur! » Tout le monde fit le même cri; l'on courut à moi; et le maréchal de la Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles.

Tout le monde me suivit et j'en eus besoin : car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai, enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que s'ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchoit, la ville eût été infailliblement pillée.

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venois de rendre devoit produire au Palais-Royal. Je dis devoit : car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivoient, mais sans armes, je trouvai à la barrière le maréchal de la Meilleraye qui, transporté de la manière dont j'en avois usé à son égard,

m'embrassa presque jusques à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : — « Je suis un fou, je suis un brutal, j'ai failli perdre l'État et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la Reine en François véritables et en gens de bien ; et prenons des dates pour faire prendre à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : — « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal. » La reine se mit à sourire, mais d'une sorte de sourire ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. de la Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole : — « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. — « Il est bien coupable et peu soumis, repartit la Reine avec un visage plein de feu ; s'il a été aussi furieux qu'on me l'a voulu faire croire, comment se seroit-il pu adoucir en si peu de temps ? » Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : — « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas, demain, pierre sur pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disoit le Maréchal, la Reine me la ferma en me disant d'un air de moquerie : — « Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé. »

Je sortis ainsi du Palais-Royal ; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la reine l'obéissance que l'on avoit rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises et en ne les prenant

pas dans ceux où l'on étoit sur le point de les prendre; que la Reine m'avoit fait paroître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voie par laquelle l'on pouvoit obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune; et je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du souper approchoit. Cette circonstance vous paroîtra ridicule, mais elle est fondée; et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avois au-dessous de l'oreille étoit fort augmentée : mais vous croyez bien que ce n'était pas là mon plus grand mal. J'avois fort hasardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avois-je lieu d'espérer moi-même qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances? D'ailleurs, avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du passé, après ce que je venois de voir du présent, que la cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à M. de la Meilleraye et à moi? Ou plutôt, n'avois-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manqueroit pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étois entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue, m'affligèrent, mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parce que je fus persuadé et que le devoir et la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus et m'ayant dit que je me trompois si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles : — « J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui est toujours insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi, dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, auroit-elle sujet d'être contente de moi? » — « Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor; et Madame de Navailles et Madame de Motteville viennent

de dire au prince de Guémené que l'on étoit persuadé au Palais-Royal qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple. »

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor ; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on se moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit qu'à diminuer le mérite du service que j'avois rendu, et je ne me pouvois figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'auroit pas été de mon sentiment, je lui répondis que j'avois toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisoient pas en de certaines occasions, que par tout ce qu'ils y eussent pu faire.

J'étois sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la Reine, et qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulever le peuple sous prétexte de l'apaiser ; que l'on avoit sifflé dans les rues ; qui avoit fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût point, enfin qui avoit été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière, à la fausse compassion du Cardinal et aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému ; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement ; tout me vint dans l'esprit mais rien n'y demeura, et je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyois connu et public me donna lieu de croire que je pouvois entrer avec honneur dans les nouvelles.

IX. — *Une galerie de portraits* (1).

Je sais que vous aimez les portraits, et j'ai été fâché, par cette raison, de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort imparfait. Il me semble que je n'avois pas assez de grand jour dans ce vestibule, dont vous venez de sortir, et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paroîtront dans leur étendue, et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer :

PORTRAIT DE LA REINE.

La Reine avoit, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui étoit nécessaire pour ne pas paroître sotte à ceux qui ne la connoissoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passions, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté et plus d'incapacité que de tout ce que dessus.

PORTRAIT DU DUC D'ORLÉANS.

M. le duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit nécessaire à un honnête homme : mais comme il n'avoit rien, sans exception, de tout ce qui peut distinguer

(1) Voilà de Retz plongé dans de nouvelles intrigues ; l'année 1648 s'est écoulée au milieu des troubles, la cour et le roi ont quitté Paris en 1649 ; les Frondeurs sont les maîtres absolus de la capitale, et le Coadjuteur se démène sans se lasser. Il arrête un instant sa narration pour crayonner quelques portraits.

un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui-même qui pût ni suppléer ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle régnoit dans son cœur par la frayeur et dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux qui l'y entraînoient pour leur intérêt ; il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit, dès sa jeunesse, en lui les couleurs même les plus vives et les plus gaies, qui devoient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très bonne, dans un désintéressement complet et dans une facilité de mœurs incroyable.

PORTRAIT DU PRINCE DE CONDÉ.

M. le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier ; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avoit fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue. La naissance, ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes, qui sont celles qui font et qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des grandes affaires et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante, il a fait des injustices ; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de foiblesse ; qu'avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences ; qu'ayant toutes les qualités de François de Guise, il n'a pas servi l'Etat, en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devoit ; et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvoit. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut : mais il est rare, mais il est beau.

PORTRAIT DU PRINCE DE LONGUEVILLE.

M. de Longueville avoit, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur, et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien; quand on ne les soutient pas, l'on n'est pas compté pour beaucoup ; et c'est ce qui fait le médiocre.

PORTRAIT DU DUC DE BEAUFORT.

M. de Beaufort n'en étoit pas jusqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avoit que l'intention. Il en avoit ouï parler aux Importants ; il en avoit un peu retenu du jargon. Celui-là, mêlé avec les expressions qu'il avoit tirées très-fidèlement de Madame de Vendôme, formoient une langue qui eût déparé le bon sens de Caton. Le sien étoit court et lourd, et d'autant plus qu'il étoit obscurci par la présomption. Il se croyoit habile, et c'est ce qui le faisoit paroître artificieux, parce que l'on connoissoit d'abord qu'il n'avoit pas assez d'esprit pour être fin. Il étoit brave de sa personne, et plus qu'il n'appartenoit à un fanfaron. Il l'étoit en tout sans exception : en rien plus faussement qu'en galanterie : il parloit et il pensoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps. Vous en verrez les raisons.

PORTRAIT DU DUC D'ELBEUF.

M. d'Elbeuf n'avoit du cœur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point. Il avoit tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'étoit le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que la pauvreté ait avili; et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas; et s'il fût parvenu jusqu'à la richesse, l'on l'eût envié comme un partisan, tant la gueuserie lui paroissoit propre et faite pour lui.

PORTRAIT DU DUC DE BOUILLON.

M. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée et d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa probité quand on l'a décriée. Je ne sais si l'on n'a point fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

PORTRAIT DU VICOMTE DE TURENNE.

M. de Turenne a eu, dès sa jeunesse, toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avoit presque toutes les vertus comme naturelles ; il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant. Mais toutefois qui le sait ? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

PORTRAIT DU MARÉCHAL DE LA MOTHE.

Le maréchal de La Mothe avoit beaucoup de cœur. Il étoit capitaine de la seconde classe ; il n'étoit pas homme de beaucoup de sens. Il avoit assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il étoit très-utile dans un parti, parce qu'il y étoit très-commode.

PORTRAIT DU PRINCE DE CONTI.

J'oubliois presque M. le prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre qu'en vous disant que ce chef de parti étoit un zéro, qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang. Voilà pour le public. Pour ce qui étoit du particulier, la méchanceté faisoit en lui ce que la foiblesse foisoit en M. le duc d'Orléans. Elle inondoit toutes les autres qualités, qui n'étoient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de foiblesse.

PORTRAIT DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de la Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son foible; et où il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire; et je ne sais pourquoi; car il avoit des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qui n'avoit pas. Sa vue n'étoit pas étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée; mais son bon sens, et très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devoit compenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fond de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été, par lui-même, bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné, dans les affaires, en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir besoin; ce qui joint à ses *Maximes,* qui ne marquent pas assez de foi en la vertu et en sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans son siècle.

PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

Madame de Longueville a naturellement bien du fond d'esprit, mais elle a encore plus le fin et le tour. Sa capacité,

qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avoit une langueur dans les manières, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. La grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE CHEVREUSE.

Madame de Chevreuse n'avoit plus même de reste de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnoit, même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs; et si sages, qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite, toutefois, ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. M. de Lorraine, qui s'y attacha, la jeta dans les affaires. Le duc de Buckingham et le comte de Holland l'y entretinrent; M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qu'elle aimoit. Elle aimoit sans choix, et purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner, de partie faite, un amant; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à Madame de Rhodes et à moi, que par un caprice, se disoit-elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve toutefois, ajoutoit-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à sa passion, que l'on pouvoit dire éternelle quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche lui donnoit quelquefois des distractions; mais elle en revenoit toujours avec

des emportements qui les faisoient trouver agréables. Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs : elle ne reconnoissoit que celui de plaire à son amant.

PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE CHEVREUS.

Mademoiselle de Chevreuse, qui avoit plus de beauté que d'agrément, étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnoit de l'esprit et même du sérieux et de l'agréable uniquement pour celui qu'elle aimoit ; mais elle le traitoit bientôt comme ses jupes ; elle les mettoit dans son lit quand elle lui plaisoient ; elle les brûloit, par une pure aversion, deux jours après.

PORTRAIT DE LA PRINCESSE PALATINE.

Madame la Palatine estimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le solide. Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité.

PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE MONTBAZON.

Madame de Montbazon étoit d'une très-grande beauté. La modestie manquoit à son air. Sa morgue et son jargon eussent suppléé, dans un temps calme, à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir et, au-dessus de son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

PORTRAIT DU PREMIER PRÉSIDENT MOLÉ.

Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirois que ç'a été Molé, premier pré-

sident. Il s'en est fallu beaucoup que son esprit ait été si grand que son cœur. Il ne laissoit pas d'y avoir quelque rapport, par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'étoit pas congru dans sa langue, et il est vrai : mais il avoit une sorte d'éloquence qui, en charmant l'oreille, saisissoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'État préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat : mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connoître d'assez bonne heure celui qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir, et s'imagina qu'il modéreroit la cour et sa compagnie ; il ne réussit ni à l'un ni à l'autre. Il se rendit suspect à tous les deux, et ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup. Elle étoit extrême en tout, et j'ai même observé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes et presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect. Il n'y a guère de dispositions plus dangereuses en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu, me pourroit peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait ; mais outre que l'on ne se connoît jamais assez bien pour se peindre raisonnablement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement et absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis seulement me résoudre à m'en former, dans le plus intérieur de mon esprit, la moindre idée. Je reprends le fil de l'histoire.

(Seconde partie.)

X. — Comment le coadjuteur fut proposé à la dignité de Cardinal (1).

Je me retirai donc à mon Cloître de Notre-Dame, où je ne m'abandonnai pas si fort à la Providence, que je ne me ser-

(1) Retz reprend en effet « le fil de son histoire », et nous suivons la Fronde parlementaire et ses péripéties jusqu'à la paix de Rueil (11 mars 1649) ; puis, c'est la fronde féodale, que le coadjuteur, déçu dans son espoir du chapeau, va rapprocher de la Fronde parlementaire ; seigneurs et magistrats triompheront-ils, une fois unis, du Mazarin ? Ce dernier se retire à Cologne (6 février

visse aussi des moyens humains pour me défendre de l'insulte de mes ennemis. Annery, avec la noblesse du Vexin, me rejoignit ; Châteaubriand, Château-Régnaut, le vicomte de Lamet, Argenteuil, le chevalier d'Humières se logèrent dans le Cloître. Balau et le comte de Crafort, avec cinquante officiers écossois qui avoient été des troupes de Montross, furent distribués dans les maisons de la rue Neuve, qui m'étoient les plus affectionnées. Les colonels et les capitaines de quartier, qui étoient dans mes intérêts, eurent chacun leur signal et leur mot de ralliement. Enfin je me résolus d'attendre ce que le chapitre des accidents produiroit, en remplissant exactement les devoirs de ma profession et en ne donnant plus aucune apparence d'intrigue au monde. Jouy ne me voyait qu'en cachette ; je n'allois que la nuit à l'hôtel de Chevreuse avec Malclerc ; je ne voyais plus que des chanoines et des curés. La raillerie en étoit forte au Palais-Royal et à l'hôtel de Condé. Je fis faire, en ce temps-là une volière dans une croisée, et Nogent en fit le proverbe : *Le Coadjuteur siffle ses linottes.* La disposition de Paris me consoloit fort du ridicule du Palais-Royal. J'y étois fort bien, et d'autant mieux que tout le monde y étoit fort mal. Les curés, les habitués, les mendiants avoient été informés avec soin des négociants de M. le Prince. Je donnois des bottes à M. de Beaufort, qui ne les paroit pas avec toute l'adresse qui y eût été nécessaire ; M. de Châteauneuf, qui s'étoit retiré à Montrouge après que l'on lui eut ôté les sceaux, me donnoit tous les avis qui lui venoient d'ordinaire très-bons, et du maréchal de Villeroi et du commandeur de Jars. Monsieur, qui dans le fond du cœur étoit enragé contre la cour, entretenoit très-soigneusement le commerce que j'avois avec lui. Voici ce qui donna la forme à ces préalables.

Le vicomte d'Hostel vint chez moi entre minuit et une heure, et il me dit que le maréchal du Plessis, son frère, étoit dans le fond de son carrosse, à la porte. Comme il fut entré, il m'embrassa en me disant : « Je vous salue comme notre ministre. » Comme il vit que je souriois à ce mot, il ajouta : « Non, je ne raille point, il ne tiendra qu'à vous que vous

1651), et attend que les dissensions éclatent entre les alliés d'occasion. Les difficultés s'enchevêtrent de jour en jour ; le Coadjuteur finit par aller annoncer à Monsieur qu'il se retire au Cloître Notre-Dame.

le soyez. La Reine me vient de commander de vous dire qu'elle remet entre vos mains sa personne, celle du Roi son fils et sa couronne. Écoutez-moi. » Il me conta ensuite tout le prétendu traité de M. le Prince avec Servien et Lyonne, dont je vous ai déjà parlé. Il me dit que le Cardinal avoit mandé à la Reine que si elle ajoutoit le gouvernement de Provence à celui de Guienne, sur lequel elle venoit de se relâcher, elle étoit déshonorée à tout jamais, et que le Roi, son fils, quand il seroit en âge, la considéreroit comme celle qui auroit perdu son État ; qu'elle voyait son zèle pour son service dans un avis aussi contraire à ses propres intérêts ; que ce traité portant son rétablissement comme il le portoit, il y pourroit trouver son compte, parce que le ministre d'un Roi affoibli trouvoit quelquefois plus d'avantage, pour son particulier, dans la diminution de l'autorité que dans son agrandissement (il eût eu peine à prouver cette thèse) : mais qu'il aimoit mieux être toute sa vie mendiant de porte en porte que de consentir que la Reine contribuât elle-même à cette diminution, et particulièrement pour la considération de lui Mazarin. Le maréchal du Plessis, à ce dernier mot, tira la lettre de sa poche, écrite de la main du Cardinal, que je connoissois très-bien.

Je ne me ressouviens pas d'avoir vu en ma vie une si belle lettre. Voici ce qui me la fit croire ostensive. Ce n'est pas de ce qu'elle n'étoit pas en chiffres, car elle étoit venue par une voie si sûre que je ne m'en étonnai pas, mais elle finissoit ainsi : « Vous savez, Madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le Coadjuteur ; servez-vous-en, Madame, plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il demande ; faites-le cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement ; il sera peut-être à Monsieur plus qu'à Votre Majesté; mais Monsieur ne veut point la perte de l'État ; ses intentions dans le fond ne sont point mauvaises. Enfin, tout, Madame, plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande. S'il l'obtenoit, il n'y auroit plus qu'à le mener à Reims. » Voilà la lettre du Cardinal ; je ne me ressouviens peut-être pas des paroles, mais je suis assuré que c'en étoit la substance. Je crois que vous ne condamnerez pas le jugement que je fis dans mon âme de cette lettre. Je témoignai au maréchal que je la croyois

très sincère, et qu'il ne se pouvoit, par conséquent, que je ne m'en sentisse très-obligé ; mais comme dans la vérité je n'en pris que la moitié pour bonne du côté de la cour, je me résolus aussi sans balancer d'en user de même du mien, de ne pas accepter le ministère, et d'en tirer, si je pouvois, le cardinalat.

Je répondis au maréchal du Plessis que j'étois sensiblement obligé à la Reine, et que pour lui marquer ma reconnoissance, je la suppliois de me permettre de la servir sans intérêt ; que j'étois très-incapable du ministère pour toutes sortes de raisons ; qu'il n'étoit pas même de la dignité de la Reine d'y élever un homme encore tout chaud et tout fumant, pour ainsi parler, de la faction ; que ce titre même me rendroit inutile à son service du côté de Monsieur et encore beaucoup davantage de celui du peuple, qui étoient les deux endroits qui, dans la conjoncture présente, lui étoient les plus considérables. « Mais, reprit tout d'un coup le maréchal du Plessis, il faut quelqu'un pour remplir la niche : tant qu'elle sera vide, M. le Prince dira toujours que l'on y veut remettre M. le Cardinal, et c'est ce qui lui donnera de la force. » — « Vous aurez d'autres sujets, lui répondis-je, bien plus propres à cela que moi. » A quoi le maréchal repartit : « Le Premier Président ne seroit point agréable aux frondeurs ; la Reine, ni Monsieur, ne se fieront jamais à Chavigny. » Après bien des tours, je lui nommai M. de Châteauneuf. Il se récria à ce nom. « Et quoi, me dit-il, vous ne savez pas que c'est le plus grand ennemi que vous ayez au monde ? Vous ne savez pas que ce fut lui qui s'opposa à votre chapeau à Fontainebleau ? vous ne savez pas que ce fut lui qui écrivit de sa main ce beau mémorial, qui fut envoyé à votre honneur et louange au Parlement. » Voilà précisément où j'appris cette dernière circonstance, car je savois déjà toute la pièce de Fontainebleau. Je répondis au Maréchal que je n'étois peut-être pas si ignorant qu'il se l'imaginoit, mais que les temps avoient porté des raccommodements qui, à l'égard du public, avoient couvert le passé ; que je craignois comme la mort la nécessité des apologies. « Mais, reprit le Maréchal, si nous vous mettons en mains le mémoire envoyé au Parlement ? » — « Si vous me le mettez en mains, lui repartis-je, j'abandonnerai M. de Châteauneuf ;

car, en ce cas, le mémoire qui a été écrit depuis notre raccommodement me servira d'apologie. » Le Maréchal s'agita beaucoup sur cet article, sur lequel il prit occasion de me dire, plus délicatement qu'à lui n'appartenoit, que Monsieur m'avoit aussi abandonné, ce qu'il coula pour découvrir comme j'étois avec lui. Je voulus bien lui en donner le contentement, en lui répondant qu'il étoit vrai, mais que je ne le traiterois pourtant pas comme M. de Châteauneuf. J'ajoutai à la réponse un petit souris, comme s'il m'eût échappé, pour lui faire voir que je n'étois peut-être pas si maltraité de Monsieur que l'on l'avoit cru. Comme il vit que je m'étois refermé, après avoir jeté cette petite lueur, il me dit : « Il faudroit que vous vissiez vous-même la Reine. » Je ne fis pas semblant de l'avoir entendu, et il le répéta encore une fois ; et puis tout d'un coup il jeta sur la table un papier, en disant : « Tenez, lisez ; vous fierez-vous à cela ? » C'étoit un écrit signé de la Reine, qui me promettoit toute sûreté, si je voulois aller au Palais-Royal. « Non, dis-je, au Maréchal, et vous l'allez voir. » Je baisai le papier avec un profond respect, et le jetai dans le feu en disant : « Quand me voulez-vous mener chez la Reine ? » Je n'ai jamais vu un homme plus surpris que le Maréchal.

Nous convînmes que je me trouverois à minuit dans le Cloître Saint-Honoré. Je n'y manquai pas. Il me mena au petit Oratoire, par un degré dérobé. La Reine y entra un quart d'heure après. Le Maréchal sortit, et je demeurai seul avec elle ; elle n'oublia rien pour me persuader de prendre le titre de ministre et l'appartement du Cardinal au Palais-Royal, que ce qui étoit précisément et uniquement nécessaire pour m'y résoudre, car je connus clairement qu'elle avoit plus que jamais le Cardinal dans l'esprit et dans le cœur ; et quoiqu'elle affectât de me dire que bien qu'elle l'estimât beaucoup et qu'elle l'aimât fort, elle ne vouloit point perdre l'État pour lui, j'eus tout sujet de croire qu'elle y étoit plus disposée que jamais. Je fus convaincu, devant même que je sortisse de l'Oratoire, que je ne me trompois pas dans mon jugement ; car aussitôt qu'elle eut vu que je ne me rendois pas sur le ministère, elle me montra le cardinalat ; mais comme prix des efforts que je ferois pour l'amour d'elle, me disoit-elle, pour le rétablissement du Mazarin. Je crus qu'il étoit néces-

saire que je m'ouvrisse, quoique le pas fût fort délicat. Mais j'ai toute ma vie estimé que quand l'on se trouve obligé à faire un discours que l'on prévoit ne devoir pas agréer, l'on ne lui peut trop donner d'apparences de sincérité, parce que c'est l'unique voie pour l'adoucir. Voici ce que, sur ce principe, je dis à la Reine :

« Je suis au désespoir, Madame, qu'il ait plu à Dieu de réduire les affaires dans un état qui ne permette pas seulement, mais ordonne même à un sujet de parler à sa souveraine comme je vais parler à Votre Majesté. Elle sait mieux que personne que l'un de mes crimes auprès de M. le Cardinal est de l'avoir prédit, et j'ai passé pour l'auteur de ce dont je n'ai jamais été que le prophète. L'on y est, Madame, Dieu sait mon cœur, et qu'homme de France, sans exception, n'en est plus affligé que moi. Votre Majesté souhaite, et avec beaucoup de justice, de s'en tirer, et je la supplie très-humblement de me permettre de lui dire qu'elle ne le peut faire, à mon opinion, tant qu'elle pensera au rétablissement de M. le Cardinal ; ce que je ne dis pas, Madame, dans la pensée que je le puisse persuader à Votre Majesté, ce n'est que pour m'acquitter de ce que je lui dois. Je coule le plus légèrement qu'il m'est possible sur ce point, que je sais n'être pas agréable à Votre Majesté, et je passe à ce qui me regarde. J'ai, Madame, une passion si violente de pouvoir récompenser par mes services ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernières occasions, que je ne reconnois plus de règles à mes actions, que celles que je me forme sur le plus et sur le moins de ce peu d'utilité dont elles vous peuvent être. Je ne puis proférer ce mot sans revenir encore à supplier très-humblement Votre Majesté de me le pardonner. Dans les temps ordinaires, il seroit criminel, parce que l'on n'y doit considérer que la volonté du maître ; dans les malheurs où l'État est tombé, l'on peut et l'on est même obligé, lorsque l'on se trouve en de certains postes, à n'avoir égard qu'à son service, et c'est ce dont un homme de bien ne se doit jamais tenir dispensé.

« Je manquerois au respect que je dois à Votre Majesté, si je prétendois contrarier, par toute autre voie que par une très-humble et très-simple remontrance, les pensées qu'elle a pour M. le Cardinal ; mais je crois que je n'en sors pas, vu les

circonstances, en lui représentant, avec une profonde soumission, ce qui me peut rendre utile ou inutile à son service dans les conjonctures présentes. Vous avez, Madame, à vous défendre contre M. le Prince, qui veut le rétablissement de M. le Cardinal, à condition que vous lui donnerez par avance de quoi le perdre quand il lui plaira. Vous avez besoin pour lui résister de Monsieur, qui ne veut point le rétablissement de M. le Cardinal, et qui, supposé son exclusion, veut sans exception tout ce qu'il vous plaira. Vous ne voulez, Madame, ni donner à M. le Prince ce qu'il demande, ni à Monsieur ce qu'il souhaite. J'ai toutes les passions du monde de vous servir contre l'un et de vous servir auprès de l'autre, et il est constant que je ne puis réussir qu'en prenant les moyens qui sont propres à ces deux fins.

« M. le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la haine que l'on a contre M. le Cardinal ; et Monsieur n'a de considération, hors celle de sa naissance, capable de vous servir utilement contre M. le Prince, que celle qu'il emprunte de ce qu'il a fait contre le même M. le Cardinal. Vous voyez, Madame, qu'il faudroit beaucoup d'art pour concilier ces contradictoires, quand même l'esprit de Monsieur seroit gagné en sa faveur. Il ne l'est pas, et je vous proteste que je ne crois pas qu'il puisse l'être ; et que s'il entrevoyoit que je l'y voulusse porter, il se mettroit plutôt aujourd'hui que demain entre les mains de M. le Prince. » La Reine sourit à ces dernières paroles, et elle me dit : « Si vous le vouliez, si vous le vouliez. » — « Non, Madame, repris-je, je vous le jure sur tout ce qu'il y a au monde de plus sacré. » — « Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur, qui est le dernier des hommes. » Je lui répondis : — « Je vous jure, Madame, que si j'avois fait ce pas, et qu'il parût le moins du monde que je me fusse radouci pour M. le Cardinal, je serois plus inutile auprès de Monsieur et dans le peuple, à votre service, que le prélat de Dôle, parce que je serois sans comparaison plus haï de l'un et de l'autre. » La Reine se mit en colère, elle me dit que Dieu protégeroit et ses intentions et l'innocence du Roi, son fils, puisque tout le monde l'abandonnoit. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvements, dont elle revint après assez bonnement.

Je voulus prendre en ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avois commencé ; elle m'interrompit en me disant : — « Je ne vous blâme pas tant à l'égard de Monsieur que vous pensez. C'est un étrange seigneur. Mais, reprit-elle tout d'un coup, je fais tout pour vous ; je vous ai offert place dans le Conseil, je vous offre la nomination au cardinalat ; que ferez-vous pour moi ? » — « Si votre Majesté, Madame, lui répondis-je, m'avoit permis d'achever ce que j'avois tantôt commencé, elle auroit déjà vu que je ne suis pas venu ici pour recevoir des grâces, mais pour essayer de les mériter. » Le visage de la Reine s'épanouit à ce mot. — « Et que ferez-vous ? me dit-elle fort doucement. » — « Votre Majesté me permet-elle, ou plutôt me commande-t-elle, lui répondis-je, de dire une sottise ? Parce que ce sera manquer au respect que l'on doit au sang royal. » — « Dites, dites, reprit la Reine, même avec impatience. » — « J'obligerai, Madame, lui repartis-je, M. le Prince de sortir de Paris devant qu'il soit huit jours, et je lui enlèverai Monsieur dès demain. » La Reine, transportée de joie, me tendit la main en me disant : — « Touchez là, vous êtes après-demain cardinal, et, de plus, le second de mes amis. »

Elle entra ensuite dans les moyens ; je les lui expliquai. Ils lui plurent jusques à l'emportement. Elle eut la bonté de souffrir que je lui fisse un détail et une manière d'apologie du passé. Elle conçut, ou elle fit semblant de concevoir une partie de mes raisons ; elle combattit les autres avec bonté et douceur ; elle revint ensuite à me parler du Mazarin, et à me dire qu'elle vouloit que nous fussions amis. Je lui fis voir que je me rendrois absolument inutile à son service, pour peu que l'on touchât cette corde ; que je la conjurois de me laisser le caractère de son ennemi. — « Mais, vraiment, dit la Reine, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange ; il faut, pour me servir, que vous demeuriez ennemi de celui qui a ma confiance ? » — « Oui, Madame, lui répondis-je, il le faut, et je n'ai pas dit à Votre Majesté, en entrant ici, que l'on est tombé dans un temps où un homme de bien a quelquefois honte de parler comme il y est obligé ? J'ajoutai : Mais, Madame, pour faire voir à Votre Majesté que je vais, même à l'égard de M. le Cardinal, jusques où mon devoir et mon honneur me le permettent, je lui fais une

proposition : qu'il se serve de l'état où je suis avec M. le Prince comme je me sers de l'état où M. le Prince est avec lui ; il y pourra peut-être trouver son compte, comme j'y trouve le mien. » La Reine se prit à rire et de bon cœur, et puis elle me demanda si je dirois à Monsieur ce qui se venoit de passer.

Je lui répondis que je savois certainement qu'il l'approuveroit, et que, pour le lui témoigner, le lendemain au cercle, il lui parleroit d'un appartement qu'elle vouloit faire accommoder ou faire à Fontainebleau. Comme je la suppliois de garder le secret, elle me répondit qu'elle en avoit encore bien plus de sujet que je ne pensois. Elle me dit sur cela tout ce que la rage fait dire contre Servien et contre Lyonne, qu'elle appela vingt fois des perfides. Elle traita Chavigny de petit coquin ; elle finit par Le Tellier, en disant : — « Il n'est pas traître comme les autres, mais il est foible, et il n'est pas assez reconnoissant. » — « Mais, Madame, repris-je, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire que tant que la niche de premier ministre sera vide, M. le Prince en prendra une grande force, parce qu'il la fera toujours paroître comme toute prête à recevoir M. le Cardinal. » — « Il est vrai, me répondit la Reine, et j'ai fait réflexion sur ce que vous en avez dit la nuit passée au maréchal du Plessis. Le vieux Châteauneuf est bon pour cela ; mais M. le Cardinal y aura bien de la peine, car il le hait mortellement et il en a le sujet. Le Tellier croit qu'il n'y a que lui à mettre en cette place. Mais, à propos de cela, ajouta-t-elle, j'admire votre folie ; vous vous faites un point d'honneur de rétablir cet homme, qui est le plus grand ennemi que vous ayez sur la terre. Attendez. » En disant cette parole, elle sortit du petit Oratoire, elle y rentra aussitôt, et elle jeta sur un petit autel le mémoire qui avoit été envoyé contre moi au Parlement, brouillé et raturé, mais écrit de la main de M. de Châteauneuf. Je lui dis, après l'avoir lu : « S'il vous plaît, Madame, de me permettre de le montrer, je me séparerai dès demain de M. de Châteauneuf ; mais Votre Majesté juge bien qu'à moins d'une justification de cette nature, je me déshonorerois. » — « Non, me répondit la Reine, je ne veux pas que vous le montriez, Châteauneuf nous est bon, et au contraire il faut que vous lui fassiez meilleure mine que jamais. » Elle me reprit des mains son papier. — « Je le garde, me dit-

elle, pour le faire voir en temps et lieu à sa bonne amie Madame de Chevreuse. Mais, à propos de bonne amie, ajouta la Reine, vous en avez une meilleure que vous ne pensez peut-être ; devinez-la. C'est la Palatine, » poursuivit-elle. Je demeurai tout étonné, parce que je croyais la Palatine encore dans les intérêts de M. le Prince. — « Vous êtes surpris, me dit la Reine, elle est moins contente de M. le Prince que vous ne l'êtes. Voyez-la : je suis convenue avec elle que vous régliez ensemble ce qu'il faut mander sur tout ceci à M. le Cardinal, car vous croyez facilement que je n'exécuterai rien sans avoir de ses nouvelles. Ce n'est pas, ajouta-t-elle, que cela soit nécessaire à l'égard de votre cardinalat, car il y est très résolu, et il reconnoît, de bonne foi, que vous ne pouvez plus vous-même vous en défendre ; mais enfin il le faut persuader pour Châteauneuf, ce qui sera difficile. La Palatine vous dira encore d'autres choses. Il faut que Bartet parte, le temps presse. Vous voyez comme M. le Prince me traite ; il me brave tous les jours depuis que j'ai désavoué mes deux traîtres. » C'est ainsi qu'elle appeloit Servien et Lyonne. Vous verrez qu'elle changea bientôt de sentiment à l'égard du dernier.

Je pris ce moment, où elle rougissoit de colère, pour lui bien faire ma cour, en lui répondant : — « Devant qu'il soit deux jours, Madame, M. le Prince ne nous bravera plus. Votre Majesté veut attendre des nouvelles de M. le Cardinal, pour effectuer ce qu'elle me fait l'honneur de me promettre ; je la supplie très-humblement de me permettre que je n'attende rien pour la servir. » La Reine fut touchée de cette parole qui lui parut honnête. Le vrai est qu'elle m'étoit devenue nécessaire, car je voyois que M. le Prince, depuis cinq ou six jours, gagnoit du terrain par les éclats qu'il faisoit contre le Mazarin, et qu'il étoit temps que je parusse pour en prendre ma part. Je fis valoir, sans affectation, à la Reine, la démarche que je méditois, et j'achevai de lui en expliquer la matière que j'avois déjà touchée dans le discours. Elle en fut transportée de joie. La tendresse qu'elle avoit pour le Cardinal fit qu'elle eut un peu de peine à agréer que je continuasse à ne le pas épargner dans le Parlement, où l'on étoit obligé, à tous les quarts d'heure, de le déchirer. Elle se rendit toutefois à la considération de la nécessité.

Comme j'étois déjà sorti de l'Oratoire, elle me rappela pour me dire qu'au moins je me ressouvinsse que c'étoit M. le Cardinal qui lui avoit fait instance de me donner la nomination. A quoi je lui répondis que je m'en sentois très-obligé, et que je lui en témoignerois toujours ma reconnoissance en tout ce qui ne seroit pas contre mon honneur; qu'elle savoit ce que je lui avois dit d'abord, et que je la pouvois assurer que je la tromperois doublement si je lui disois que je la pusse servir pour le rétablisement dans le ministère de M. le Cardinal. Je remarquai qu'elle rêva un peu, et puis elle me dit d'un air assez gai : — « Allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine : bonsoir. Que je sache la veille, le jour que vous irez au Palais. » Elle me mit entre les mains de Madame de Gaboury, car elle avoit renvoyé le maréchal du Plessis, qui me conduisit par je ne sais combien de détours presque à la porte de la cour des cuisines.

[La nuit suivante, le futur cardinal se rend chez Monsieur, puis chez la Palatine ; la reine tiendra sa parole, et Mazarin ne pourra « s'empêcher, avec toutes les plus mauvaises intentions du monde, de laisser tomber le chapeau sur la tête » de Retz.]

XI. — *La Rochefoucauld tente d'assassiner Retz* (1).

Le lundi 21 d'août (2), tous les serviteurs de M. le Prince se trouvèrent, à sept heures du matin, chez lui, et mes amis se trouvèrent chez moi, entre cinq et six. Il arriva, comme je montois en carrosse, une bagatelle qui ne mérite de vous être rapportée que parce qu'il est bon d'égayer quelquefois le sérieux par le ridicule. Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance, qui étoit accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi ; le marquis de Canillac, homme de même caractère, y vint dans le même moment.

(1) Les prévisions de Mazarin se réalisent de point en point. Retz est à présent, pour la grande joie de la Reine, contre M. le Prince et son entourage ; il s'est engagé à « disputer le pavé à M. le Prince », et la reine lui en exprime sa reconnaissance ; voici une des scènes qui se passent à ce propos au Parlement ; on verra comment La Rochefoucauld manqua assassiner son adversaire.

(2) 1651.

Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arrière, et en me disant : — « Je venois, Monsieur, pour vous assurer de mon service, mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti, je m'en vas à l'hôtel de Condé. » Et vous remarquerez, s'il vous plait, qu'il y alla.

J'arrivai au Palais un quart d'heure auparavant M. le Prince, qui y vint extrêmement accompagné. Je crois, toutefois, qu'il n'avoit pas tant de gens que moi, mais il avoit sans comparaison plus de personnes de qualité, comme il étoit et naturel et juste. Je n'avois pas voulu que ceux qui étoient attachés à la cour et qui fussent venus de bon cœur avec moi pour la faire à la Reine, s'y trouvassent, de peur qu'il ne me donnassent quelque teinture ou plutôt quelque apparence de Mazarinisme ; de sorte qu'à la réserve de trois ou quatre, qui, quoique attachés à la Reine, passoient pour être mes amis en leur particulier, je n'avois auprès de moi que la noblesse frondeuse, qui n'approchoit pas en nombre celle qui suivoit M. le Prince. Ce désavantage étoit, à mon opinion, plus que suffisamment récompensé et par le pouvoir que j'avois assurément beaucoup plus grand parmi le peuple, et par les postes dont je m'étois assuré. Châteaubriant, qui étoit demeuré dans les rues pour observer la marche de M. le Prince, m'étant venu dire, en présence de beaucoup de gens, que M. le Prince seroit dans un demi-quart d'heure au Palais, qu'il avoit pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous étoit d'un grand avantage, je lui répondis : — « Il n'y a certainement que la salle du Palais où nous les sussions mieux prendre que M. le Prince. » Je sentis dans moi-même, en disant cette parole, qu'elle échappoit d'un mouvement de honte, que j'avois de souffrir une comparaison d'un prince de la naissance et de la valeur de M. le Prince avec moi. Ma réflexion ne démentit point mon mouvement. J'eusse fait plus sagement si je l'eusse conservée plus longtemps, comme vous l'allez voir.

Comme M. le Prince eut pris sa place, il dit à la compagnie : qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'état où il trouvoit le Palais, qu'il paroissoit plutôt un camp qu'un temple de justice ; qu'il y avoit des postes pris, des gens commandés,

des mots de ralliement, et qu'il ne concevoit pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre de lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette dernière parole. Je lui fis une profonde révérence, et je lui dis : que je suppliois très-humblement Son Altesse de me pardonner si je lui disois que je ne croyois pas qu'il y eût personne dans le royaume qui fût assez insolent pour prétendre de lui disputer le haut du pavé ; mais que j'étois persuadé qu'il y en avoit qui ne pouvoient et ne devoient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au Roi. M. le Prince me répondit qu'il me le feroit bien quitter. Je lui répondis qu'il ne seroit pas aisé. La cohue s'éleva à cet instant. Les jeunes conseillers de l'un et de l'autre parti s'intéressèrent dans ce commencement de contestation, qui commençoit, comme vous voyez, assez aigrement. Les présidents se jetèrent entre M. le Prince et moi ; ils le conjurèrent d'avoir égard au temple de la justice et à la conservation de la ville. Ils le supplièrent d'agréer que l'on fît sortir de la salle tout ce qu'il y avoit de noblesse et de gens armés. Il le trouva bon, et il pria même M. de la Rochefoucauld de l'aller dire, de sa part, à ses amis (ce fut le terme dont il se servit). Il fut beau et modeste dans sa bouche, il n'y eut que l'événement qui empêcha qu'il ne fût ridicule dans la mienne. Il ne l'en est pas moins dans ma pensée, et j'ai encore regret de ce qu'il dépara la première réponse que j'avois faite à M. le Prince, touchant le pavé, qui étoit juste et raisonnable. Comme il eut prié M. de la Rochefoucauld d'aller faire sortir ses amis, je me levai en disant très imprudemment : — « Je vais prier les miens de se retirer. » Le jeune d'Avaux, que vous voyez présentement le président de Mesmes, et qui étoit, en ce temps-là, dans les intérêts de M. le Prince, me dit : — « Vous êtes donc armés ? » — « Qui en doute ? » lui répondis-je. Et voilà ma seconde sottise en un demi-quart d'heure. Il n'est jamais permis à un inférieur de s'égaler en parole à celui à qui il doit du respect, quoiqu'il s'y égale dans l'action ; et il l'est aussi peu qu'à un ecclésiastique de confesser qu'il est armé, même quand il l'est. Il y a des matières sur lesquelles il est constant que le monde veut être trompé. Les occasions justifient assez souvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils

font contre leur profession. Je n'en ai jamais vu qui les justifient de ce qu'ils disent qui y soit contraire.

Comme je sortois de la Grand'Chambre, je rencontrai, dans le parquet des huissiers, M. de la Rochefoucauld qui rentroit. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit : et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur dans la salle, de gens qui crioient : aux armes ! je me voulus retourner pour voir ce que c'étoit, mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de la Rochefoucauld avoit fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer (1). Le premier se contenta de ne le pas croire ; le second lui dit qu'il n'en avoit point d'ordre de M. le Prince. Montrésor, qui étoit dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris appelé Noblet, qui m'étoit affectionné, soutenoit un peu un des battants qui ne laissoit pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux, qui étoit accouru au bruit qui se faisoit dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucauld : il lui dit que c'étoit une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature ; il ouvrit la porte et il me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand de ceux que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui le fit naître et cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple, du parti de M. le Prince, qui n'étoient arrivés dans la salle que comme j'en ressortois, s'avisèrent de crier, en me voyant de loin : *Au Mazarin !* Beaucoup de gens du même parti, et Chavagnac entre autres, m'ayant fait civilité lorsque je passai et m'ayant témoigné joie de l'adoucissement qui commençoit à paroître, deux gardes de M. le Prince, qui étoient aussi fort éloignés, mirent l'épée à la main. Ceux qui étoient les plus proches de ces deux derniers crièrent : aux armes ! Chacun les prit. Mes amis mirent l'épée et le poignard à la main, et, par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards et ces pistolets demeurèrent un moment sans action ; et, dans ce moment, Crenan, qui commandoit la compagnie

(1) Les *Mémoires* de Mme de Motteville (III, 418, éd. Charpentier) sont tout à fait d'accord sur ce point avec ceux de Retz.

des gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui étoit aussi de mes anciens amis, et qui se trouva par bonheur en présence avec Laigues, avec lequel il avoit logé dix ans durant, lui dit : — « Que faisons-nous? nous allons faire égorger M. le Prince et M. le Coadjuteur. Schelme, qui ne remettra l'épée dans le fourreau ! » Cette parole, proférée par un des hommes du monde dont la réputation pour la valeur étoit la plus établie, fit que tout le monde, sans exception, suivit son exemple. Cet événement est peut-être l'un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siècle.

La présence d'esprit et de cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva, par hasard, fort près de moi quand je fus pris par le cou dans la porte, et il eut assez de sang-froid pour remarquer que Pesche, un fameux séditieux du parti de M. le Prince, me cherchoit des yeux le poignard à la main, en disant : — « Où est le Coadjuteur ? » Argenteuil, qui se trouva comme je vous ai dit, par bonheur près de moi, parce qu'il s'étoit avancé pour parler à quelqu'un qu'il connoissoit du parti de M. le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros et de tirer l'épée, ce que tout homme médiocrement vaillant eût fait en cette occasion, il feroit mieux d'observer et d'amuser Pesche, qui n'avoit qu'à faire un demi-tour à gauche pour me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée, qu'en raisonnant avec lui et en me couvrant de son long manteau de deuil, il me sauva la vie, qui étoit d'autant plus en péril, que mes amis, qui me croyoient rentré dans la Grand'Chambre, ne songeaient qu'à pousser ceux qui étoient devant eux.

Vous vous étonnerez, sans doute, de ce qu'ayant pris si bien mes précautions partout ailleurs, je n'avois pas garni de mes amis et le parquet des huissiers et les lanternes ; mais votre étonnement cessera, quand je vous aurai dit que j'avois bien prévu les inconvénients de ce manquement, mais que je n'y avois pas trouvé de remède, parce que le seul qui s'y pouvoit apporter, qui étoit de les remplir de gens affidés, étoit impraticable, ou du moins n'étoit praticable qu'en s'attirant d'autres inconvénients encore plus grands. Presque tout ce que j'avois de gens de qualité auprès de moi avoit son emploi nécessaire dans les différents postes qu'il étoit de nécessité d'occuper. Il n'y eût rien eu

de si odieux que de mettre des gens ou du peuple ou du bas étage dans ces sortes de lieux, où l'on ne laisse entrer, dans l'ordre, que des personnes de condition. Si l'on les eût vus occupés par des gens de moindre étoffe, au préjudice d'une infinité de noms illustres que M. le Prince avoit avec lui, les indifférents du Parlement se fussent prévenus infailliblement contre un spectacle de cette nature. Il m'étoit important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive; et je préférai cet avantage à celui d'une plus grande sûreté. Il faillit à m'en coûter cher: car, outre l'aventure de la porte, de laquelle je viens de vous entretenir, M. le Prince, avec lequel j'ai parlé depuis fort souvent de cette journée, m'a dit qu'il avoit fait son compte sur cette circonstance, et que si le bruit de la salle eût duré encore un moment, il me sautoit à la gorge pour me rendre responsable de tout le reste. Il le pouvoit, ayant assurément dans les lanternes plus de monde que moi; mais je suis persuadé que la suite eût été très-funeste aux deux partis et qu'il eût eu lui-même une grande peine de s'en tirer. Je reprends la suite de mon récit.

XII. — *Retz feint de soupirer pour Anne d'Autriche* (1).

Comme M. le Prince sortoit de cette assemblée (le Parlement), suivi d'une foule de ceux du peuple qui étoient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers, avec la procession de la Grande Confrérie que je conduisois (2). Comme elle est composée de trente ou quarante curés de Paris et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avois cru que je n'y avois pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avois même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes, qui étoient MM. de Foleuse, de Lamet, de Quérieux, de Chateaubriant, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné. Trois ou quatre de la populace, qui suivoient M. le Prince, crièrent, dès qu'ils me virent : « Au Mazarin! » M. le Prince, qui avoit, ce me semble, dans son carrosse MM. de la Rochefoucauld, de Rohan et de Gaucour [Joseph-Charles], en descendit aussitôt

(1) Puisque la Reine est satisfaite de Retz, pourquoi ce dernier n'essayerait-il pas de supplanter le Mazarin dans le cœur d'Anne d'Autriche ? On lira avec intérêt le récit curieux de cette tentative.

(2) Le 22 août 1651.

qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avoient commencé à crier, il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction; je la lui donnai le bonnet en tête, je l'ôtai aussitôt et lui fis une très-profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. En voici une autre qui ne le fut pas tant par l'événement, et c'est à mon sens celle qui m'a coûté toute ma fortune, et qui a failli à me coûter plusieurs fois la vie.

La Reine fut si transportée de joie des obstacles que M. le Prince rencontroit à ses desseins, et elle fut si satisfaite de la netteté de mon procédé, que je puis dire avec vérité que je fus quelques jours en faveur. Elle ne pouvoit assez témoigner à son gré, à ceux qui l'approchoient, la satisfaction qu'elle avoit de moi. Madame la Palatine étoit persuadée qu'elle parloit du cœur. Madame de Lesdiguières me dit que Madame de Beauvais qui étoit assez de ses amies l'avoit assurée que je faisois chemin dans son esprit. Ce qui me le persuada plus que tout le reste, fut que la Reine, qui ne pouvoit souffrir que l'on donnât la moindre atteinte à la conduite de M. le cardinal Mazarin, entra en raillerie, et de bonne foi, d'un mot que j'avois dit de lui. Bertet, je ne me souviens pas à propos de quoi, m'avoit dit quelques jours auparavant que le pauvre M. le Cardinal étoit quelquefois bien empêché; et je lui avais bien répondu : « Donnez-moi le Roi de mon côté deux jours durant, et vous verrez si je le serai. » Il avoit trouvé cette sottise assez plaisante, et comme il étoit lui-même fort badin, il ne s'étoit pu empêcher de la dire à la Reine. Elle ne s'en fâcha nullement, elle en rit de bon cœur; et cette circonstance, sur laquelle Madame de Chevreuse, qui connoissait parfaitement la Reine, fit beaucoup de réflexion, jointe à une parole qui lui fut rapportée par Madame de Lesdiguières, lui fit naître une pensée que vous allez voir, après que je vous aurai rendu compte de cette parole.

Madame de Carignan disoit un jour, devant la Reine que, j'étois fort laid (1), et c'étoit peut-être l'unique fois de sa vie où elle n'avoit pas menti. La Reine lui répondit : « Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela. » Madame de Chevreuse ayant su ce discours par Madame de Lesdiguières, à qui Madame de Niesle l'avoit rapporté, se

(1) C'était à peine exagéré.

ressouvint de ce qu'elle avoit ouï dire à la Reine, en beaucoup d'occasions, que la seule beauté des hommes étoit les dents parce que c'étoit l'unique qui fut d'usage. « Essayons, me dit-elle un soir que je me promenois avec elle dans le jardin de l'hôtel de Chevreuse, si vous voulez bien jouer votre personnage, je ne désespère de rien. Faites seulement le rêveur quand vous êtes auprès de la Reine; regardez continuellement ses mains ; pestez contre le Cardinal ; laissez-moi faire du reste. » Nous concertâmes le détail et nous le jouâmes juste comme nous l'avions concerté. Je demandai deux ou trois audiences secrètes, de suite, à la Reine, à propos de rien. Je ne fournis, dans ces audiences, à la conversation que ce qui y étoit bon pour l'obliger à chercher le sujet pour lequel je les lui avois demandées. Je suivis, de point en point, les leçons de Madame de Chevreuse ; je poussai l'inquiétude et l'emportement contre le Cardinal jusqu'à l'extravagance. La Reine, qui étoit naturellement très-coquette, entendoit les airs. Elle en parla à Madame de Chevreuse, qui fit la surprise et l'étonnée ; mais qui ne la fit qu'autant qu'il le fallut pour mieux jouer son jeu, en faisant semblant de revenir de loin, et de faire, à cause de ce que la Reine lui en disoit, une réflexion à laquelle elle n'auroit jamais pensé sans cela, sur ce qu'elle avoit remarqué, en arrivant à Paris, de mes emportements contre le Cardinal. « Il est vrai, Madame, disoit-elle à la Reine, que Votre Majesté me fait ressouvenir de certaines circonstances qui se rapportent assez à ce que vous me dites. Le Coadjuteur me parloit des journées entières de toute la vie passée de Votre Majesté, avec une curiosité qui me surprenoit parce qu'il entroit même dans le détail de mille choses qui n'avoient aucun rapport au temps présent ; ces conversations étoient les plus douces du monde tant qu'il ne s'agissoit que de vous. Il n'étoit plus le même homme s'il arrivoit que l'on nommât par hasard le nom de M. le Cardinal ; il disoit même des rages de Votre Majesté, et puis tout d'un coup il se radoucissoit, mais jamais pour M. le Cardinal. Mais à propos, il faut que je rappelle dans ma mémoire la manie qui lui monta un jour à la tête contre feu Buckingham : je ne m'en ressouviens pas précisément, il ne pouvoit souffrir que je disse qu'il étoit fort honnête homme. Ce qui m'a toujours empêchée de faire réflexion sur mille

choses de cette nature, que je vois d'une vue, est l'attachement qu'il a pour ma fille ; ce n'est pas que dans le fond cet atet-chement soit si grand que l'on croit. Je voudrois bien que la pauvre créature n'en eût pas plus pour lui qu'il en a pour elle. Sur le tout, je ne me puis imaginer, Madame, que le Coadjuteur soit assez fou pour se mettre cette vision dans la fantaisie. »

Voilà l'une des conversations de Madame de Chevreuse avec la Reine ; il y en eut vingt ou trente de cette nature dans lesquelles il se trouva à la fin que la Reine persuada à Madame de Chevreuse que j'étois assez fou pour m'être mis cette vision dans l'esprit, et dans lesquelles pareillement Madame de Chevreuse persuada à la Reine que je l'y avois effectivement beaucoup plus fortement qu'elle ne l'avoit cru d'abord elle-même. Je ne m'oubliai pas de ma part ; je jouai bien, je passai, dans les conversations que j'avois avec la Reine, de la rêverie à l'égarement. Je ne revins de celui-ci que par des reprises, qui en marquant un profond respect pour elle, marquoient toujours du chagrin et quelquefois de l'emportement contre M. le Cardinal. Je ne m'aperçus pas que je m'embrouillasse à la cour par cette conduite ; mais Mademoiselle de Chevreuse, à laquelle Madame sa mère avoit jugé nécessaire de la faire agréer, pour la raison que vous verrez ci-après, prit en gré de la troubler au bout de deux mois, par la plus grande et la plus signalée de toutes les imprudences (1). Je vous rendrai compte de ce détail, après que je me serai satisfait moi-même sur une omission qu'il y a déjà assez longtemps que je me reproche dans cet ouvrage.

Presque tout ce qui y est contenu n'est qu'un enchaînement de l'attachement que la Reine avoit pour M. le cardinal Mazarin, et il me semble que, pour cette raison, je devois même beaucoup plus tôt vous en expliquer la nature, de laquelle je crois que vous pouvez juger plus sûrement, si je vous expose au préalable quelques événements de ses premières années, que je considère comme aussi clairs et aussi certains que ceux que j'ai vus moi-même, parce que je les tiens de Madame de Chevreuse, qui a été la seule et véri-

(1) Voir plus bas, page 86.

table confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit plusieurs fois que la Reine n'étoit Espagnole ni d'esprit ni de corps; qu'elle n'avoit ni le tempérament ni la vivacité de sa nation; qu'elle n'en tenoit que la coquetterie, mais qu'elle l'avoit au souverain degré; que M. de Bellegarde, vieux, mais poli et galant à la mode de la cour de Henri III, lui avoit plu; qu'elle s'en étoit dégoûtée, parce qu'en prenant congé d'elle, lorsqu'il alla commander l'armée à La Rochelle, et lui ayant demandé en général la permission d'espérer d'elle une grâce devant son départ, il s'étoit réduit à la supplier de vouloir bien mettre la main sur la garde de son épée; qu'elle avoit trouvé cette manière si sotte, qu'elle n'en avoit jamais pu revenir; qu'elle avoit agréé la galanterie de M. de Montmorency, beaucoup plus qu'elle n'avoit aimé sa personne, que l'aversion qu'elle avoit pour les manières de M. le cardinal de Richelieu, qui étoit aussi pédant en amour qu'il étoit honnête homme pour les autres choses, avoit fait qu'elle n'avoit jamais pu souffrir la sienne; que le seul homme qu'elle avait aimé avec passion étoit le duc de Buckingham; qu'elle lui avoit donné rendez-vous, une nuit, dans le petit jardin du Louvre; que Madame de Chevreuse, qui étoit seule avec elle, s'étant un peu éloignée, entendit du bruit comme de deux personnes qui se luttoient; que s'étant rapprochée de la Reine, elle la trouva fort émue et M. de Buckingham à genoux devant elle; que la Reine, qui s'étoit contentée, ce soir, de lui dire en remontant dans son appartement que tous les hommes étoient brutaux et insolents, lui avoit commandé, le lendemain au matin, de demander à M. de Buckingham s'il étoit bien assuré qu'elle ne fût pas en danger d'être grosse; que depuis cette aventure, elle, Madame de Chevreuse, n'avoit eu aucune lumière d'aucune galanterie de la Reine, qu'elle lui avoit vu, dès l'entrée de la Régence, une grande pente pour M. le Cardinal; mais qu'elle n'avoit pu démêler jusques où cette pente l'avoit portée; qu'il étoit vrai qu'elle avoit été chassée de la cour sitôt après; qu'elle n'auroit pas eu le temps d'y voir clair, quand même il y auroit eu quelque chose; qu'à son retour en France, après le siège de Paris, la Reine, dans les commencements, s'étoit tenue si couverte avec elle, qu'elle n'avoit pu y rien pénétrer; que depuis qu'elle s'y étoit raccoutumée, elle lui avoit vu, dans des mo-

ments, de certains airs qui avoient beaucoup de ceux qu'elle avoit eus autrefois avec Buckingham ; qu'en d'autres, elle avoit remarqué des circonstances qui lui faisoient juger qu'il n'y avoit entre eux qu'une liaison intime d'esprit ; que l'une des plus considérables étoit la manière dont le Cardinal vivoit avec elle, peu galante et même rude ; ce qui toutefois, ajoutoit Madame de Chevreuse, a deux faces, de l'humeur dont je connois la Reine. Buckingham me disoit autrefois qu'il avoit aimé trois reines, qu'il avoit été obligé de gourmer toutes trois ; c'est pourquoi je ne sais qu'en juger. Voilà comme Madame de Chevreuse m'en parloit. Je reviens à ma narration.

(Seconde partie.)

XIII. — *La promotion du coadjuteur au cardinalat* (1).

Vous avez vu, dans le deuxième volume de cette histoire, que j'avois envoyé à Rome l'abbé Charrier (2), qui trouva la face de cette cour tout à fait changée, par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olimpia (3), belle-sœur du Pape. Innocent (4) s'étoit laissé toucher à des manières de réprimande que l'Empereur, à l'instigation des jésuites, lui avoit fait faire par son nonce de Vienne. Il ne voyoit plus la signora ; et il soulageait le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avoit, par des conversations assez fréquentes avec Madame la princesse de Rossane, femme de son neveu, qui, quoique très-spirituelle, n'approchoit pas du génie de la signora, mais qui, en récompense, étoit beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, et au point que la signora Olimpia en eut une cruelle jalousie, qui, en donnant encore de nouvelles lumières à son esprit déjà extrêmement éclairé et habile par lui-même, lui

(1) Nous sommes dans les premières semaines de 1652. Mazarin est de retour et promène le jeune roi dans les provinces du centre, afin de gagner des sympathies à sa cause ; Condé et les princes sont les alliés des Espagnols. Retz conseille à Monsieur de former un tiers parti, avec les parlementaires et les grandes villes, un parti opposé et à Mazarin et à Condé, allié des étrangers. Sur ces entrefaites arrive la nouvelle de la promotion du coadjuteur au cardinalat (18 février 1652).

(2) Représentant à Rome du coadjuteur.

(3) Maldachini Paufilio.

(4) J.-B. Paufilio.

fit enfin trouver le moyen de ruiner sa belle-fille auprès du Pape, et de rentrer dans sa première faveur. Ma nomination tomba justement dans le temps où celle de Madame la princesse de Rossane étoit la plus forte ; et il parut, en cette occasion, que la fortune voulut réparer la perte que j'avois faite en la personne de Pancirolle (1). C'est le seul endroit de ma vie où je l'ai trouvée favorable. Je vous ai dit ailleurs les raisons pour lesquelles j'avois lieu de croire que Madame la princesse de Rossane me le pouvoit être, et sans comparaison davantage que la signora Olimpia, qui ne faisoit rien qu'à force d'argent, et vous croyez aisément qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau.

L'abbé Charrier trouva à Rome tout ce que j'y avois espéré de Madame de Rossane, et le premier avis qu'elle lui donna, fut de se défier au dernier point de l'ambassadeur, qui joignoit aux ordres secrets que la cour lui avoit donnés contre moi, la passion effrénée qu'il avoit lui-même pour la pourpre. L'abbé Charrier profita très-habilement de cet avis, car il joua toujours l'ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui faisant voir, en même temps, la promotion très-éloignée. La haine que le Pape avoit conservée depuis longtemps pour la personne de M. le cardinal Mazarin contribua à ce jeu, et l'intérêt de Monsignor Chigi, secrétaire d'État, qui a été depuis Alexandre VII, y concourut aussi avec beaucoup d'effet. Il étoit assuré du chapeau pour la première promotion, et il n'oublia rien de ce qui la pouvoit avancer. Monsignor Azolini, qui étoit secrétaire des brefs et qui avoit été attaché à Pancirolle, avoit hérité de son mépris pour le Cardinal et de sa bonne volonté pour moi. Ainsi M. le bailli de Valancey (2) fut amusé ; et il ne fut même averti de la promotion qu'après qu'elle fut faite. Le pape Innocent m'a dit qu'il savoit, de science certaine, qu'il avoit dans sa poche la lettre du Roi pour la révocation de ma nomination, avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la dernière nécessité et à l'entrée du consistoire où les cardinaux seroient déclarés ; et l'abbé Charrier m'avoit dépêché

(1) Cardinal très favorable à de Retz, et dont l'abbé Charrier lui avait annoncé la mort (1651) lorsqu'il était allé à Rome comme mandataire du coadjuteur.

(2) Ou Valençay, ambassadeur à Rome, très opposé à la nomination de Retz.

deux courriers pour me donner le même avis. Ce qui est constant, et que j'ai su depuis par Champfleury, capitaine des gardes de M. le Cardinal, c'est qu'aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de ma promotion, qu'il apprit à Saumur, il lui commanda à lui Champfleury d'aller chez la Reine en diligence, et de la conjurer de sa part de se contraindre et d'en faire paroître de la joie.

Je ne puis m'empêcher, en cet endroit, de rendre honneur à la vérité, et de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m'imaginai, et très mal à propos, qu'il n'étoit pas de la dignité du poste où j'étois de l'attendre, et que ce petit délai de trois ou quatre mois que Rome fut obligée de prendre pour régler une promotion de seize sujets, n'étoit pas conforme aux paroles qu'elle m'avoit données, ni aux recherches qu'elle m'avoit faites. Je me fâchai, et j'écrivis une lettre offensive à l'abbé Charrier, sur un ton qui n'étoit assurément ni du bon sens, ni de la bienséance. C'est la pièce la plus passable, pour le style, de toutes celles que j'aie jamais faites (je l'ai cherchée pour l'insérer ici, et je ne l'ai pu retrouver). La sagesse de l'abbé Charrier, qui la supprima à Rome, fit qu'elle me donna de l'honneur par l'événement; parce que tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié, et même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une véritable honte; je la conserve encore, et il me semble que je répare en quelque façon ma faute en la publiant. Je reprends le fil de ma narration...

J'éprouvai, en ce rencontre, que les plus habiles courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur les conjectures. Celles que ces Messieurs tirèrent de ma promotion au cardinalat, furent que je n'avois obtenu le chapeau que par le moyen des grands engagements que j'avois pris avec la cour. Ils agirent sur ce principe; ils me déchirèrent auprès de Monsieur sur ce titre. Comme il en savoit la vérité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit au lieu de m'y perdre; parce qu'en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué; et vous allez voir le piège que les attaquants se tendirent à eux-mêmes à cette occasion. Je disois un jour à Monsieur, que je ne concevois pas comme il ne se lassoit pas de toutes les sottises qu'on lui disoit tous les jours contre moi, sur le même ton,

et il me répondit en ces propres termes : « Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connoître, tous les matins, la méchanceté des gens couverte du nom de zèle, et tous les soirs, leurs sottises déguisées en pénétration ? » Je dis à Monsieur que je recevois cette parole avec respect, et comme une grande et belle leçon pour tous ceux qui avoient l'honneur d'approcher des grands princes.

Ce que les serviteurs de M. le Prince faisoient contre moi parmi le peuple, faillit à me coûter plus cher. Ils avoient des criailleurs à gages, qui m'étoient plus incommodes, en ce temps-là, qu'ils ne l'avaient été auparavant, parce qu'ils n'osoient paroître devant la nombreuse suite de gentilhommes et de livrées qui m'accompagnoient. Comme je n'avois pas encore reçu le bonnet, que les cardinaux françois ne prennent que de la main du Roi, à qui le courrier du Pape est dépêché à cet effet, je ne pouvois plus marcher en public qu'*incognito* selon les règles du cérémonial ; et ainsi, lorsque j'allois au Luxembourg, c'étoit toujours dans un carrosse gris et sans livrées, et je montois même dans le cabinet des livres par le petit degré, qui répond dans la galerie, afin d'éviter le grand escalier et le grand appartement. Un jour que j'y étois avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avoit dans la cour une assemblée de deux ou trois cents de ces criailleurs qui disoient que je trahissois Monsieur et qu'ils me tueroient.

Monsieur me parut consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, et l'exemple du maréchal de Clermont, assommé entre les bras du Dauphin, qui, tout au plus, ne pouvoit pas avoir eu plus de peur que j'en voyois à Monsieur, me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus sûr, quoiqu'il parût plus hasardeux ; parce que je ne doutai point que la moindre apparence que Son Altesse Royale laisseroit échapper à la frayeur, ne me fit assassiner ; et parce que je doutai encore moins que l'appréhension de déplaire à ceux qui crioient contre le Mazarin, dont il redoutoit le murmure jusques au ridicule, joint à son naturel qui craignoit tout, ne lui en fît donner beaucoup plus qu'il n'en falloit pour me perdre. Je lui dis que je le suppliois de me laisser faire, et qu'il verroit, dans peu, quel mépris l'on devoit faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses gardes ; mais d'une

manière à me faire connoître que je lui faisois fort bien ma cour de ne les pas accepter. Je descendis, quoique M. le maréchal d'Estampes se fût jeté à genoux devant moi pour m'en empêcher; je descendis, dis-je avec Château-Renaut et d'Haqueville, qui étoient seuls avec moi, et j'alloi droit à ces séditieux, en leur demandant qui étoit leur chef. Un gueux d'entre eux, qui avoit une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment : « C'est moi. » Je me tournai du côté de la rue de Tournon en disant : « Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin à ces grilles. » Il me fit une profonde révérence; il me dit qu'il n'avoit pas cru manquer au respect qu'il me devoit; qu'il étoit venu seulement avec ses camarades, pour me dire que le bruit couroit que je voulois mener Monsieur à la cour et le raccommoder avec Mazarin; qu'ils ne le croyoient pas; qu'ils étoient mes serviteurs et prêts à mourir pour mon service, pourvu que je leur promisse d'être toujours bon Frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner; mais je n'avois pas besoin de cette escorte pour le voyage que j'avois résolu, comme vous allez voir. Il n'étoit pas au moins fort long, car Madame de la Vergne, mère de Madame de la Fayette, et qui avoit épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné (1), logeoit où loge présentement Madame sa fille.

Cette Madame de la Vergne étoit honnête femme dans le fond, mais intéressée au dernier point et plus susceptible de vanité pour toutes sortes d'intrigues sans exception, que femme que j'aie jamais connue.

Celle dans laquelle je lui proposai, ce jour-là, de me rendre de bons offices, étoit d'une nature à effaroucher d'abord une prude. J'assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonnes intentions et d'honnêtetés, qu'il ne fut pas rebuté : mais aussi ne fut-il reçu que sous les promesses solennelles que je fis de ne prétendre jamais qu'elle étendît les offices que je lui demandois au delà de ceux que l'on peut rendre en conscience pour procurer une bonne, chaste, pure et sainte amitié. Je m'engageai à tout ce qu'on voulut. On prit mes paroles pour bonnes, et l'on se sut même très-bon gré d'avoir trouvé une occasion toute propre à rompre, dans la suite, le

(1) C'est l'oncle de la Marquise.

commerce que j'avois avec Madame de Pomereux, que l'on ne croyoit pas si innocent. Celui dans lequel je demandai que l'on me servît, ne devoit être que tout spirituel et tout angélique ; car c'était celui de Mademoiselle de la Loupe, que vous avez vue depuis sous le nom de Madame d'Olonne (1). Elle m'avoit fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'étoit faite dans le cabinet de Madame ; elle étoit jolie, elle était belle, elle étoit précieuse par son air et par sa modestie. Elle logeoit tout proche de Madame de la Vergne ; elle étoit amie intime de Mademoiselle sa fille ; elles avoient même percé une porte par laquelle elles se voyaient sans sortir du logis. L'attachement que M. le chevalier de Sévigné avoit pour moi, l'habitude que j'avois dans sa maison et ce que je savois de l'adresse de sa femme, contribuèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trouvèrent fort vaines par l'événement ; car bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux ; bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs ; bien que je m'aperçusse, à de certains airs, que l'on n'étoit pas fâché de voir la pourpre soumise, tout armée et tout éclatante qu'elle étoit, l'on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine ; ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu Mademoiselle de la Loupe, et qui n'ont ouï parler que de Madame d'Olonne. Cette historiette, comme vous voyez, n'est pas trop à l'honneur de ma galanterie...

La vérité me force de vous dire qu'aussitôt que je fus cardinal, je fus touché des inconvénients de la pourpre, parce que j'avois fait peut-être plus de mille fois en ma vie réflexion que je l'avois trop été de l'éclat de la coadjutorerie. Une des sources de l'abus que les hommes font presque toujours de leurs dignités, est qu'ils s'en éblouissent d'abord qu'ils en sont revêtus, et l'éblouissement est cause qu'ils tombent dans les premières fautes, qui sont les plus dangereuses par une infinité de raisons. La hauteur que j'avois affectée dès que je fus coadjuteur me réussit, parce qu'il parut que la bassesse de mon oncle l'avoit rendue nécessaire. Mais je connus clai-

(1) Catherine-Henriette d'Angènes, qui épousa Louis de la Trémouille, comte d'Olonne. Les galanteries de cette très belle comtesse sont tout au long exposées dans *l'Histoire Amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin.

rement que sans cette considération, et même sans les autres assaisonnements que la qualité des temps, plutôt que mon adresse, me donna lieu d'y mettre ; je connus, dis-je, clairement qu'elle n'eût pas été d'un bon sens, ou au moins qu'elle ne lui eût pas été attribuée. Les réflexions que j'avois eu le temps de faire sur cela, m'obligèrent à y avoir une attention particulière à l'égard du chapeau, dont la couleur vive et éclatante fait tourner la tête à la plupart de ceux qui en sont honorés. La plus sensible à mon opinion et la plus palpable de ces illusions est la prétention de précéder les princes du sang, qui peuvent devenir nos maîtres à tous les instants, et qui en attendant le sont presque toujours par leurs considérations de tous nos proches. J'ai de la reconnoissance pour les cardinaux de ma maison, qui m'ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple ; et je trouvai une occasion assez heu reuse de la débiter le propre jour que je reçus la nouvelle de ma promotion. Chateaubriant, dont vous avez déjà vu le nom dans la seconde partie de cette histoire, me dit, en présence d'une infintié de gens qui étoient dans ma chambre : « Nous ne saluerons plus les premiers, présentement ; » ce qu'il disoit, parce que, bien que je fusse très-mal avec M. le Prince et que je marchasse presque toujours fort accompagné, je le saluois, comme vous pouvez croire, partout où je le rencontrois, avec tout le respect qui lui étoit dû par tant de titres. Je lui répondis : « Pardonnez-moi, Monsieur, nous saluerons toujours les premiers et plus bas que jamais. A Dieu ne plaise que le bonnet rouge me fasse tourner la tête au point de disputer le rang aux princes du sang. Il suffit à un gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leur côté. » Cette parole, qui a depuis, à mon sens, comme vous le verrez dans la suite, conservé en France le rang au chapeau par l'honnêteté de M. le Prince et par son amitié pour moi ; cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, et elle commença à diminuer l'envie : ce qui est le plus grand de tous les secrets.

Je me servis encore, pour cet effet, d'un autre moyen. MM. les cardinaux de Richelieu et Mazarin, qui avoient confondu le ministériat dans la pourpre, avoient attaché à celle-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre que quand elles sont jointes ensemble. Il eût été difficile de les séparer en ma personne, au poste où j'étois à Paris. Je le fis

de moi-même en y mettant des circonstances qui firent qu'on ne le pouvoit attribuer qu'à ma modération; et je déclarai publiquement que je ne recevrois purement que les honneurs qui avoient toujours été rendus aux cardinaux de mon nom. Il n'y a que manières à la plupart des choses du monde. Je ne donnai la main à personne sans exception. Je n'accompagnai les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les princes bâtards, que juste au haut de mon degré, et tout le monde fut très-content.

Le troisième expédient auquel je pensai, fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourroit permettre pour rappeler tous ceux qui s'étoient éloignés de moi dans les différentes partialités. Il ne se pouvoit qu'ils ne fussent en bon nombre, parce que ma fortume avoit été si variable et si agitée, qu'une partie des gens avoit appréhendé d'y être enveloppée en de certains temps, et qu'une partie s'étoit opposée à mes intérêts en quelques autres. Ajoutez à ceux-là ceux qui avoient cru qu'ils pouvoient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuierois si j'entrois dans ce détail, et je me contenterai de vous dire que M. de Berci vint chez moi à minuit; que je vis M. de Novion chez le père dom Carouge, chartreux; que je vis, aux Célestins, M. le président le Coigneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoder avec moi, dans un moment où la mitre de Paris recevoit un aussi grand éclat de la splendeur du bonnet. Je fus ravi de me raccommoder de tout le monde, dans un instant où mes avances ne se pouvoient attribuer qu'à générosité. Je m'en trouvai très-bien; et la reconnoissance de quelques-uns de ceux auxquels j'avois épargné le dégoût du premier pas, m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu'il est autant de la politique que de l'honnêteté de ceux qui sont les plus puissants, de soulager la honte des moins considérables, et de leur tendre la main, quand ils n'osent eux-mêmes la présenter.

La conduite que je suivis, avec application, sur ces différents chefs que je viens de vous marquer, convenoit en plus d'une manière à la résolution que j'avois fait de rentrer, autant qu'il seroit en mon pouvoir, dans le repos que les grandes dignités que la fortune avoit assemblées dans ma personne, pouvoient, ce me sembloit, même assez naturellement, me procurer.

Je vous ai déjà dit que l'incorrigibilité, si j'ose ainsi parler, de Monsieur m'avoit rebuté à un point, que je ne pouvois plus seulement m'imaginer qu'il y eût le moindre fondement du monde à faire sur lui. Voici un incident qui vous fera connoître que j'eusse été bien aveuglé, si j'eusse été capable de compter sur la Reine.

Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit, sur la fin de ce troisième volume, d'une imprudence de Mademoiselle de Chevreuse, à propos du personnage que je jouois de concert avec Madame sa mère, à l'égard de la Reine (1). Elle en mit de part sa fille, contre mon sentiment, laquelle d'abord entendit très-bien la raillerie ; et je me souviens même qu'elle prenoit plaisir à me faire répéter la comédie de *la Suissesse :* c'est ainsi qu'on appeloit la Reine. Il arriva un soir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, quelqu'un montroit une lettre qui venoit de la cour et qui portoit que la Reine étoit fort embellie. La plupart des gens se prirent à rire ; et je ne sais en vérité pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mademoiselle de Chevreuse, qui étoit la personne du monde la plus capricieuse, le remarqua, et elle me dit qu'elle ne s'en étonnoit pas, après ce qu'elle avoit remarqué depuis quelque temps ; et ce qu'elle avoit remarqué, s'imaginoit-elle, étoit que j'avais beaucoup de refroidissement pour elle, et que j'avois même un commerce avec la cour, dont je ne lui disois rien. Je crus d'abord qu'elle se moquoit, parce qu'il n'y avoit pas seulement ombre d'apparence à ce qu'elle me disoit ; et je ne connus qu'elle parloit tout de bon, qu'après qu'elle m'eut dit qu'elle n'ignoroit rien de ce qu'un tel valet de pied de la Reine m'apportoit tous les jours. Il est vrai qu'il y avoit un valet de pied de la Reine, qui, depuis quelque temps, venoit très-souvent chez moi ; mais il est vrai aussi qu'il ne m'apportoit rien, et qu'il ne s'y étoit adonné que parce qu'il étoit parent d'un de mes gens. Je ne sais par quel hasard elle sut cette fréquentation. Je sais encore moins ce qui la put obliger à en tirer des conséquences. Enfin elle les tira : elle ne put s'empêcher de murmurer et de menacer. Elle dit, en présence de Séguin, qui avoit été valet de chambre de Madame sa mère et qui avoit quelques charges chez le

(1) Voir page 76.

Roi ou chez la Reine, que je lui avois avoué mille fois que je ne concevois pas comment l'on pût être amoureux de cette Suissesse. Enfin elle fit si bien par ses journées, que la Reine eut vent que je l'avois traitée de Suissesse, en parlant à Mademoiselle de Chevreuse. Elle ne me l'a jamais pardonné, comme vous le verrez dans la suite ; et j'appris que ce mot obligeant avoit été jusqu'à elle, justement trois ou quatre jours devant que M. le Prince arrivât à Paris. Vous concevez aisément que cette circonstance, qui ne marquoit pas que j'eusse lieu d'espérer qu'il pût y avoir, à l'avenir, beaucoup de douceur pour moi à la cour, n'affaiblissoit pas les pensées que j'avois déjà de sortir d'affaire. Le lieu de la retraite n'étoit pas trop affreux ; l'ombre des tours de Notre-Dame y pouvoit donner des rafraîchissements et le chapeau de cardinal la défendoit encore du mauvais vent. J'en concevois les avantages, et je vous assure qu'il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plut pas à la fortune. Je reviens à ma narration.

(*Deuxième partie.*)

XIV. — *Le combat du faubourg Saint-Antoine : massacres à l'Hôtel de Ville* (1).

M. le Prince, qui avoit eu quelque accès de fièvre tierce, alla jusqu'à Limours recevoir ses troupes, qui revenoient d'Étampes (2) ; et comme la cour n'avoit observé en façon du monde ce qu'elle avoit promis, touchant l'éloignement des environs de Paris, il ne s'y crut pas plus obligé de son côté, et il porta sa petite armée à Saint-Cloud, poste considérable, parce que le pont lui donnoit lieu de la porter, en cas de besoin, où il lui plairoit. M. de Turenne, qui étoit avec celle du Roi aux environs de Saint-Denis, où Sa Majesté étoit venue elle-même pour être plus proche de Paris, fit un pont de bateaux à Épinai, en intention de venir attaquer les ennemis

(1) Le nouveau cardinal se démène toujours au milieu de ces intrigues indéterminables et compliquées. Pendant ce temps les événements se précipitent. L'armée de Condé, après le succès de Bléneau (Yonne, le 7 avril 1652), s'est dirigée vers Paris ; le 2 juillet 1652, Condé et Turenne se mesurent devant la Porte Saint-Antoine ; nous allons voir comment le premier triompha des troupes royales, et comment il eut vite fait de compromettre son succès en laissant s'accomplir des massacres à l'Hôtel de Ville.

(2) Où le comte de Tavannes, qui y commandait pour Condé, avait tenu tête à Turenne.

devant qu'ils eussent le temps de se retirer. M. de Tavannes en eut avis et il envoya avertir M. le Prince, qui se rendit au camp en toute diligence. Il le leva sur le soir et il marcha vers Paris, en dessein d'arriver au jour à Charenton, de passer la Marne et d'y prendre un poste dans lequel il ne pourroit être attaqué. M. de Turenne ne lui en donna pas le temps, car il attaqua son arrière-garde dans le faubourg Saint-Denis. M. le Prince en fut quitte pour quelques hommes qu'il perdit du régiment de Conti et il manda à Monsieur, par le comte de Fiesque, qu'il leur répondoit qu'il gagneroit le faubourg Saint-Antoine, dans lequel il prétendoit qu'il auroit plus de lieu de se défendre. C'est en cet endroit où je regrette, plus que je n'ai jamais fait, que M. le Prince ne m'ait pas tenu la parole qu'il m'avoit donnée, de me donner le mémoire de ses actions. Celle qu'il fit en ce rencontre est l'une des plus belles de sa vie. J'ai ouï dire à Lanques (1), qui ne le quitta point ce jour-là, qui est homme du métier et qui est plus mécontent de lui que personne qui vive, qu'il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion. Je serois inexcusable si j'entreprenois de décrire le détail de l'action du monde la plus grande et la plus héroïque, sur des mémoires qui courent les rues et que j'ai ouï dire à des gens de guerre être très-mauvais. Je me contenterai de vous dire qu'après le combat du monde le plus sanglant et le plus opiniâtre, il sauva ses troupes, qui n'étoient qu'une poignée de monde, attaquées par M. de Turenne, et par M. de Turenne renforcé de l'arrivée de M. le Maréchal de la Ferté. Il y perdit le comte de Bossu, Flamand, la Roche-Giffort, Flammarins et Lauresse, du nom de Montmorency. MM. de la Rochefoucauld, de Tavannes, de Coigny, le vicomte de Melun et le chevalier de Fort y furent blessés. Esclainvilliers le fut du côté du Roi, et M. de Saint-Mesgrin et de Mancini tués.

Je ne vous puis exprimer l'agitation de Monsieur dans le cours de ce combat. Tout le possible lui vint dans l'esprit, et, ce qui arrive toujours en ce rencontre, tout l'impossible succéda dans son imagination à tout le possible. Jouy (2), qu'il m'envoya sept fois en moins de trois heures, me dit

(1) Charles de Choiseul, un des officiers de Condé.
(2) Attaché à Monsieur et ami de Retz.

qu'il avoit eu peur un moment que la ville ne se révoltât contre lui; qu'il craignoit, un instant après, qu'elle ne se déclarât trop pour M. le Prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce que se faisoit chez moi, et rien ne le rassura véritablement que le rapport que l'on lui fit que je n'avois que mon suisse à ma porte. Il dit à Bruneau, de qui je le sus le lendemain, que le mal n'étoit pas grand dans la ville, puisque je ne me précautionnois pas davantage. Mademoiselle, qui avoit fait tous ses efforts pour obliger Monsieur à aller dans la rue Saint-Antoine, pour faire ouvrir la porte à M. le Prince qui commençoit à être très pressé dans le faubourg, prit le parti d'y aller elle-même. Elle entra dans la Bastille, où Louvière n'osa, par respect, lui refuser l'entrée; elle fit tirer le canon sur les troupes du maréchal de la Ferté, qui s'avançoient pour prendre en flanc celles de M. le Prince. Elle harangua ensuite la garde qui étoit à la porte Saint-Antoine. Elle s'ouvrit, et M. le Prince y entra avec son armée, plus couverte de gloire que de blessures, quoiqu'elle en fût chargée. Ce combat si fameux arriva le 2 de juillet.

Le 4 (1), l'assemblée générale de l'Hôtel de Ville, qui avoit été ordonnée le 1er par le Parlement, pour aviser à ce qui étoit à faire pour la sûreté de la ville, fut tenue l'après-dînée. Monsieur et M. le Prince s'y trouvèrent, sous prétexte de remercier la ville de ce qu'elle avoit donné l'entrée à leurs troupes le jour du combat, mais, dans la vérité, pour l'engager à s'unir encore plus étroitement avec eux; au moins voilà ce que Monsieur en sut. Voici le vrai, que je n'ai su que longtemps depuis, de la bouche même de M. le Prince, qui me l'a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne me ressouviens pas précisément s'il me confirma ce qui étoit fort répandu dans le public, de l'avis que M. de Bouillon lui avoit donné que la cour ne songeroit jamais sérieusement et de bonne foi à se racommoder avec lui, jusques à ce qu'elle connût clairement qu'il fût effectivement maître de Paris. Je sais bien que je lui demandai à Bruxelles, si ce que l'on avoit dit sur cela étoit véritable; mais je ne me puis remettre ce qu'il me répondit sur ce particulier de M. de Bouillon.

Voici ce qu'il m'apprit du gros de l'affaire. Il étoit per-

(1) 4 juillet.

suadé que je le desservois beaucoup auprès de Monsieur, ce qui n'étoit pas vrai, comme vous l'avez vu ci-devant; mais il l'étoit aussi que je lui nuisois beaucoup dans la ville, ce qui n'étoit pas faux, par les raisons que je vous ai aussi expliquées ci-dessus. Il avoit observé que je ne me gardois nullement, et que je me servois même avec quelque affectation du prétexte de l'incognito, auquel le cérémonial m'obligeoit, pour faire voir la sécurité et la confiance que j'avois en la volonté du peuple, au milieu de ses plus grands mouvements. Il se résolut, et très habilement, de s'en servir de sa part pour faire une des plus belles et des plus sages actions qui ait peut-être été pensée de tout le siècle. Il fit dessein d'émouvoir le peuple le jour de l'assemblée de l'Hôtel de Ville, de marcher droit à mon logis, sur les dix heures, qui étoit justement l'heure où l'on savoit qu'il y avoit le moins de monde, parce que c'étoit celle où pour l'ordinaire j'étudiois; de me prendre civilement dans son carrosse, de me mener hors de la ville et de me faire, à la porte, une défense en forme de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que le coup étoit sûr, et qu'en l'état où étoit Paris, les mêmes gens qui eussent mis hallebarde à la main pour me défendre, s'ils eussent eu loisir d'y faire réflexion, en eussent approuvé l'exécution; il étoit certain que, dans les révolutions qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, pourvu que d'abord ils réussisent. Je n'étois point en défense. M. le Prince se fût rendu maître du Cloître sans coup férir; et j'eusse pu être à la porte de la ville devant qu'il y eût une alarme assez forte pour s'y opposer. Rien n'étoit mieux imaginé : Monsieur, qui eût été atterré du coup, y eût donné des éloges. L'Hôtel de Ville, auquel M. le Prince en eût donné part sur l'heure même, en eût tremblé. La doucenr avec laquelle M. le Prince m'auroit traité, auroit été louée et admirée. Il y auroit eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre, comme en effet j'avoue qu'il y avoit eu beaucoup et d'imprudence et de témérité à n'avoir pas prévu ce possible. La fortune tourna contre M. le Prince ce beau dessein, et elle lui donna le succès le plus funeste que la conspiration la plus noire eût pu produire.

Comme la sédition avoit commencé vers la place Dauphine,

par des poignées de paille que l'on forçoit tous les passants de mettre à leurs chapeaux, M. de Cumont, conseiller au Parlement (1) et serviteur particulier de M. le Prince, qui y avoit été obligé comme les autres qui avoient passé par là, alla en grande diligence au Luxembourg pour en avertir Monsieur, et le supplier d'empêcher que M. le Prince, qui étoit dans la galerie, ne sortît dans cette émotion, laquelle apparemment, dit Cumont à Monsieur, est faite, ou par les Mazarins, ou par le cardinal de Retz, pour faire périr M. le Prince. Monsieur courut aussitôt après Monsieur son cousin, qui descendoit le petit escalier pour monter en carrosse, et pour venir chez moi et y exécuter son dessein. Il le retint par autorité et même par force ; il le fit dîner avec lui et il le mena ensuite à l'Hôtel de Ville, où l'assemblée dont je vous ai parlé se devoit tenir. Ils en sortirent après qu'ils eurent remercié la compagnie, et témoigné la nécessité qu'il y avoit de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vue d'un trompette, qui arriva, dans ce temps-là, de la part du Roi, et qui porta ordre de remettre l'assemblée à huitaine, échauffa le peuple, qui étoit dans la Grève, et qui crioit sans cesse qu'il falloit que la ville s'unît avec MM. les princes. Quelques officiers que M. le Prince avoit mêlés, le matin, dans la populace, n'ayant point reçu l'ordre qu'ils attendoient, ne purent employer sa fougue ; elle se déchargea sur l'objet présent.

L'on tira dans les fenêtres de l'Hôtel de Ville ; l'on mit le feu aux portes, l'on entra dedans l'épée à la main, l'on massacra M. Legras, maître des requêtes, M. Savari, conseiller au Parlement, et M. Miron, maître des Comptes, un des plus hommes de bien et des plus accrédités dans le peuple qui fût à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi ; et M. le maréchal de l'Hospital ne fut tiré de ce péril que par un miracle et par le secours de M. le président Barentin. Un garçon de Paris, appelé Noblet, duquel je vous ai déjà parlé à propos de ce qui m'arriva avec M. de la Rochefoucauld dans le parquet des huissiers, eut encore le bonheur de servir utilement le maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l'effet que le feu

(1) Du Parlement de Paris.

de l'Hôtel de Ville et le sang qui y fut répandu produisirent dans Paris. La consternation d'abord y fut grande; toutes les boutiques y furent fermées en moins d'un clin d'œil. L'on demeura quelque temps en cet état, l'on se réveilla un peu vers les cinq heures, en quelques quartiers, où l'on fit des barricades pour arrêter les séditieux, qui se dissipèrent toutefois presque d'eux-mêmes. Il est vrai que Mademoiselle y contribua. Elle alla elle-même, accompagnée de M. de Beaufort, à la Grève, où elle en trouva encore quelques restes qu'elle écarta. Ces misérables n'avoient pas rendu tant de respect au Saint-Sacrement que le curé de Saint-Jean leur présenta, pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avoient mis aux portes de l'Hôtel de Ville.

M. de Châlons vint chez moi, au plus fort de ce mouvement; et la crainte qu'il avoit pour ma personne l'emporta sur celle qu'il devoit avoir pour la sienne, dans un temps où les rues n'étoient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si peu de précautions qu'il m'en fit honte et je ne puis encore concevoir, à l'heure qu'il est, ce qui me pouvoit obliger à en avoir si peu, dans une occasion où j'en avois, ou du moins où j'en pouvois avoir besoin. C'est l'une de celles qui m'a persuadé, autant que chose du monde, que les hommes sont souvent estimés par les endroits par lesquels ils sont le plus blâmables. On loua ma fermeté; l'on devoit blâmer mon imprudence : celle-ci étoit effective, l'autre n'étoit qu'imaginaire; et la vérité est que je n'avois fait aucune réflexion sur le péril. Je n'y fus plus insensible quand l'on me l'eut fait faire. M. de Caumartin envoya sur-le-champ quérir chez lui mille pistoles, car je n'en avois pas vingt chez moi, avec lesquelles je fis quelques soldats. Je les joignis à des officiers réformés écossois, que j'avois toujours conservés des restes du comte de Montross. Le marquis de Sablières, mestre-de-camp du régiment de Valois, m'en donna cent des meilleurs hommes, commandés par deux capitaines du même régiment, qui étoient mes domestiques. Quérieux m'amena trente gendarmes de la compagnie du cardinal Antoine, qu'il commandoit. Bussy-Lameth m'envoya quatre hommes choisis dans la garnison de Mézières. Je garnis tout mon logis et toutes les tours de Notre-Dame de grenades; je pris mes mesures, en cas d'attaque, avec les bour-

geois des ponts Notre-Dame et de Saint-Michel, qui m'étoient fort affectionnés. Enfin je me mis en état de disputer le terrain et de n'être plus exposé à l'insulte.

Ce parti paroissoit plus sage que celui de l'aveugle sécurité dans laquelle j'étois auparavant. Il ne l'étoit pas davantage, au moins par comparaison à celui que j'eusse choisi, si j'eusse su connoître mes véritables intérêts et prendre l'occasion que la fortune me présentoit. Il n'y avoit rien de plus naturel à ma profession et à l'état où j'étois que de quitter Paris, après une émotion qui jeta la haine publique sur le parti qui, dans ce temps-là, paroissoit m'être le plus contraire. Je n'eusse point perdu ceux des Frondeurs qui étoient de mes amis, parce qu'ils eussent considéré ma retraite comme une résolution de nécessité. Je me fusse établi insensiblement et presque sans qu'ils eussent pu s'en défendre eux-mêmes dans l'esprit des pacifiques, parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur étoit commune. Monsieur n'eût pas pu se plaindre de ce que j'abandonnais un lieu où il paroissoit assez qu'il n'étoit plus le maître. M. le cardinal Mazarin même eût été obligé, en ce cas, et par la bienséance et par l'intérêt, de me ménager ; et il ne se pouvoit même que, naturellement, l'aigreur que la cour avoit contre moi ne diminuât de beaucoup par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses ennemis. Les circonstances dont j'eusse pu accompagner ma retraite eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique que l'on avoit contre le Mazarin, parce que je n'avois qu'à me retirer au pays de Rais, sans aller à la cour, ce qui eût même purgé le soupçon de Mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étois, et de celui que je prévoyois pour l'avenir, et que je prévoyois sans en pouvoir jamais prévoir l'issue. Ainsi j'eusse attendu, en patience, ce qu'il eût plu à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis, sans courir aucun des risques auxquels j'étois exposé à tous les moments des deux côtés. Ainsi je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action violente concilie toujours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé, à la fin des troubles, cardinal et archevêque de Paris, chassé de son siège par le parti qui étoit publiquement joint avec l'Espagne ;

purgé de la faction par ma retraite hors de Paris ; purgé du Mazarinisme par ma retraite hors de la cour ; et le pis du pis qui me pouvoit arriver, après tous ces avantages, étoit d'être sacrifié par les deux partis, s'ils se fussent réunis contre moi, à l'emploi de Rome, qu'ils eussent été ravis de me faire accepter, avec toutes les conditions que j'eusse voulu, et qui à un cardinal archevêque de Paris ne pût jamais être à charge, parce qu'il y a mille occasions dans lesquelles il a toujours lieu d'en revenir. J'eus toutes ces vues et plus grandes et plus étendues qu'elles ne sont sur ce papier. Je ne doutai pas un instant que ce ne fussent les justes et les bonnes ; je ne balançai pas un moment à ne les pas suivre. L'intérêt de mes amis, qui s'imaginoient que je trouverois à la fin, dans le chapitre des accidents, lieu de les servir et de les élever, me représenta d'abord qu'ils se plaindroient de moi, si je prenois un parti qui me tiroit d'affaire et qui les y laissoit. Je ne me suis jamais repenti d'avoir préféré leur considération à la mienne propre ; elle fut appuyée par mon orgueil, qui eût eu peine à souffrir que l'on eût cru que j'eusse quitté le pavé à M. le Prince. Je me reproche et je me confesse de ce mouvement, qui eut toutefois, en ce temps-là, un grand pouvoir sur moi. Il fut imprudent, il fut foible, car je maintiens qu'il y a autant de foiblesse que d'imprudence à sacrifier ses grands et solides intérêts à des pointilles de gloire, qui est toujours fausse, quand elle nous empêche de faire ce qui est plus grand que ce qu'il nous propose. Il faut reconnoître de bonne foi qu'il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les pique dans le présent, à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir. J'ai fait cette remarque une infinité de fois. Je reviens à ce qui regarde le Parlement.

(Deuxième partie.)

XV. — *Retz orateur : discours au Roi.*

Je partis aussitôt (1) avec les députés de tous les corps eccle-

(1) Nous sommes en juin-septembre 1652. Condé, à la suite des massacres de l'Hôtel de Ville, a dû rejoindre les Espagnols. Le roi est à Compiègne ; de Retz imagine de lui conduire une députation du clergé et des communautés religieuses; au fond, derrière la démarche officielle, se cache une autre

siastiques de Paris et près de deux cents gentilshommes, qui m'accompagnoient, outre lesquels j'avois avec moi cinquante gardes de Monsieur. J'eus avis à Senlis que l'on avoit résolu à la cour de n'y pas loger mon cortège ; et Bautru même (1), qui s'étoit mis de mon cortège, pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étoient gardées, me dit qu'il me conseilloit de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis que je ne croyois pas aussi qu'il me conseillât de marcher seul avec des curés, des chanoines et des religieux, dans un temps où il y avoit, à la campagne, un infini nombre de coureurs de tous les partis. Il en convint et il prit les devants, pour expliquer à la Reine et cette escorte et ce cortège, qu'on lui avoit très-ridiculement grossi. Tout ce qu'il put obtenir, fut qu'on me donneroit logement pour quatre-vingts chevaux. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que j'en avois cent douze seulement pour les carrosses.

Cette foiblesse ne me fit que pitié : ce qui me donna de l'ombrage fut que je ne trouvai point sur mon chemin l'escouade des gardes du corps, qui avoient accoutumé, en ce temps-là, d'aller au-devant des cardinaux, la première fois qu'ils paraissoient à la cour. Ma défiance se fût changée en appréhension, si j'eusse su ce que je n'appris qu'à mon retour à Paris, que la cause pour laquelle on ne m'avoit pas fait cet honneur, étoit qu'on n'avoit pas encore bien résolu ce que l'on feroit de ma personne, les uns soutenant qu'il me falloit arrêter, les autres, qu'il étoit nécessaire de me tuer ; et quelques-uns disant qu'il y avoit trop d'inconvénients à violer, en cette circonstance, la foi publique. M. le prince Thomas fit dire à mon père, par le père Senault, de l'Oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu'il avoit été de ce dernier avis ; qu'il ne nommoit personne, mais qu'il y avoit au monde des gens bien scélérats. Madame la Palatine ne me témoigna pas qu'on eût été jusque-là, mais elle me dit, dès le lendemain que j'y fus arrivé, qu'elle m'aimoit mieux à Paris qu'à Compiègne. La Reine me reçut pourtant fort bien ; elle se fâcha devant moi contre l'exempt des gar-

mission secrète : Retz va négocier avec la Reine, au nom de Monsieur ; mais on sera curieux de connaître son éloquence officielle.

(1) Guillaume de Bautru, de l'Académie française, très admiré pour ses bons mots.

des, qui ne m'avoit pas rencontré, et qui s'étoit égaré, disoit-elle, dans la forêt. Le Roi me donna le bonnet le matin du lendemain, et audience l'après-dînée.

Je lui parlai ainsi :

« Sire, tous les sujets de Votre Majesté lui peuvent représenter leurs besoins ; mais il n'y a que l'Église qui ait droit de vous parler de vos devoirs ; nous le devons, Sire, par toutes les obligations que notre caractère nous impose, mais nous le devons particulièrement quand il s'agit de la conservation des peuples, parce que la même puissance qui nous a établis médiateurs entre Dieu et les hommes, fait que nous sommes naturellement leurs intercesseurs envers les rois, qui sont les images vivantes de la Divinité sur la terre.

Nous nous présentons donc à Votre Majesté en qualité de ministre de la parole ; et comme les dispensateurs légitimes des oracles éternels, nous vous annonçons l'évangile de la paix, en vous remerciant des dispositions que vous y avez déjà données, et en vous suppliant très-humblement d'accomplir cet ouvrage si glorieux pour Votre Majesté et si nécessaire au repos de vos peuples ; et nous vous le demandons avec autorité, parce que nous vous parlons au nom de celui de qui les ordres vous doivent être aussi sacrés qu'ils le sont au moindre de vos sujets. Mais, Sire, cette dignité que nous sommes obligés de conserver, et dans nos actions et dans nos paroles, ne diminue en rien le respect que nous devons à votre personne sacrée, elle l'augmente au contraire et nous confirme de plus en plus dans votre service, parce que nous ne saurions élever notre esprit en pensant que nous avons l'honneur d'être les sujets de Votre Majesté, que nous ne confessions, en même temps, que cette qualité nous oblige encore plus particulièrement que le reste des hommes à vous donner toutes les marques imaginables de notre obéissance et de notre fidélité.

« Nous le faisons, Sire, par des paroles que nous pouvons dire effectives, puisqu'elles ont été précédées par des effets. L'église de Paris n'a jamais fait de vœux que pour les avantages de votre couronne, et ses oracles n'ont parlé que pour votre service : elle ne croit pas, Sire, qu'elle puisse donner une suite plus convenable à toutes ses autres actions, que la supplication très-humble qu'elle fait présentement à Votre Majesté, de donner la paix à la ville capitale de votre royaume, parce qu'elle est

persuadée que cette paix n'est pas plus nécessaire pour le soulagement des misérables, que pour l'affermissement solide et véritable de votre autorité.

«Nous voyons nos campagnes ravagées, nos villes désertes nos maisons abondonnées, nos temples violés, nos autels profanés; nous nous contenterions de lever les yeux au ciel et de lui demander justice de ces impiétés et de ces sacrilèges, qui ne peuvent être assez punis par la main des hommes; et pour ce qui touche nos propres misères, le respect que nous avons pour tout ce qui porte le caractère de Votre Majesté, nous obligeroit, sans doute, même dans le plus grand effort de nos souffrances, à etouffer les gémissements et les plaintes que nous causent vos armes, si votre intérêt, Sire, encore plus pressant que le notre, n'animoit nos paroles, et si nous n'étions fortement persuadé que comme notre véritable repos consiste dans notre obéissance, votre véritable grandeur consiste dans votre justice et votre bonté; et qu'il est même dans la dignité d'un grand monarque d'être au-dessus de beaucoup de formalités, qui sont aussi inutiles et même aussi préjudiciables, en quelques rencontres, qu'elles peuvent être nécessaires en d'autres occasions. Et Votre Majesté, Sire, me permettra de lui dire, avec la même liberté que me donne mon caractère, qu'il n'y en a jamais eu de plus superflues que celles dont il s'agit aujourd'hui, puisque vous avez tous les avantages essentiels et puisque vous avez effectivement les cœurs de tous vos peuples; et c'est en cet endroit, Sire, où je me sens forcé, par le secret instinct de ma conscience, de déchirer ce voile qui ne couvre que trop souvent dans les cours des grands princes les vérités les plus importantes et les plus nécessaires.

«Je ne doute point, Sire, que l'on ne vous parle très-différemment des dispositions de Paris: nous les connoissons, Sire, plus particulièrement que le reste des hommes, parce que nous sommes les véritables dépositaires de l'intérieur des consciences, et par conséquent du plus secret des cœurs, et nous vous protestons, par la même vérité qui nous les a confiées, que nous n'en voyons point dans vos peuples qui ne soient très-conformes à votre service; que vous serez, quand il vous plaira, aussi absolu dans Paris que dans Compiègne; que rien ne vous y doit faire ombrage et qu'il n'y a personne qui y

puisse partager ni les affections des peuples, ni l'autorité de Votre Majesté; et nous ne saurions, Sire, vous justifier cette vérité par des preuves plus claires et plus convaincantes, qu'en vous suppliant très-humblement de considérer qu'il faut bien que vous ayez les cœurs de ceux qui n'attendent qu'un seul de vos regards pour se laisser vaincre. Je me trompe, Sire, je parle improprement, je sens que je blesse par cette parole les oreilles de Votre Majesté : elle ne veut vaincre que les ennemis, et ses armes sans doute n'ont point d'autres objets que ceux qu'Henri le grand, aïeul de Votre Majesté, choisit dans les plaines d'Ivry. Je dis qu'il choisit, Sire, parce qu'il distingua les François et les étrangers par cette belle parole, qu'il prononça à la tête de son armée; « Sauvez les François ; » il fit cette distinction l'épée à la main et l'observa encore plus religieusement après toutes ses victoires.

« Ce Parlement qui, dans les grandes agitations de l'État, étoit demeuré dans Paris contre ses ordres, fut continué dans sa séance et dans ses fonctions, parce que ce grand et sage prince, dès le lendemain qu'il y fut entré victorieux et en triomphant, fit publier l'amnistie générale le même jour dans le Palais; et il semble que ce prince tout admirable eût cru qu'il eût manqué quelque chose à sa clémence, s'il ne l'eût fait éclater dans le même lieu où l'on avoit, en quelque rencontre, rendu peu de justice et de déférence à ses volontés. Et il faut avouer que la providence de Dieu prit un soin particulier de couronner sa modération et sa justice, parce que son autorité, qui avoit été si violemment attaquée et presque abattue, se trouva relevée par sa douceur en un point et plus haut et plus fixe que n'avoit jamais été celle de ses prédécesseurs.

« Si je n'appréhendois de donner la moindre apparence d'une comparaison aussi injuste que seroit celle d'un siècle furieux, et qui attaqua pour ainsi parler la royauté dans son trône, et de ces derniers temps, où il faut avouer que les intentions des sujets de Votre Majesté n'ont rien eu de semblable ni d'approchant, je dirois, Sire, en cette occasion, ce que l'on vous doit dire, à mon sens, à Votre Majesté, dans tous les rencontres de votre vie : que vous suivrez sans doute les vestiges de ce grand monarque, et que vous n'aurez pas moins de bonté pour une grande ville qui vous offre avec

ardeur le sang de tous ses citoyens, pour le répandre pour votre service, que le grand Henri n'en eut pour des sujets rebelles qui lui disputoient sa couronne et qui attentoient à sa vie.

« J'ai, Sire, un droit tout particulier et domestique de vous proposer cet exemple : dans cette fameuse conférence, qui fut tenue dans l'abbaye de Saint-Antoine du faubourg de Paris, le roi Henri le Grand dit au cardinal de Gondi : qu'il étoit résolu de ne s'arrêter à aucune formalité dans une affaire où la paix seule étoit essentielle ; je ne connoîtrois nullement le mérite et la valeur de ce discours, si je prétendois le pouvoir orner par des paroles ; je me contente, Sire, de le rapporter fidèlement à Votre Majesté, et de le rapporter avec le même esprit que le cardinal de Gondi l'a reçu.

« Ainsi, Sire, en imitant et la modération et la prudence de ce grand monarque, vous régnerez d'un règne semblable à celui de Dieu, parce que votre autorité n'aura de bornes que celles qu'elle se donnera à elle-même, par les règles de la raison et de la justice. Ainsi, vous rétablirez solidement l'autorité royale, dans laquelle consistent véritablement le repos, la sûreté et le bonheur de tous vos sujets. Ainsi, vous réunirez les cœurs de tous vos peuples, partagés par tant de factions différentes, et dont la division ne sera jamais que fatale à votre service. Ainsi, vous réunirez toutes vos compagnies souveraines dans ce même lieu, où elles ont soutenu, avec tant de vigueur et avec tant de gloire, les droits de vos ancêtres. Ainsi, vous réunirez la maison royale. Ainsi, vous aurez dans vos conseils et à la tête de vos armées M. le duc d'Orléans dont l'expérience, la modération et les intentions absolument désintéressées, peuvent être si utiles et sont si nécessaires pour la conduite de votre État. Ainsi, vous y aurez M. le Prince, si capable de vous seconder dans vos conquêtes. Et quand nous pensons, Sire, qu'un seul moment peut produire tous ces avantages, et quand nous pensons, en même temps, que ce moment n'est pas encore arrivé, nous sentons dans nos âmes des mouvements mêlés de douleur et de joie, d'espérance et de crainte.

« Quelle apparence que la fin de nos maux ne soit pas proche, puisqu'ils ne tiennent plus qu'à quelques formalités légères et qu'un instant peut assoupir ? quelle apparence qu'elles ne

fussent pas déjà terminées, si la justice de Dieu ne vouloit peut-être châtier nos péchés et nos crimes, par des maux que nous endurons contre toutes les règles de la politique, même la plus humaine! Il est, Sire, de votre devoir de prévenir par des actions de piété et de justice les châtiments du ciel, qui menacent un royaume dont vous êtes le père ; il est, Sire, de votre devoir d'arrêter, par une bonne et prompte paix, le cours de ces profanations abominables qui déshonorent la terre et qui attirent les foudres du ciel ; vous le devez comme chrétien, vous le devez et vous le pouvez comme roi. Un grand archevêque de Milan porta autrefois cette parole au plus grand des Empereurs chrétiens, dans une occasion moins importante que celle dont il s'agit présentement et qui regardoit moins les intérêts de Dieu. L'Église de Paris vous la porte aujourd'hui, Sire, avec plus de sujet, et Dieu veuille que ce soit avec autant de succès. Dieu veuille inspirer à Votre Majesté la résolution et l'application de ce remède si prompt et si salutaire, qui consiste dans son retour à Paris que nous vous demandons, Sire, avec tous les respects que vous doivent des sujets très-soumis, mais avec tous les mouvements que peuvent former des cœurs passionnés pour le véritable service de Votre Majesté et pour le repos de son royaume.

« Ainsi, Sire, dès le commencement de votre vie, vous accomplirez un des plus considérables points du testament du plus grand et du plus saint de vos prédécesseurs. Saint Louis étant à l'article de la mort, recommanda très-particulièrement au Roi son fils la conservation des grandes villes de son royaume, comme le moyen le plus propre pour conserver son autorité. Ce grand prince devoit ces sentiments si raisonnables et si bien fondés à l'éducation de la reine Blanche de Castille, sa mère, et Votre Majesté, Sire, devra, sans doute ces mêmes maximes aux conseils de cette grande Reine qui vous a donné à vos peuples et qui anime, par des vertus qui sont sans comparaison et sans exemple, le même sang qui a coulé dans les veines de Blanche et les mêmes avantages qu'elle a autrefois possédés dans la France. »

(Seconde partie.)

XVI. — *Arrestation de Retz : la prison de Vincennes* (1).

Je faisois état de prêcher l'Avent, au moins les dimanches et les fêtes de l'Avent, dans les plus grandes églises de Paris ; et comme je commençai le jour de la Toussaint à Saint-Germain, paroisse du Roi, Leurs Majestés me firent l'honneur d'assister au sermon, et je les allai remercier le lendemain. Comme depuis ce temps-là les avis qu'on me donnoit de toutes parts se multiplièrent, je n'allai plus au Louvre ; en quoi je fis, à mon opinion, une faute : car je crois que cette circonstance détermina plus la Reine à me faire arrêter que toutes les autres. Je dis seulement que je le crois, parce que pour le bien savoir, il seroit nécessaire de savoir au préalable si M. le cardinal Mazarin avoit ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva quand il vit que l'on y avoit réussi. Je ne le sais pas précisement, les gens de la cour même m'en ayant parlé depuis fort différemment.

Lyonne m'a toujours assuré le second. Quelqu'un, dont je ne me souviens pas, m'a assuré qu'il avoit ouï le contraire de M. le Tellier. Ce qui est constant, c'est que, sans une circonstance que vous allez voir, je n'eusse pas été au Louvre ; que je me fusse tenu sur mes gardes, et que, nonobstant les ordres de M. de Pradelle, j'eusse apparemment embarrassé le théâtre au moins assez longtemps pour attendre des nouvelles de M. le cardinal Mazarin. Tout le monde me le conseilloit, et je me souviens que M. d'Hacqueville me dit un soir avec colère : « Vous avez bien gardé votre maison trois semaines pour M. le Prince, est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le Roi ? »

Voici ce qui m'en empêcha. Madame de Lesdiguières, que j'avois sujet de croire être très-bien avertie et qui l'étoit en effet très-bien d'ordinaire, me pressa extrêmement d'aller au Louvre, en me disant que, si j'y pouvois aller en sûreté, il falloit que je convinsse que ce seroit beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienséance, etc. Je convins de

(1) Retz, au milieu de ces intrigues sans fin, s'aliène Anne d'Autriche ; on le soupçonne de « continuer à ménager et à échauffer les rentiers et à cabaler dans les colonelles, etc... ». Retz explique qu'il n'a pas voulu faire un traité particulier en manquant à ses amis ; toujours est-il que « la Reine se résout de jouer à quitte ou à double », et de le supprimer.

la proposition, mais je ne convins pas de la sûreté. « N'y a-t-il que cette considération qui vous empêche ? reprit-elle. — Non, lui répondis-je. — Allez-y donc demain, me dit-elle, car nous savons le dessous des cartes. » Ce dessous des cartes étoit qu'il s'étoit tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations, il avoit été résolu qu'on s'accommoderoit avec moi et que l'on me donneroit même satisfaction pour mes amis. Je suis très-assuré que Madame de Lesdiguières ne me trompoit point. Je ne le suis pas moins que M. le maréchal de Villeroi ne trompoit point Madame de Lesdiguières. Il fut trompé lui-même, et par cette raison je ne lui en ai jamais voulu parler.

J'allai ainsi au Louvre le 19 de décembre, et je fus arrêté dans l'antichambre de la Reine par M. de Villequier, qui étoit capitaine des gardes en quartier. Il s'en fallut très-peu que M. d'Hacqueville ne me sauvât. Comme j'entrai dans le Louvre, il se promenoit dans la cour : il me joignit à la descente de mon carrosse et il vint avec moi chez Madame la maréchale de Villeroi, où j'allais attendre qu'il fût jour chez le Roi. Il m'y quitta pour aller en haut, où il trouva Montmège, qui lui dit que tout le monde disoit que j'allois être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir et pour me faire sortir par la porte des cuisines, qui répondoit justement à l'appartement de Madame de Villeroi. Il ne m'y trouva plus, mais il ne m'y manqua que d'un moment, et ce moment m'eût infailliblement donné la liberté. J'en ai la même obligation à M. d'Hacqueville ; mais je suis assuré que de l'humeur et de la cordialité dont il est, il n'en eût pas la même joie. M. de Villequier me mena dans un appartement, où les officiers de la bouche m'apportèrent à dîner. L'on trouva très-mauvais à la cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité et la lâcheté des courtisans est extrême. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eût fait retourner mes poches, comme on fait aux coupeurs de bourses. M. de Villequier eut ordre de faire cette cérémonie, qui n'étoit pas ordinaire. On n'y trouva qu'une lettre du roi d'Angleterre, qui me chargeoit de tenter du côté de Rome si l'on ne pourroit point lui donner quelque assistance d'argent. Ce nom de lettre d'Angleterre se répandit dans la basse-cour ; il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me crois obligé de faire grâce, à la considération de l'un de ses

frères qui est de mes amis. Il crut faire sa cour de la gloser d'une manière qui fut odieuse. Il sema le bruit que cette lettre étoit du Protecteur. Quelle bassesse !

L'on me fit passer, sur les trois heures, toute la grande galerie du Louvre, et l'on me fit descendre par le pavillon de Mademoiselle. Je trouvai un carrosse du Roi, dans lequel M. de Villequier monta avec moi et cinq ou six officiers des gardes du corps. Le carrosse fit douze ou quinze pas du côté de la ville, mais il tourna tout d'un coup à la porte de la Conférence. Il étoit escorté par M. le maréchal d'Albret, à la tête des gendarmes ; par M. de Vauguion, à la tête des chevau-légers ; et par M. de Venne, lieutenant colonel du régiment des gardes, qui y commandoit huit compagnies. Comme on vouloit gagner la porte Saint-Antoine, il y en avoit deux ou trois autres devant lesquelles il falloit passer ; il y avoit à chacune un bataillon des Suisses, qui avoient les piques baissées vers la ville. Voilà bien des précautions, et des précautions bien inutiles. Rien ne branla dans la ville. La douleur et la consternation y parurent, mais elles n'allèrent pas jusques au mouvement, soit que l'abattement du peuple fût en effet trop grand, soit que ceux qui étoient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. L'on m'en a parlé depuis diversement. Leroux, boucher, mais homme de crédit dans le peuple et de bon sens, m'a dit que toute la boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, et que si M. de Brissac ne lui eût dit qu'on me feroit tuer si on me prenoit, il eût fait des barricades dans tout ce quartier-là, avec toute sorte de facilités. L'Épinay m'a confirmé la même chose de la rue Montmartre. Il me semble que M. le marquis de Château-Renaud, qui se donna bien du mouvement, ce jour-là, pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avoit pas trouvé jour ; et je sais bien que Malclerc, qui courut pour le même dessein les ponts de Notre-Dame et de Saint-Michel, qui étoient fort à moi, y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction et la frayeur. Personne du monde ne peut juger de ce qui fût arrivé, s'il y avoit eu une épée tirée. Quand il n'y en a point de tirée dans ces rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pouvoit rien avoir ; et s'il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. Broussel, l'on se seroit moqué de ceux

qui auroient cru qu'elles eussent été seulement possibles.

J'arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir, et M. le maréchal d'Albret m'ayant demandé, à la descente du carrosse, si je n'avois rien à faire savoir au Roi, je lui répondis que je croirois manquer au respect que je lui devois si je prenois cette liberté. L'on me mena dans une grande chambre, où il n'y avoit ni tapisserie, ni lit ; celui qu'on y apporta, sur les onze heures, étoit de taffetas de la Chine, étoffe peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis très-bien, ce que l'on ne doit pas attribuer a fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé, en cette occasion, qu'il m'éveille le jour et qu'il m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force, et je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis, dans les moments où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine n'est pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi dire parler, moi-même, et à vous rendre compte des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever, le lendemain, sans feu, parce qu'il n'y avoit point de bois pour en faire, et les trois exempts que l'on avait mis auprès de moi eurent la bonté de m'assurer que je n'en manquerois pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours, à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s'appeloit Croisat, il étoit Gascon, et il avoit été, au moins à ce qu'on disoit, valet de chambre de M. Servien. Je ne crois pas que l'on eût pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, et j'étois quelquefois obligé de demeurer dans le lit huit ou dix jours faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein et je me résolus à ne pas mourir au moins de cette sorte de mort. Je me divertis au commencement à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, étoit aussi fripon que Lazarille de Tormes et que le Buscon. Je l'accoutumois à ne me plus tourmenter à force de lui faire connoître que je

ne me tourmentois de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçusse de ce qu'il disoit pour me fâcher, quoiqu'il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises, qui étoit dans la cour du Donjon; et comme je lui demandois ce qu'il en prétendoit faire, il me répondit que son dessein étoit d'y planter des asperges. Vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà une de ses plus grandes douceurs. Il y en avoit tous les jours une vingtaine de cette force. Je les buvois toutes avec douceur, et cette douceur l'effarouchoit, parce qu'il disoit que je me moquois de lui.

Les instances du chapitre et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui étoit en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui étoit le plus foible des hommes et de plus jaloux de moi jusqu'au ridicule, ne les appuyât que très-mollement; leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de M. le chancelier, qui, en présence du Roi et de la Reine, dit à tous ces corps que Sa Majesté ne m'avoit fait arrêter que pour mon propre bien et pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avoit sujet de croire que j'avois dans l'esprit. M. le Chancelier m'a dit depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la Reine qu'il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d'éluder plus spécieusement la demande que faisoit l'Église de Paris en corps, ou que l'on me fît mon procès, ou que l'on me rendît la liberté; et il ajouta que son véritable dessein avoit été de me servir, en faisant que la cour avouât ainsi mon innocence, au moins pour les faits passés.

[Les amis du cardinal ne restent pas inactifs ; les libelles paraîssent, les curés, la Sorbonne « se soulèvent ». Le prisonnier écrit, étudie le latin et le grec, et songe à se sauver ; il est en relations avec ses amis, le Pape insiste pour qu'on lui remette le prisonnier].

Les instances du chapitre de Notre-Dame obligèrent la cour à permettre à un de son corps d'être auprès de moi, et l'on choisit pour cet emploi un chanoine de la famille de M. de Bragelonne, qui avoit été nourri au collège auprès de moi, et

auquel même j'avois donne ma prébende. Il ne trouva pas le secret de se savoir ennuyer, ou plutôt il s'ennuyoit trop dans la prison, quoiqu'il s'y fût enfermé avec joie pour l'amour de moi. Il y tomba dans une profonde mélancolie. Je m'en aperçus, et je fis ce qui étoit en moi pour l'en faire sortir, mais il ne voulut jamais m'écouter sur cela. La fièvre double-tierce le saisit : il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès. L'unique honnêteté que l'on eut pour moi, dans tout le cours de ma prison, fut que l'on ne me dit point le genre de sa mort dans tout le temps que je fus à Vincennes, et je ne l'appris que par M. le premier président de Bellièvre, le jour que l'on me tira du donjon de Vincennes pour me transporter à Nantes. Mais le tragique de cette mort fut commenté par mes amis, et ne diminua pas la compassion du peuple à mon égard. Cette compassion ne diminuoit point non plus les frayeurs de M. le Cardinal, elles le portèrent jusques à prendre la pensée de me transférer à Amiens, à Brest, au Havre de Grâce. J'en fus avertis, je fis le malade. L'on envoya Veson pour voir si effectivement je l'étois. L'on m'a parlé différemment de son rapport. Ce qui empêcha ma translation, fut la mort de M. l'Archevêque qui émut à un point les esprits, que la cour pensa plus à les adoucir qu'à les effaroucher. La manière dont je fus servi en ce rencontre a du prodige.

Mon oncle mourut à quatre heures du matin (1) : à cinq on prit possession de l'Archevêché en mon nom, avec une procuration de moi en très-bonne forme; et M. le Tellier, qui vint à cinq heures et un quart dans l'Église, pour s'y opposer de la part du Roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminoit mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'étoit au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l'on ne croyoit pas qu'il fût possible d'en observer une seule. Les curés s'échauffèrent encore plus qu'à leur ordinaire ; mes amis souffloient le feu ; les peuples ne voyoient plus leur Archevêque ; le Nonce, qui croyoit, avoir été doublement joué par la cour, parloit fort haut et

(1) Le 21 mars 1654.

menaçoit de censures. Un petit livre fut mis au jour, qui prouvoit qu'il falloit fermer les églises. M. le Cardinal eut peur, et comme ses peurs alloient toujours à négocier, il négocia : il n'ignoroit pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informés : il croyoit la moitié du temps que j'étois de ce nombre ; il le crut en celui-là, et il me fit jeter cent et cent vues de permutations, d'établissements, de gros clochers, de gouvernements, de retour dans les bonnes grâces du Roi, de liaison solide avec le ministre.

Pradelle (1) et mon exempt ne parloient du matin au soir que sur ce ton. L'on me donnoit bien plus de liberté qu'à l'ordinaire ; l'on ne pouvoit plus souffrir que je demeurasse dans ma chambre pour peu qu'il fît beau sur le Donjon. Je ne faisois pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changements, parce que je savois par mes amis le dessous des cartes. Ils me mandoient que je me tinsse couvert et que je n'ouvrisse en façon du monde, parce qu'ils étoient informés, à n'en pouvoir douter, que quand l'on viendroit à fondre la cloche, l'on ne trouveroit rien de solide, et que la cour ne songeoit qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir et le clergé et le peuple. Je suivis ponctuellement l'instruction de mes amis, et au point que M. de Navailles, capitaine des gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du Roi et m'ayant fait un discours très-éloigné de ses manières et de son inclination honnête et douce (car le Mazarin l'obligea de me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi très-Chrétien), je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit. Je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sais bien qu'elles marquoient un souverain mépris pour les menaces et pour les promesses, et une résolution inviolable de ne point quitter l'Archevêché de Paris.

[Le président de Bellièvres vient offrir au prisonnier de riches abbayes ; le président se retire avec cette conviction que jamais Retz ne consentira à renoncer à l'archevêché de Paris.]

Pradelle, qui étoit bien plus à l'abbé Fouquet qu'au Cardinal, et qui savoit que l'abbé Fouquet ne vouloit en aucune

(1) Qui avait été chargé, d'arrêter le cardinal mort ou vif, et de le garder dans sa prison.

manière ma liberté (1), lui porta en diligence cette bonne nouvelle, et il reçut, en même temps, la commission de me faire entrevoir, sans affectation, dans les conversations qu'il avoit avec moi, l'archevêché de Reims et des récompenses immenses, afin que lorsqu'on m'en proposeroit de moindres, je me tinsse plus ferme et que ma fermeté aigrît encore davantage le Mazarin. Je m'aperçus de ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je savois de sûr par M. de Bellièvre et mes amis, à ce que j'apprenois de différent par Pradelle et par d'Avanton, qui étoit mon exempt. Celui-ci, qui étoit uniquement dépendant de M. de Navailles, son capitaine, qui n'y entendoit aucune finesse et qui n'alloit qu'au service du Roi, ne me grossissoit rien. L'autre, dont le but étoit de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me feroit, par l'espérance qu'il me faisoit concevoir d'en obtenir de plus considérables, continuoit à me jeter des lueurs éclatantes. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice; je dis à d'Avanton que je ne concevois pas la manière d'agir de la cour; que, quoique je fusse dans les fers, je ne les trouvois pas assez pesants pour souhaiter de les rompre par toutes les voies ; qu'enfin, il falloit agir avec sincérité avec tout le monde, et avec les prisonniers comme avec les autres ; qu'on me faisoit, en même temps, des propositions tout opposées ; que M. le Premier Président m'offroit sept abbayes ; que M. de Pradelle me montroit des archevêchés. D'Avanton, qui, dans le vrai, ne vouloit que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son capitaine de mes plaintes. M. le cardinal Mazarin, qui avoit pris une frayeur mortelle des curés et des confesseurs de Paris, et qui par cette considération brûloit d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle, il l'en gourmanda au dernier point ; il soupçonna le vrai, qui étoit qu'il agissoit par les ordres de l'abbé Fouquet ; et le chagrin qu'il eut de voir qu'il trouvoit dans les siens mêmes des obstacles à ses volontés, contribua beaucoup, à ce que M. de Bellièvre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission, datée du donjon de Vincennes ; que le roi me pourvût des sept abbayes que je vous ai nommées, et que je fusse remis

(1) C'est l'abbé Fouquet, depuis évêque d'Agde, qui avait plusieurs fois proposé d'assassiner Retz.

entre les mains de M. le maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le château de Nantes, et pour être mis en liberté aussitôt qu'il auroit plu à Sa Sainteté d'accepter ma démission; que, quoi qu'il pût arriver de cette démission, je ne pourrois jamais être remis entre les mains de Sa Majesté, qu'après que M. le premier président de Bellièvre auroit écrit de sa main à M. le maréchal de la Meilleraye qu'il l'agréoit; et que, pour la plus grande sûreté de cette dernière clause, le Roi signeroit de sa main un papier, par lequel il permettroit à M. le maréchal de la Meilleraye de donner cette promesse par écrit à M. le premier président de Bellièvre. Tout cela fut éxécuté, et, le Lundi saint, l'un et l'autre me vinrent prendre à Vincennes et ils me menèrent ensemble dans un carrosse du Roi jusqu'au Port-à-l'Anglois.

Comme le maréchal étoit tout estropié de la goutte, il ne put monter jusqu'à ma chambre, ce qui donna le temps à M. de Bellièvre, qui m'y vint prendre, de me dire, en descendant les degrés, que je me gardasse bien de donner une parole que l'on m'alloit demander. Le maréchal, que je trouvai au bas de l'escalier, me la demanda effectivement; c'étoit de ne me point sauver. Je lui répondis que les prisonniers de guerre donnoient des paroles, mais que je n'avois jamais ouï dire qu'on en exigeât des prisonniers d'État. Le maréchal se mit en colère et me dit nettement qu'il ne se chargeroit donc pas de ma personne. M. de Bellièvre, qui n'avoit pu, devant mon exempt, devant Pradelle et devant mes gardes, s'expliquer avec moi en détail, prit la parole, et me dit : « Vous ne vous entendez pas ; M. le Cardinal ne refuse pas de vous donner sa parole, si vous voulez vous y fier absolument et ne lui donner auprès de lui aucuns gardes. Mais si vous le gardez, Monsieur, à quoi vous serviroit cette parole ? car tout homme que l'on garde en est quitte. »

Le Premier Président jouoit à jeu sûr, car il savoit que la Reine avoit fait promettre au maréchal qu'il me feroit toujours garder à vue. Il regarda M. de Bellièvre, et il lui dit: « Vous savez si je puis faire ce que vous me proposez; allons, continua-t-il en se tournant vers moi, il faut donc que je vous garde ; mais ce sera d'une manière de laquelle vous ne vous plaindrez jamais.»

XVII. — *La prison du château de Nantes: l'évasion.*

Nous sortîmes ainsi de Vincennes (1) escortés de gendarmes, de chevau-légers et de mousquetaires du Roi; et des gardes de Monsieur le cardinal Mazarin, qui, à mon opinion, n'eussent pas dû être de ce cortège, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le Premier Président au Port-à-l'Anglois, et nous continuâmes notre route jusqu'à Beaugency, où nous nous embarquâmes après avoir changé d'escorte. La cavalerie retourna à Paris; et Pradelle, qui avoit pour enseigne Morel, qui est présentement, ce me semble, à Madame, se mit dans notre bateau, avec une compagnie du régiment des gardes, qui suivoit dans un autre. L'exempt, les gardes du corps, la compagnie du régiment me quittèrent le lendemain que je fus arrivé à Nantes. Je demeurai purement à la garde de M. le maréchal de la Meilleraye, qui me tint parole, car l'on ne pouvoit rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyoit; on me cherchoit même tous les divertissements possibles ; j'avois presque tous les soirs la comédie. Toutes les dames de la ville s'y trouvoient; elles y soupoient souvent.

Madame de la Vergne, qui avoit épousé en secondes noces M. le chevalier de Sévigné, et qui demeuroit en Anjou, avec son mari, m'y vint voir et y amena Mademoiselle de la Vergne, sa fille, qui est présentement Madame de la Fayette. Elle étoit fort jolie et fort aimable, et elle avoit de plus beaucoup d'air de Madame de Lesdiguières. Elle me plut beaucoup, et la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avoient donnée, dès Paris même, avec application, de mes inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'étoit assez naturelle, et la liberté que M. le maréchal de la Meilleraye me laissoit avec les dames de la ville, qui, étant à la vérité très-entière, m'étoit d'un fort grand soulagement. L'exactitude de la garde fut

(1) 30 mai 1654.

égale à l'honnêteté. On ne me perdoit jamais de vue, que quand j'étois retiré dans ma chambre ; et l'unique porte qui étoit à cette chambre étoit gardée par six gardes jour et nuit. Il n'y avoit qu'une fenêtre très-haute, qui répondoit de plus dans la cour, dans laquelle il y avoit toujours un grand corps de garde, et celui qui m'accompagnoit toutes les fois que je sortois, composé de ces six hommes dont j'ai parlé ci-dessus, se postoit sur la terrasse d'une tour d'où il me regardoit quand je me promenois dans un petit jardin, qui est sur une manière de bastion ou de ravelin qui répond sur l'eau. M. de Brissac, qui se trouva dans le château de Nantes à la descente du carrosse, et MM. de Caumartin, d'Hacqueville, abbé de Pontcarré et Amelot, qui y vinrent bientôt après, furent plus étonnés de l'exactitude de la garde, qu'ils ne furent satisfaits de la civilité, quoiqu'elle fût très-grande. Je vous confesse que j'en fus moi-même fort embarrassé, particulièrement quand j'appris par un courrier de l'abbé Charrier que le Pape ne vouloit pas agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup ; parce que l'agrément du Pape ne l'eût pas validée, et m'eût toutefois donné ma liberté. Je dépêchai en diligence à Rome Malclerc (1), qui a l'honneur d'être connu de vous, et je le chargeai d'une lettre par laquelle j'expliqnois au Pape mes véritables intérêts : je donnai de plus une instruction très-ample à Malclerc, par laquelle je lui marquois tous les expédients de concilier la dignité du Saint-Siège avec l'acceptation de cette démission. Rien ne put persuader Sa Sainteté, elle demeura inflexible. Elle crut qu'il y alloit trop de sa réputation de consentir, même pour un instant, à une violence aussi injurieuse à toute l'Église, et elle dit ces propres paroles à l'abbé Charrier et à Malclerc, qui pressoient le Pape les larmes aux yeux : « Je sais bien que mon agrément ne valideroit pas une démission qui a été extorquée par la force ; mais je sais bien aussi qu'il me déshonoreroit, quand on diroit que je l'ai donné à une démission qui est datée d'une prison.... »

Je vous ai déjà dit que je m'allois quelquefois promener sur une manière de ravelin, qui répond sur la rivière de Loire ; et j'avois observé que, comme nous étions au mois d'août,

(1) Gentilhomme tout dévoué à Retz.

elle ne battoit pas contre la muraille et laissoit un petit espace de terre jusqu'au bastion. J'avois aussi remarqué qu'entre le jardin qui étoit sur ce bastion et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuroient quand je me promenois, il y avoit une porte que Chalucet y avoit fait mettre pour empêcher les soldats d'y aller manger son raisin. Je formai sur ces observations mon dessein, qui fut de tirer sans faire semblant de rien cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n'empêcheroit pas les gardes de me voir, mais qui les empêcheroit au moins de pouvoir venir à moi ; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l'abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendroient, et de faire trouver des chevaux au bas du ravelin et pour moi et pour quatre gentilshommes que je faisois état de mener avec moi. Ce projet étoit d'une exécution très-difficile. Il ne se pouvoit exécuter qu'en plein jour, entre deux sentinelles qui n'étoient qu'à trente pas l'une de l'autre à la portée du demi-pistolet de mes six gardes qui me pouvoient tirer à travers des barreaux de la porte. Il falloit que les quatre gentilshommes, qui devoient venir avec moi et favoriser mon évasion, fussent bien justes à se trouver au bas du ravelin, parce que leur apparition pouvoit aisément donner de l'ombrage. Je ne me pouvois pas passer d'un moindre nombre, parce que j'étois obligé de passer par une place qui est toute proche et qui étoit le promenoir ordinaire des gardes du Maréchal. Si mon dessein n'eût été que de sortir de prison, il eût suffi d'avoir les regards nécessaires à tout ce que je viens de vous marquer ; mais il s'étendoit plus loin et j'avois formé celui d'aller droit à Paris et de paroître publiquement. J'avois encore d'autres précautions à observer, qui étoient, sans comparaison, plus difficiles. Il falloit que je passasse en diligence de Nantes à Paris, si je ne voulois être arrêté par les chemins, où les courriers du maréchal de la Meilleraye ne manqueroient pas de donner l'alarme ; il falloit que je prisse mes mesures à Paris même, où il m'étoit aussi important que mes amis fussent avertis de ma marche, qu'il me l'étoit que les autres n'en fussent point informés. Voilà bien des cordes, dont la moindre qui eût manqué eût déconcerté la machine...

Je me sauvai un samedi 8 d'août, à cinq heures du soir;

la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement ; je descendis, un bâton entre les jambes, très-heureusement, du bastion qui avoit quarante pieds de haut. Un valet de chambre, qui est encore à moi, qui s'appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusèrent eux-mêmes à regarder un Jacobin qui se baignoit et qui, de plus, se noyoit. La sentinelle, qui étoit à vingt pas de moi, mais en lieu d'où elle ne pouvoit pourtant pas me joindre, n'osa me tirer, parce que, lorsque je le vis compasser la mèche, je lui criai que je le ferois pendre s'il tiroit, et il avoua à la question qu'il crut, sur cette menace, que le Maréchal étoit de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignoient, et qui me voyant suspendu à la corde, crièrent que je me sauvois, ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appeloient les gens au secours du Jacobin qui se noyoit. Mes quatre gentilshommes se trouvèrent à point nommé au bas du ravelin, où ils avoient fait abreuver leurs chevaux, comme s'ils eussent voulu aller à la chasse ; je fus à cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme ; et comme j'avois quarante relais posés entre Nantes et Paris, je serois arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie...

Aussitôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauve, qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes, sur la rivière, et où nous étions convenus que M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné m'attendroient avec un bateau pour la passer. La Ralde, écuyer de M. le duc de Brissac qui marchoit devant moi, me dit qu'il falloit galoper d'abord pour ne pas donner le temps aux gardes du Maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où étoit leur quartier, et par laquelle il falloit nécessairement passer. J'avois un des meilleurs chevaux du monde, et qui avoit coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé étoit très-mauvais et très-glissant ; mais un gentilhomme à moi qui s'appeloit Boisguérin, ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu'il voyoit deux gardes du Maréchal qui ne songeoient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui étoit le plus près de moi,

pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval; le soleil, qui étoit encore haut, donna dans la platine, la réverbération fit peur à mon cheval qui étoit vif et vigoureux; il fit un grand soubresaut et il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un autre gentilhomme à moi, nommé Beauchêne, me releva et me remit à cheval; et quoique je souffrisse des douleurs effroyables et que je fusse obligé de me tirer les cheveux, de temps en temps, pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues devant que le Grand-Maître, qui me suivoit à toute bride avec tous les coureurs de Nantes, au moins si l'on en veut croire la chanson de Marigny, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et le chevalier de Sévigné, avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. L'on me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière; mais les forces me manquèrent, et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin, où il me laissa avec un gentilhomme à moi, appelé Montet, qui me tenoit entre ses bras. Il emmena avec lui Joly, qui seul avec Montet avoit pu suivre, les chevaux des autres ayant manqué, et il tira droit à Beaupréau, à dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin...

J'y demeurai caché plus de sept heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avois l'épaule rompue et démise; j'y avois une contusion terrible; la fièvre me prit sur les neuf heures du soir, et l'altération qu'elle me donnoit étoit encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la rivière, je n'osois boire, parce que si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eût paru remué et qui eût donné lieu, par conséquent, à ceux qui couroient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passoient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon (1) à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise Saint-Offanges, homme

(1) Écuyer du Maréchal, qui poursuivait le Cardinal fugitif.

de qualité du pays, que M. de Brissac avoit averti en passant chez lui, vint, sur les trois heures après minuit, me prendre dans cette meule, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avoit plus de cavaliers aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui étoit à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin ; mais, comme j'y avois de quoi boire, je m'y trouvai même délicieusement.

M. et Madame de Brissac me vinrent prendre au bout de sept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau, où j'y trouvai l'abbé de Bélesbat qui les y étoit venu voir, et où je ne demeurai qu'une nuit, jusqu'à ce que la noblesse fût assemblée. M. de Brissac étoit fort aimé dans tout le pays : il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz, qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit, à quatre lieues de là, avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du Maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement, jusques dans la barrière, et nous arrivâmes à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. Je ne manquai pas, dans ce bonheur, de chagrins domestiques. Madame de Brissac, qui s'étoit portée en héroïne dans tout le cours de cette action, me dit, en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale : « Il n'y a que votre malheur qui m'ait empêchée d'y mettre du poison... (1) »

Mais il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, et je sentis, au delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible, jusqu'à l'excès de la foiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé.

Je ne le fus pas à beaucoup près tant, à la dureté de Madame de Retz et de M. son père. Il ne purent s'empêcher de me témoigner leur mauvaise volonté, dès que je fus arrivé. Celle-là se plaignit de ce que je ne lui avois pas confié mon secret, quoiqu'elle ne fût partie de Nantes que la veille que je me sauvai. Celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avois à ne pas me soumettre aux volontés du

(1) Pour se venger d'une indiscrétion infamante, dont elle avait cru Retz coupable en 1649.

Roi ; et il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la cour la ratification de ma démission. La vérité est que l'un et l'autre mouroient de peur du maréchal de la Meilleraye, qui, enragé qu'il étoit et de mon évasion et encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la noblesse, menaçoit de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusqu'au point de s'imaginer, ou de vouloir faire croire, que mon mal n'étoit que délicatesse ; qu'il n'y avoit rien de démis et que j'en serois quitte pour une contusion. Le chirurgien affidé de M. de Retz le disoit à qui le vouloit entendre, et qu'il étoit bien rude que j'exposasse, pour une délicatesse, toute ma maison, qui alloit être investie au premier jour dans Machecoul. J'étois cependant dans mon lit, où je sentois des douleurs incroyables et où je ne pouvois pas seulement me tourner. Tous ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces gens-là et de me jeter dans Belle-Isle, où je pouvois au moins me faire transporter par mer. Le trajet étoit fort délicat, parce que M. le maréchal de la Meilleraye avoit fait prendre les armes à toute la côte. Je ne laissai pas de le hasarder. Je m'embarquai au port de la Roche, qui n'est qu'à une petite demi-lieue de Machecoul, sur une chaloupe que la Gisclaye, capitaine de vaisseau et bon homme de mer, voulut piloter lui-même. Le temps nous obligea de mouiller au Croisic où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnoître la nuit. La Gisclaye, qui savoit la langue et le pays, s'en démêla fort bien. Nous nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, et nous découvrîmes, quelques temps après, une barque longue de Biscayens qui nous donnèrent la chasse. Nous prîmes la fuite à la considération de M. de Brissac, qui n'eût pas pris plaisir d'être mené en Espagne, parce qu'il ne se sauvoit pas de prison comme moi et que l'on eût pu, par conséquent, lui tourner en crime ce voyage. Comme la barque longue faisoit force de vent sur nous et que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous ne ferions que mieux de nous jeter à terre dans l'île de Retz. La barque fit quelque mine de nous y suivre ; elle bordeya assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. Nous nous y remîmes la nuit, nous arrivâmes à Belle-Isle à la pointe du jour.

Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, et j'eus besoin de toute la force de ma constitution, pour défendre et pour sauver de la gangrène une contusion aussi grande que la mienne, et à laquelle je n'appliquai jamais d'autre remède que du sel et du vinaigre. Je ne trouvai pas à Belle-Isle le même dégoût qu'à Machecoul ; mais je n'y trouvai pas, dans le fond, beaucoup plus de fermeté. L'on s'imagina, au pays de Retz, que le commandeur de Neufchaise, qui étoit à la Rochelle, auroit ordre, au premier jour, de m'investir dans Belle-Isle. L'on y apprit que le Maréchal faisoit appareiller deux barques longues à Nantes. Ces avis étoient bons et véritables, mais il s'en falloit bien qu'ils fussent si pressants que l'on les croyoit. Il falloit du temps pour les rendre tels, et plus qu'il n'en eût fallu pour me remettre. La frayeur qui étoit à Machecoul inspira de l'indisposition à Belle-Isle, et je m'en aperçus, en ce que l'on commença à croire que je n'avois pas en effet l'épaule démise et que la douleur, que je recevois de ma contusion, faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet : l'on ne se peut imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures, quand on sent qu'ils sont injustes. Ce qui est vrai, est que ce chagrin change bientôt de nature, parce que l'on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'ils ne sont que les effets ou de la frayeur ou de lassitude. Il en tenoit de l'une et de l'autre dans ceux dont je vous parle en ce lieu.

Le chevalier de Sévigné, homme de cœur, mais intéressé, craignoit qu'on ne lui rasât sa maison ; et M. de Brissac, qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse, plutôt que la foiblesse qu'il avoit témoignée dans le cours de ma prison, étoit bien aise de finir, et de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire, à laquelle ils n'étoient point engagés que pour l'amour de moi. La différence est que je ne croyais pas le péril si pressant, ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse, à mon sens, prendre le temps et de me faire traiter et de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviguer. Ils me voulurent persuader de passer en Hollande, sur un vaisseau de Hambourg qui étoit à la rade, et je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connoissoit, et qui pouvoit me

mener à Nantes comme en Hollande. Je lui proposai de me faire venir cette frégate de corsaires de Biscaye, qui étoit mouillée à notre vue à la pointe de l'île, et ils appréhendèrent de criminaliser par ce commerce avec les Espagnols ; tant fut procédé, que je m'impatientai de toutes les alarmes que l'on prenoit, ou que l'on vouloit prendre à tous les moments, et que je m'embarquai enfin sur une barque de pêcheurs, où il n'y avoit que cinq mariniers de Belle-Isle, Joly, deux gentilshommes à moi, dont l'un s'appeloit Boisguérin et l'autre Sales, et valet de chambre que mon frère m'avoit prêté. La barque étoit chargée de sardines, ce qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frère m'en avoit envoyé, mais l'homme qui le portoit avoit été arrêté par les gardes-côtes. M. son beau-père n'avoit pas eu l'honnêteté de m'en offrir. M. de Brissac me prêta quatre-vingts pistoles, et celui qui commandoit dans Belle-Isle, quatre. Nous quittâmes nos habits ; nous prîmes de méchants haillons de quelques soldats de la garnison, et nous nous mîmes à la mer à l'entrée de la nuit, en dessein de prendre la route de Saint-Sébastien, qui est dans le Guipuscoa. Ce n'est pas qu'elle ne fût assez longue pour un bâtiment de cette nature : car il y a de Belle-Isle à Saint-Sébastien quatre-vingts fort grandes lieues ; mais c'étoit le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvois aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros temps toute la nuit. Il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joie, parce que notre boussole, qui étoit unique, tomba dans la mer par je ne sais quel accident.

Nos mariniers, qui se trouvèrent étonnés et qui d'ailleurs étoient assez ignorants, ne savoient où ils étoient, et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau qui nous donna la chasse nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il étoit turc et de Salé. Comme il brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre, et que par conséquent nous ne pouvions en être loin. Les petits oiseaux, qui venoient se percher sur notre mât, nous le marquoient d'ailleurs assez. La question étoit quelle terre ce pouvoit être, car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs. Nous bordeyâmes toute la nuit dans cette incertitude : nous y demeurâmes tout le lendemain, et un vaisseau dont nous voulûmes nous approcher pour nous en éclaircir, nous tira, pour toute

réponse, trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau et nous appréhendions d'être chargés en cet endroit par un gros temps, auquel il y avoit déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce et nous aperçûmes, à la pointe du jour, une chaloupe à la mer. Nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle appréhendoit que nous ne fussions corsaires. Nous parlâmes espagnol et françois à trois hommes qui étoient dedans ; mais ils n'entendirent ni l'une ni l'autre langue. L'un deux se mit à crier : *San-Sébastien,* pour nous donner à connoître qu'il en étoit ; nous lui montrâmes de l'argent, et nous lui répondîmes : *San-Sébastien,* pour lui faire connoitre que c'étoit où nous voulions aller. Il se mit dans notre barque, et il nous y conduisit : ce qui lui fut bien aisé, parce que nous n'en étions pas fort éloignés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés (1) qu'on nous demanda notre charte-partie, et qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui y navigue sans l'avoir est pendable, sans autre forme de procès. Le patron de notre barque n'avoit pas fait cette réflexion, croyant que je n'en avois pas de besoin. Le défaut de ce papier, joint aux méchants habits que nous avions, obligea les gardes du port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin. Nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le baron de Vatteville, qui commandoit pour le roi d'Espagne dans le Guipuscoa. Ce mot fit que l'on nous mit dans une hôtellerie et que l'on nous donna un homme qui mena Joly à M. de Vateville, qui étoit au Passage, et qui d'abord jugea par ses habits tout déchirés qui étoit un imposteur. Il ne le lui témoigna pourtant pas à tout hasard, et il vint me voir dès le lendemain au matin dans mon hôtellerie. Il me fit alors un fort grand compliment, mais embarrassé, et d'un homme qui avoit accoutumé, au poste où il étoit, de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à le rassurer, fut l'arrivée de Beauchesne, que j'avois dépêché à Paris de Beaupréau et que mes amis me renvoyèrent en diligence aussitôt qu'ils surent que je m'étois embarqué pour Saint-Sébastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles, qu'il eut lieu de croire que ce n'étoit pas un courrier supposé, et il l'en trouva même beaucoup

(1) 12 septembre.

mieux instruit qu'il n'eût souhaité ; car ce fut lui qui lui apprit que l'armée de France avoit forcé celle d'Espagne dans les lignes d'Arras, et cet avis, que M. de Vatteville fit passer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me porta avec une diligence incroyable, sur une frégate de corsaire biscayen, qu'il trouva à la pointe de Belle-Isle et qui fut ravi de se charger de sa personne et de son passage, sachant qu'il me venoit chercher à Saint-Sébastien. Mes amis me l'envoyèrent pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome, plutôt que celui de Mézières, où ils appréhendoient que je ne voulusse me jeter. Cet avis étoit certainement le plus sage : il ne fut pas le plus heureux par l'événement. Je le suivis sans hésister, quoique ce ne fût pas sans peine.

(Seconde partie.)

XVIII. — *L'odyssée du cardinal de Retz : l'Espagne, l'Italie.*

Je connoissois assez la cour de Rome, pour savoir que le poste d'un réfugié et d'un suppliant n'y est pas agréable ; et mon cœur, qui étoit piqué au jeu contre M. le cardinal Mazarin, étoit plein de mouvements qui m'eussent porté, avec plus de gaieté, dans les lieux où j'eusse pu donner un champ plus libre à mes ressentiments. Je n'ignorois pas que je ne pouvois pas espérer de M. le duc de Noirmoutiers, tout ce qui me conviendroit peut-être dans les suites, mais je n'ignorois pas non plus qu'étant le maître dans Mézières, comme je l'y étois, et m'y rendant en personne, il n'étoit pas impossible que je n'engageasse M. de Noirmoutiers, qui enfin gardoit les apparences avec moi et qui même, aussitôt qu'il eut appris ma liberté, m'avoit dépêché un gentilhomme avec le vicomte de Lameth, pour m'offrir retraite dans leurs places. Mes amis ne doutoient pas que je ne la trouvasse, et même très sûre, dans Mézières. Ils craignoient qu'elle ne fût pas de la même nature dans Charleville, et comme la situation de ces places fait que l'une sans l'autre n'est pas fort considérable, ils crurent que, vu la disposition de M. de Noirmoutiers, je ferois mieux de n'y faire aucun fondement pour ma retraite. Je répète encore ici ce que j'ai déjà dit, que je ne sais s'il n'y eut pas lieu de mieux espérer, non pas de la bonne intention de Noirmoutiers, mais de l'état où il se fût trouvé lui-même. Le conseil de mes

amis l'emporta sur mes vues. Ils me représentèrent que l'asile naturel d'un cardinal et d'un évêque persécuté étoit le Vatican ; mais il y a des temps dans lesquels il n'est pas malaisé de prévoir que ce qui devroit servir d'asile, peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis et je le choisis. Quelque événement que ce choix ait eu, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eut pour principe la déférence que je rendis au conseil de ceux à qui j'avois obligation. Je l'estimerois davantage s'il avoit été l'effet de ma modération, et du désir de m'employer à mon rétablissement par les voies ecclésiastiques.

Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M. de Vatteville m'eut reconnu pour le cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, et par les circonstances que je vous ai marquées et par un secrétaire bordelois qu'il avoit, qui m'avoit vu à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui dans un appartement qui étoit au plus haut étage, et il m'y tint si couvert, que, quoique M. le maréchal de Gramont, qui n'étoit qu'à trois lieues de Saint-Sébastien, eût donné avis à la cour, par un courrier exprès, que j'y étois arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant, au point d'en avoir dépêché un autre pour s'en dédire. Je fus trois semaines dans un lit sans me pouvoir remuer, et le chirurgien du baron de Vatteville, qui étoit fort capable, ne voulut pas entreprendre de me traiter, parce qu'il étoit trop tard. J'avois l'épaule absolument démise, et il me condamna d'être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Boisguérin au roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le supplier de me permettre de passer par ses États pour aller à Rome. Ce gentilhomme fut reçu de Sa Majesté Catholique et de don Louis de Haro, au delà de tout ce que je vous en puis exprimer. On le dépêcha dès le lendemain ; on lui donna une chaîne de huit cents écus ; on m'envoya une litière du corps, et l'on m'envoya en diligence don Cristoval de Crassembac, Allemand, mais espagnolisé et secrétaire des langues, très-confident de don Louis. Il n'y a point d'effort que ce secrétaire ne fît pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage seroit au service du roi Catholique, et par l'avantage que mes ennemis en prendroient contre moi. L'on ne comprenoit point ces raisons, qui étoient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes ; et comme je m'en étonnois, Vatteville

qui en présence du secrétaire avoit été de son avis, même avec véhémence, me dit : « Ce voyage coûteroit cinquante mille écus au Roi et peut-être l'archevêché de Paris à vous ; il ne seroit bon à rien. Et cependant il faut que je parle comme l'autre, ou je serois brouillé à la cour. Nous agissons sur le pied de Philippe II, qui avoit pour maxime d'engager toujours les étrangers par des démonstrations publiques. Vous voyez comme nous l'appliquons : ainsi du reste. » Cette parole est considérable, et je l'ai moi-même appliquée depuis plus d'une fois, en faisant réflexion sur la conduite du conseil d'Espagne. Il m'a paru, en plus d'une occasion, qu'il pèche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à ses maximes générales, que l'on pèche en France par le mépris que l'on fait et des générales et des particulières.

Quand don Cristoval vit qu'il ne pouvoit pas me persuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une frégate de Dunkerque, qui étoit à Saint-Sébastien, et il me fit des offres immenses, en cas que je voulusse aller en Flandre traiter avec M. le Prince et me déclarer avec Mézières, Charleville et le Mont-Olympe. Il avoit raison de me proposer ce parti, qui étoit en effet du service du Roi son maître. Vous avez vu celle que j'eus de ne le pas accepter. Ce qui fut très-honnête, est que tous mes refus n'empêchèrent pas qu'il ne me fît apporter un petit coffre de velours vert, dans lequel il y avoit quarante mille écus en pièces de quatre. Je ne crus pas devoir les recevoir, ne faisant rien pour le service du Roi Catholique, et je m'en excusai sur ce titre avec tout le respect que je devois ; et comme je n'avois ni pour moi ni pour les miens, ni linge, ni habits, et que les quatre cents écus que je tirai de la vente de mes sardines furent presque consumés en ce que je donnai aux gens de M. de Vatteville, je le priai de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai rendues depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint-Sébastien et je pris la route de Valence pour m'embarquer à Vivaros, où don Cristoval me promit que don Juan d'Autriche, qui étoit à Barcelone, m'enverroit et une frégate et une galère. Je passai dans une litière du corps du roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom du marquis de Saint-Florent et sous la conduite d'un maître d'hôtel de Vatteville, qui disoit

que j'étois un gentilhomme de Bourgogne, qui alloit servir le Roi dans le Milanois. Comme j'arrivai à Tudelle, ville assez considérable, qui est au delà de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému. L'on y faisoit, la nuit, des feux et des corps de garde. Les laboureurs des environs s'étoient soulevés, parce qu'on leur avoit défendu la chasse. Ils étoient entrés dans la ville, et ils y avoient fait beaucoup de violences et ils avoient même pillé quelques maisons. Un corps de garde, qui fut posté à dix heures du soir devant l'hôtellerie dans laquelle je logeois, commença à me donner quelque soupçon que l'on n'en eût pris de moi; mais une litière du Roi, avec les muletiers de sa livrée, me rassuroit. Je vis entrer dans ma chambre, à minuit, un certain don Martin, avec une épée fort longue et une grande rondache à la main. Il me dit qu'il étoit le fils du logis et qu'il me venoit avertir que le peuple étoit fort ému ; qu'il croyoit que j'étois un François venu pour fomenter la révolte des laboureurs; que l'alcade ne savoit lui-même ce qui en étoit; qu'il étoit à craindre que la canaille ne prît ce prétexte pour me piller et pour m'égorger; et que le corps de garde qui étoit même devant le logis, commençoit à murmurer et à s'échauffer.

Je priai don Martin de leur faire voir, sans affectation, la litière du Roi ; de leur faire parler aux muletiers, de les mettre en conversation avec don Pedro, maître d'hôtel de M. de Vatteville. Il entra justement dans ma chambre en ce moment, pour me dire que c'étoient des *endemoniados* qui n'entendoient ni rime ni raison, et qu'ils l'avoient menacé lui-même de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour sérénades une multitude de voix confuses qui chantoient, ou plutôt qui hurloient des chansons contre les François. Je crus, le lendemain au matin, qu'il étoit à propos de faire voir à ces gens-là, par notre assurance, que nous ne nous tenions pas pour François; et je voulus sortir pour aller à la messe et je trouvai sur le bas de la porte une sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, et en me disant qu'il avoit ordre de l'alcade de me commander de me tenir dans mon logis. J'envoyai don Martin à l'alcade pour lui dire qui j'étois, et don Pedro y alla avec lui. Il me vint trouver en même temps ; il quitta sa baguette à la porte de ma

chambre ; il mit un genou à terre, et, en m'abordant, il baisa le bas de mon justaucorps ; mais il me déclara qu'il ne pouvoit me laisser sortir qu'il n'eût ordre du comte de San-Estevan, vice-roi de Navare, qui étoit à Pampelune. Don Pedro y alla avec un officier de la ville, et il en revint avec beaucoup d'excuses. L'on me donna cinquante mousquetaires d'escorte, montés sur des ânes, qui m'accompagnèrent jusques à Cortes.

Je continuai mon chemin par l'Aragon, et j'arrivai à Saragosse, capitale de ce royaume, grande et belle ville. Je fus surpris au dernier point d'y trouver que tout le monde parloit françois dans les rues. Il y en a en effet une infinité, et particulièrement d'artisans qui sont plus affectionnés à l'Espagne que les naturels du pays. Le duc de Montéléon, Napolitain, de la maison de Pignatelli, vice-roi d'Aragon, m'envoya à trois ou quatre lieues au-devant de moi, un gentilhomme pour me dire qu'il y fût venu lui-même avec toute la noblesse, si le Roi son maître ne lui eût commandé d'obéir à l'ordre contraire qu'il savoit que je lui en donnerois. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille et mille galanteries, et de tous les rafraîchissements imaginables que je trouvai à Saragosse. Permettez-moi, s'il vous plaît, de m'y arrêter un peu, pour vous rendre compte de quelques circonstances qui me parurent assez curieuses. L'on y trouve, devant que d'entrer dans la ville de ce côté-là, l'Alcaçar des anciens rois Maures, qui est présentement à l'inquisition. Il y a auprès une allée d'arbres, dans laquelle je vis un prêtre qui se promenoit. Le gentilhomme du Vice-Roi me dit que ce prêtre étoit le curé d'Occa, ville très-ancienne en Aragon, et que ce curé faisoit la quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien, qui étoit effectivement le dernier des douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse.

Ce même gentilhomme du Vice-Roi me fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable à Saragosse, toujours sous le nom de marquis de Saint-Florent. Mais il ne fit pas la réflexion que *nouestra senora del Pilar*, qui est un des plus célèbres sanctuaires de toute l'Espagne, ne se pouvoit pas voir sous ce titre. L'on ne montre jamais à découvert cette image miraculeuse qu'aux souverains et aux cardinaux. Le marquis de Saint-Florent n'étoit ni l'un ni l'autre ; de sorte que quand

on me vit dans le balustre avec un justaucorps de velours noir et une cravate, le peuple infini qui étoit accouru de la ville au son de la cloche, qui ne sonne que pour cette cérémonie, crut que j'étois le roi d'Angleterre. Il y avoit, je crois, plus de deux cents carrosses de dames, qui me firent cent et cent galanteries, auxquelles je ne répondis que comme un homme qui ne parloit pas trop bien espagnol. Cette église est belle en elle-même, mais les ornements et les richesses en sont immenses, et le trésor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servoit à allumer les lampes, qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit qu'on l'y avoit vu sept ans à la porte de cette église, avec une seule jambe. Je l'y vis avec deux. Le doyen, avec les chanoines, m'assurèrent que toute la ville l'avoit vu comme eux, et que si je voulois encore attendre deux jours, je parlerois à plus de vingt mille hommes, même du dehors, qui l'avoient vu comme ceux de la ville. Il avoit recouvert (1) sa jambe, à ce qu'il disoit, en se frottant de l'huile de ces lampes. L'on célèbre tous les ans la fête de ce miracle avec un concours incroyable, et il vrai qu'encore à une journée de Saragosse, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toute sorte de qualités qui y couroient.

J'entrai de l'Aragon dans le royaume de Valence, qui se peut dire non pas seulement le pays le plus sain, mais encore le plus beau jardin du monde. Les grenadiers, les orangers, les limonadiers y font les palissades des grands chemins. Les plus belles et les plus claires eaux du monde leur servent de canaux. Toute la campagne, qui est émaillée d'un million de différentes fleurs qui flattent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vivaros (2), où don Fernand-Carillo-Quatralve Zuatra, général des galères de Naples, me joignit, le lendemain, avec la patronne de cette escadre, belle et excellente galère, et renforcée de la meilleure partie de la chiourme et de la soldatesque de la capitane, que l'on avoit presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de don Juan d'Autriche, aussi belle et aussi galante que j'en aie jamais vue. Il me donnoit le choix de cette galère ou

(1) *Sic.*
(2) 14 octobre 1654.

d'une frégate de Dunkerque, qui étoit à la même plage et qui étoit montée de trentre-six pièces de canon. Celle-ci étoit plus sûre pour passer le golfe de Lyon, dans une saison aussi avancée, car nous étions dans le mois d'octobre. Je choisis la galère et vous verrez que je n'en fis pas mieux.

Don Cristoval de Cardone, chevalier de Saint-Jacques, arriva à Vivaros un quart d'heure après don Fernand Carillo, et il me dit que M. le duc de Montalte, vice-roi de Valence, l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui; qu'il savoit que j'avois refusé ce que le Roi Catholique m'avoit offert à Saint-Sébastien; qu'il n'osoit, par cette raison, me presser de recevoir ce que le pagueloi des galères avoit ordre de m'apporter; mais que, comme il savoit que la précipitation de mon voyage ne m'avoit pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étois fort libéral et que je ne serois pas fâché de faire quelque régal à la chiourme, il espéroit que je ne refuserois pas quelques petits rafraîchissements pour elle. Ce rafraîchissement consistoit en six grandes caisses pleines de toutes sortes de confitures de Valence, de douze douzaines de paire de gants d'Espagne, exquis, et d'une bourse de senteur dans laquelle il y avoit deux mille pièces d'or, fabrique des Indes, qui revenoient à deux mille deux cents ou trois cents pistoles. Je reçus le présent sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que, comme je ne me trouvois pas en état de servir Sa Majesté Catholique, je croyois que je manquerois à mon devoir, en toutes manières, si je recevois les grandes sommes qu'elle avoit eu la bonté de me faire apporter à Saint-Sébastien et offrir à Vivaros ; mais que je croirois aussi manquer au respect que je devois à un aussi grand monarque, si je n'acceptois le dernier présent dont il lui plaisoit de m'honorer. Je le reçus donc, mais je donnai, avant que de m'embarquer, les confitures au capitaine de la galère, les gants à don Fernand et l'or à don Pedro pour M. le baron de Vatteville, en lui écrivant que, comme il m'avoit dit plusieurs fois qu'il étoit assez embarrassé à cause de l'extrême dépense qui y étoit nécessaire pour faire achever l'Amiral des Indes d'Occident, qu'il faisoit construire à Saint-Sébastien, je lui envoyais un petit grain pour soulager son mal de tête, c'est ainsi qu'il appeloit le chagrin que la fabrique de ce vaisseau lui donnoit.

Ma manière d'agir en ce rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraîchissements de victuailles au capitaine ; il étoit indifférent de retenir les gants d'Espagne ou de les donner à don Fernand. Il eût été de la bonne conduite de retenir les deux mille et tant de pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, et ils ont toujours attribué à mon aversion pour leur nation ce qui n'étoit en moi, dans la vérité, qu'une suite de la profession que j'ai toujours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai, à la seconde garde de la nuit, avec un gros temps, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe. Nous faisions quinze milles par heure et nous arrivâmes, le lendemain, devant le jour, à Mayorque. Comme il y avoit de la peste en Aragon, tout ce qui venoit de la côte d'Espagne étoit conduit à Mayorque. Il y eut beaucoup d'allées et de venues pour nous faire donner pratique, à laquelle le magistrat de la ville s'opposoit avec vigueur. Le Vice-Roi, qui n'est pas à beaucoup près si absolu en cette île que dans les autres royaumes d'Espagne, et qui avoit reçu ordre du Roi son maître de me faire toutes les honnêtetés possibles, fit tant, par ses instances, que l'on me permit à moi et aux miens d'entrer dans la ville, à condition de n'y point coucher. Cela vous paroît sans doute extravagant, parce que l'on porte le mauvais air dans une ville quoique l'on n'y couche pas. Je le dis l'après-dînée à un cavalier mayorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarque, parce qu'elles peuvent s'appliquer en mille rencontres que l'on fait dans la vie : « Nous ne craignons pas que vous nous apportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n'êtes pas passés à Occa ; mais comme vous vous en êtes approchés, nous sommes bien aises de faire, en votre personne, un exemple qui ne vous incommode point et qui nous accommode pour les suites. » Cela en espagnol est plus substantiel et même plus galant qu'en françois.

Le Vice-Roi, qui étoit un comte aragonnois dont j'ai oublié le nom, me vint prendre sur la rade avec cent ou cent vingt carrosses pleins de noblesse et la mieux faite qui soit en Espagne ; il me mena au Léo (on appelle ainsi les cathédrales en ce pays-là), où je vis trente ou quarante femmes de qualité, plus belles les unes que les autres, et ce qui est de

merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'île, au moins elles y sont très rares ; ce sont pour la plupart des beautés fort délicates et des teints de lis et de roses. Les femmes du bas peuple, que l'on voit dans les rues, sont de cette espèce. Elles ont une coiffure particulière qui est fort jolie. Le Vice-Roi me donna un magnifique dîner dans une superbe tente de brocart d'or qu'il avoit fait élever sur le bord de la mer. Il me mena après entendre une musique dans un couvent de filles, qui ne cédoient pas en beauté aux dames de la ville. Elles chantèrent à la grille, à l'honneur de leur saint, des airs et des paroles plus galantes et plus passionnées que ne sont les chansons de Lambert (1). Nous allâmes nous promener, sur le soir, aux environs de la ville, qui sont les plus beaux du monde et tout pareils aux campagnes du royaume de Valence. Nous revînmes chez la Vice-Reine, qui étoit plus laide qu'un démon, et qui, étant assise sous un grand dais et toute brillante de pierreries, donnoit un merveilleux lustre à soixante dames qui étoient auprès d'elle, et qui avoient été choisies entre les plus belles de la ville. L'on me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche dans la galère, au son de toute l'artillerie des bastions, et d'une infinité de hautbois et de trompettes. J'employai à ces divertissements les trois jours que le mauvais temps m'obligea de passer à Mayorque.

J'en partis le 4, avec un vent frais en poupe. Je fis cinquante grandes lieues en douze heures, et j'entrai fort heureusement, avant la nuit, au Port-Mahon, qui est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup et fait un bassin oblong, qui a une grande demi-lieue de large et une bonne lieue de long. Une grande montagne, qui l'environne de tous côtés, fait un théâtre qui, par la multitude et la hauteur des arbres dont elle est couverte et par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes sans exagération plus surprenantes que celles de l'Opéra. Cette

(1) Le même, dont Boileau parle dans la satire III. « Lambert, le fameux musicien, dit encore Boileau, était un fort bon homme, qui promettait à tout le monde de venir, mais qui ne venait jamais. » Il était maître de musique de la chambre du Roi. Lulli épousa sa fille.

même montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le port de tous les vents, et, dans les plus grandes tempêtes, il est toujours aussi calme qu'un bassin de fontaine et aussi uni qu'une glace. Il est partout d'une égale profondeur et les gallions des Indes y donnent fond à quatre pas de terre. Véritablement, pour comble de toute perfection, ce port est dans l'île de Minorque, qui donne encore plus de chair et de toute sortes de victuailles nécessaires à la navigation, que celle de Mayorque ne produit de grenades, d'oranges et de limons.

Le temps grossit extrêmement après que nous fûmes entrés dans le port, et au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. Nous en fîmes pourtant quatre partances, mais le vent nous refusa toujours. Don Fernand Carillo, qui étoit homme de qualité, jeune de vingt-quatre ans, fort honnête et fort civil, chercha à me donner tous les divertissements que l'on pouvoit trouver en ce beau lieu. La chasse y étoit la plus belle du monde en toute sorte de gibier, et la pêche en profusion. En voici une manière qui est particulière, ce me semble, à ce port. Il prit cent Turcs de la chiourme, il les mit de rang, il leur fit tenir à tous un câble d'une prodigieuse grosseur, et fit tomber quatre de ces esclaves, qui attachèrent ce câble à une fort grosse pierre, et la tirèrent après à force de bras, avec leurs compagnons, au bord de l'eau. Ils n'y réussirent qu'après des efforts incroyables, et ils n'eurent guère moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans sept ou huit écailles, moindres que des huîtres en grandeur, mais d'un goût sans comparaison plus relevé. L'on les fit cuire dans leur eau, et le manger en est délicieux.

Le temps s'étant adouci, nous fîmes voile pour passer le golfe de Lyon, qui commence en cet endroit. Il a cent lieues de long et quarante de large, et il est extrêmement dangereux, tant à cause des montagnes de sable que l'on prétend qu'il élève et qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de port sous vent. La côte de Barbarie, qui le borne d'un côté, n'est pas abordable; celle de Languedoc, qui le joint de l'autre, est très-mauvaise; enfin le trajet n'est pas agréable pour les galères, pour peu que la saison soit avancée, et elle l'étoit beaucoup, car nous étions fort proche de la Toussaint, qu'il fait toujours à la mer de grands coups de vent. Don Fernand Carillo, qui étoit un des hommes

d'Espagne les plus aventuriers, m'avoua qu'une médiocre frégate eût été meilleure, en ce rencontre, que la plus forte galère ; il se trouva par l'événement que la moindre felouque eût été aussi bonne que la meilleure frégate. Nous passâmes le golfe en trente-six heures, avec le plus beau temps du monde et avec un vent qui, ne laissant pas de nous servir, ne nous obligeoit presque pas à mettre sur les bougies de la chambre de poupe ces lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le canal, qui est entre la Corse et la Sardaigne. Don Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisoient appréhender changement de temps, me proposa de donner fond à Porto-Condé, qui est un port déshabité dans la Sardaigne ; ce que j'agréai. Son appréhension s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis pour ne pas perdre le beau temps, et ce fut un grand bonheur pour moi ; car M. de Guise, qui alloit à Naples sur l'armée navale de France, étoit mouillé à Porto-Condé avec six galères. Don Fernand Carillo, qui le sut deux jours après, me dit qu'il se fût moqué de ces six galères, parce que la sienne, qui avoit quatre cent cinquante hommes de chiourme, se fût aisément tirée d'affaire ; mais c'eût toujours été une affaire dont un homme qui se sauve de prison se passe encore plus facilement qu'un autre. La forteresse de Saint-Boniface, qui est en Corse et aux Génois, tira quatre coups de canon en nous voyant ; et comme nous en passions trop loin pour en être salué, nous jugeâmes qu'elle nous faisoit quelque signal, et il étoit vrai, car elle nous avertissoit qu'il y avoit des ennemis à Porto-Condé.

Nous ne le prîmes pas ainsi, et nous crûmes qu'elle nous vouloit faire connoître qu'une petite frégate que nous voyions devant nous au sortir du canal, étoit turque, comme elle en avoit le garbe. Don Fernand prit fantaisie de l'attaquer ; et il me dit qu'il me donneroit, si je lui permettois, le plaisir d'un combat qui ne dureroit qu'un quart d'heure. Il commanda que l'on donna chasse à la frégate, qui paroissoit effectivement faire force de voiles pour s'enfuir. Le pilote, qui n'avoit d'attention qu'à cette frégate, en manqua pour un banc de sable qui ne paroissoit pas véritablement au-dessus de l'eau, mais qui est si connu qu'il est même marqué dans les cartes marines. La galère toucha. Comme il

n'y a rien à la mer de si dangereux, tout le monde cria : *Misericordia !* Toute la chiourme se leva pour essayer de se déferrer et de se jeter à la nage. Don Fernand Carillo, qui jouoit au piquet avec Joly, dans la chambre de poupe, me jeta la première épée qu'il trouva devant lui. Tous les officiers et la soldatesque firent la même chose parce qu'ils appréhendoient que la chiourme, où il y avoit beaucoup de Turcs, ne relevassent la galère, c'est-à-dire qu'ils ne s'en rendissent les maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblabes occasions. Quand tout le monde se fut remis en place, il me dit de l'air du monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai ordre, Monsieur, de vous mettre en sûreté, voilà mon premier soin. Il faut y pourvoir. Je verrai après si la galère est blessée. » En proférant cette dernière parole, il me fit prendre à foi de corps par quatre esclaves, et il me fit porter dans la felouque. Il mit avec moi trente mousquetaires espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écueil, qui paroissoit à cinquante pas de là, et où il n'y avoit place que pour quatre à cinq personnes. Les mousquetaires étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture : ils me firent pitié : et quand je vis que la galère n'étoit pas blessée, je les y voulus renvoyer ; mais ils me dirent que si les Corses, qui étoient sur le rivage, me voyoient sans une bonne escorte, ils ne manqueroient pas de me venir piller et égorger. Ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux.

La galère ne fut pas blessée ; ce qui fut une manière de prodige. L'on ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La felouque me vint reprendre, et je remontai sur la galère. Comme nous sortions du canal, nous aperçûmes encore la frégate, qui, voyant que la galère ne la suivoit plus, avoit repris sa route. Nous lui donnâmes chasse, elle la prit. Nous la joignîmes en moins de deux heures, et nous trouvâmes, en effet, qu'elle étoit turquesque, mais entre les mains des Génois qui l'avoient prise sur les Turcs et qui l'avoient armée. Je fus, pour vous dire vrai, très-aise que l'aventure se fût terminée ainsi. Cette guerre ne me plaisoit pas. Elle n'étoit pas grande, mais une égratignure qui me fût arrivée l'eût pu rendre ridicule. Don Fernand Carillo, qui étoit un jeune homme fort brave, la proposa et je n'eus pas la force de la lui refuser, quoique je visse bien que c'étoit une impru-

dence. Le temps se chargeant un peu, l'on crut qu'il étoit à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui est un port déshabité de la Corsègne. Un trompette du gouverneur génois d'un fort qui en est assez proche, vint nous avertir, de la part de son capitaine, que M. de Guise étoit avec six galères de France à Porto-Condé ; qu'apparemment il nous avoit vus passer et qu'il pourroit nous venir surprendre la même nuit sur le fer.

Nous résolûmes de nous remettre à la mer, quoique le temps commencât à être fort gros et qu'il y eût même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu'il a, à sa bouche, un écueil de rocher qui jette un courant assez fâcheux. La bourrasque augmenta avec la lune, et nous eûmes une des plus grandes tempêtes qui se soient peut-être jamais vues à la mer. Le pilote royal des galères de Naples, qui étoit sur notre galère et qui naviguoit depuis cinquante ans, disoit qu'il n'avoit jamais rien vu de pareil. Tout le monde étoit en prières, tout le monde se confessoit, et il n'y eut que don Fernand Carillo, qui communioit tous les jours quand il étoit à terre et qui étoit d'une piété angélique, il n'y eut, dis-je, que lui, qui ne se jeta point aux pieds des prêtres avec empressement. Il laissoit faire les autres ; mais il ne fit rien en son particulier, et il me dit à l'oreille : « Je crains bien que toutes ces confessions, que la seule peur produit, ne vaillent rien. » Il demeura toujours sur le tabernacle, donnant ses ordres avec une froideur admirable ; et en donnant du courage, mais doucement et honnêtement, à un vieux soldat des terres de Naples, qui faisoit paroître un peu d'étonnement, je me souviens toujours qu'il les appela *sennores soldatos de Carlos quinto*. Le capitaine particulier de la galère, qui s'appeloit Willaumes, se fit apporter, au plus fort du danger, ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son Roi. Il se mit dans un grand fauteuil, et il donna un coup de pied dans la mâchoire à un pauvre Napolitain qui, ne pouvant se tenir sur le coursier, marchoit à quatre pattes en criant : *Sennor don Fernando por l'amor de Dios confession.* Le capitaine, en le frappant, lui dit : *Enimigo de Dios piedes confession ?* Et comme je lui représentai que la preuve n'étoit pas bonne, il me répondit que ce vieil-

lard scandalisoit toute la galère. Vous ne pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête ; vous vous en pouvez imaginer aussi peu le ridicule. Un observantin sicilien prêchoit, au pied de l'arbre, que saint François lui avoit apparu et l'avoit assuré que nous ne péririons pas. Ce ne seroit jamais fait, si j'entreprenois de vous décrire les frayeurs et les impertinences que l'on voit en ces rencontres.

Le grand péril ne dura que sept heures ; nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la Pianouse. Le temps s'adoucit, et nous gagnâmes Porto-Longone. Nous y passâmes la Toussaint et la fête des Morts, parce que le vent nous étoit contraire pour sortir du port ; le gouverneur espagnol m'y fit toutes les honnêtetés imaginables ; et comme il vit que le mauvais temps continuoit, il me conseilla d'aller voir Porto-Ferrare, qui est dans l'île d'Elbe aussi bien que Porto-Longone. Il n'y a que cinq milles de l'un à l'autre par terre, et j'y allai à cheval.

Je vous ai tantôt dit qu'il n'y a rien de si agréable, dans le théâtre rustique de l'opéra, que la scène du Port-Mahon ; et je vous puis dire maintenant, avec autant de vérité, qu'il n'y a rien de si pompeux dans les représentations les plus magnifiques que vous en avez vues, que tout ce qui paroît de cette place. Il faudroit être homme de guerre pour vous la décrire, et je me contenterai de vous dire que sa force passe sa magnificence ; elle est l'unique imprenable qui soit au monde, et le maréchal de la Meilleraye en convenoit. Il l'alla visiter après qu'il eut pris Porto-Longone, dans le temps de la Régence ; et comme il étoit impétueux, il dit au commandeur Griffoni, qui y commandoit pour le Grand-Duc, que la fortification étoit bonne, mais que si le Roi son maître lui commandoit de l'attaquer, il lui en rendoit bon compte en six semaines. Le commandeur Griffoni lui répondit que Son Excellence prenoit un trop long terme, et que le Grand-Duc étoit si fort serviteur du Roi, qu'il ne faudroit qu'un moment. Le Maréchal eut honte de son emportement, ou plutôt de sa brutalité et la répara, en disant : « Vous êtes un galant homme, Monsieur le Commandeur, et je suis un sot. Je confesse que votre place est imprenable. » Le Maréchal me fit ce conte à Nantes et le Commandeur me le confirma à Porto-Ferrare, où il commandoit encore quand j'y passai.

Le vent nous ayant permis de sortir de Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombino qui est dans la côte de Toscane. Je quittai, dans ce lieu, la galère, après avoir donné aux officiers, aux soldats et à la chiourme tout ce qui me restoit d'argent, sans excepter la chaîne d'or que le Roi d'Espagne avait donnée à Boisguérin. Je la lui achetai, et je la revendis au facteur du prince Ludovisio, qui est prince de Piombino. Je ne me réservai que neuf pistoles, que je crus me pouvoir mener jusqu'à Florence.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que jamais gens ne méritèrent mieux des gratifications que ceux qui étoient sur cette galère. Leur discrétion à mon égard n'a peut-être jamais eu d'exemple. Ils étoient plus de six cents hommes, dont il n'y en avoit pas un qui ne me connût : il n'y en eut jamais un seul qui en donnât seulement, ni à moi, ni à aucun autre, de démonstration. Leur reconnoissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avois témoignée de leurs honnêtetés, les toucha tellement, qu'ils pleuroient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombino.

C'est où je termine la seconde partie de mon histoire, parce que ce fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, laquelle, jusque-là, avoit été hasardée par beaucoup d'aventures. Je vais travailler au reste du compte que je vous dois de ma vie, et qui en contiendra la troisième et dernière partie.

(Seconde partie ; fin.)

XIX. — *Mort du pape Innocent X ; les mystères du conclave.*

La mort du Pape arriva le 7 janvier, j'avois presque toujours été au lit, je n'avois eu que fort peu de temps pour me préparer au conclave, qui devoit être toutefois, selon toutes les apparences, d'un très-grand embarras pour moi. M. le cardinal d'Est disoit publiquement qu'il avoit ordre du Roi, non-seulement de ne point communiquer avec moi, mais même de ne point me saluer. Le duc de la Terra-Nova, ambassadeur d'Espagne, m'avoit fait toutes les offres imagi-

(1) Retz arrive à Rome, le pape le reçoit en audience particulière, lui donne le chapeau de ses propres mains, et le cardinal proteste contre la déclaration de vacance de son archevêché, par une lettre aux évêques et archevêques de France. Le pape meurt en 1655 ; de Retz va assister à un conclave.

nables de la part du Roi, son maître, aussi bien que le cardinal Harrach, au nom de l'Empereur. Le vieux cardinal de Médicis, doyen du Sacré Collège et protecteur d'Espagne, prit d'abord une inclination naturelle pour moi. Mais vous jugez assez, par ce que vous avez vu de Saint-Sébastien et de Vivaros, que je n'avois pas dessein d'entrer dans la faction d'Autriche. Je n'ignorois pas qu'un cardinal étranger, persécuté par son Roi, ne pouvoit faire qu'une figure très-médiocre, dans un lieu où les égards que le général et les particuliers ont pour les couronnes, ont encore plus de force qu'ailleurs, par les intérêts plus pressants et plus présents que tout le monde trouve à ne leur pas déplaire. Il m'étoit, toutefois, non pas seulement d'importance, mais de nécessité pour les suites, de ne pas demeurer sans mesures, dans un pays où la prévoyance n'a pas moins de réputation que d'utilité ; je me trouvai, pour vous dire le vrai, fort embarrassé dans cette conjoncture. Voici comme je m'en démêlai.

Le Pape Innocent, qui étoit un grand homme, avoit eu une application particulière au choix qu'il avoit fait des sujets pour les promotions des cardinaux, et il est constant qu'il ne s'y étoit que fort peu trompé. La signora Olimpia le força, en quelque façon, par l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, à honorer de cette dignité Maldachin, son neveu, qui n'étoit encore qu'un enfant : mais on peut dire qu'à la réserve de celui-là, tous les autres furent ou bons ou soutenus par des considérations qui les justifièrent. Il est même vrai qu'en la plupart le mérite et la naissance concoururent à les rendre illustres. Ceux de ce nombre, qui ne se trouvèrent pas attachés aux couronnes par la faction, se trouvèrent tout à fait libres à la mort du Pape, parce que le cardinal Pamphile, son neveu, ayant remis son chapeau pour épouser Madame la princesse de Rossane, et le cardinal Astaly, que Sa Sainteté avoit adopté, ayant été dégradé depuis du népotisme, même avec honte, il n'y avoit plus personne qui pût se mettre à la tête de cette faction dans le conclave. Ceux qui se rencontrèrent en cet état, que l'on peut appeler de liberté, étoient MM. les cardinaux Chigi, Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Aquaviva, Pio, Boromée, Albizi, Gualtieri, Azolini, Homodei, Cibo, Odescalchi, Vidman, Aldobrandin. Dix de ceux-là, qui furent Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Boromée, Aquaviva, Pió, Gual-

tieri, Albizi, Homodei, Azolini, se mirent dans l'esprit de se servir de leur liberté pour affranchir le Sacré Collège de cette coutume qui assujettit à la reconnoissance des voix qui ne devroient reconnoître que les mouvements du Saint-Esprit. Ils résolurent de ne s'attacher qu'à leur devoir et de faire une profession publique, en entrant dans le conclave, de toutes sortes d'indépendances et de factions et de couronnes. Comme celle d'Espagne étoit, en ce temps-là, la plus forte à Rome, et par le nombre des cardinaux et par la jonction des sujets qui étoient assujettis à la maison de Médicis, ce fut celle aussi qui éclata le plus contre cette indépendance de l'*Escadron volant*, c'est le nom que l'on donna à ces dix cardinaux que je viens de vous nommer.

Je pris ce moment de l'éclat que le cardinal Jean-Charles de Médicis fit, au nom de l'Espagne, contre cette union, pour entrer moi-même dans leur corps ; à quoi je mis toutefois le préalable qui étoit nécessaire à l'égard de la France ; et je priai Monsignor Scotti, qui y avoit été nonce extraordinaire et qui étoit agréable à la cour, d'aller chez tous les cardinaux de la faction leur dire que je les suppliois de me dire ce que j'avois à faire pour le service du Roi ; que je ne demandois pas le secret, et qu'il suffisoit que l'on me dit jour à jour les pas que j'aurois à faire pour remplir mon devoir.

M. le cardinal Grimaldi fit une réponse fort civile et même fort obligeante à Monsignor Scotti ; mais MM. les cardinaux d'Est, Bichi et Ursin, me traitèrent de haut en bas, même avec mépris. Je déclarai, dès le lendemain, publiquement, que puisqu'on ne me vouloit donner aucun moyen de servir la France, je croyois que je pouvois rien faire de mieux que de me mettre au moins dans la faction la plus indépendante de celle d'Espagne. J'y fus reçu avec toutes les honnêtetés imaginables, et l'événement fit voir que j'avois eu raison.

Je n'en eus pas tant dans la conduite que j'eus, au même moment, avec M. de Lyonne. Il s'étoit racommodé avec M. le cardinal Mazarin, qui l'envoya à Rome pour agir contre moi, et qui, pour l'y tenir avec plus de dignité, lui donna la qualité d'ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Comme il étoit assez ami de Montrésor, il le vit devant qu'il partit. Il le pria de m'écrire qu'il n'oublieroit rien pour adoucir les choses et que je le connoîtrois par les effets. Il parloit

sincèrement : son intention pour moi étoit assez bonne. Je n'y répondis pas comme je devois, et cette faute n'est pas une des moindres de celles que j'ai commises pendant ma vie. Je vous en dirai le détail et les raisons de ma conduite, qui n'étoit pas bonne, après que je vous aurai rendu compte du conclave.

Le premier pas que fit l'Escadron Volant, dans l'intervalle des neuf jours qui sont employés aux obsèques du pape, fut de s'unir avec le cardinal Barberin, qui avoit dans l'esprit de porter au pontificat le cardinal Sachetti, homme d'une représentation pareille à celle du feu président le Bailleul, de qui Ménage disoit qu'il « n'étoit bon qu'à peindre ». Le cardinal Sachetti n'avoit effectivement qu'un fort médiocre talent ; mais comme il étoit créature du pape Urbain et qu'il avoit toujours été fidèlement attaché à sa maison, Barberin l'avoit en tête et avec d'autant plus de fermeté, que son exaltation paroissoit et étoit en effet difficile au dernier point. M. le cardinal Barberin, dont la vie est angélique, a un travers dans l'humeur, qui le rend, comme ils disent en Italie, « *inamorato* de l'impossible ». Il ne s'en falloit guère que l'exaltation de Sachetti ne fût de ce genre. L'amitié étroite entre lui et Mazarin, qui avoit été, sinon domestique, au moins commensal de son frère, n'étoit pas une recommandation pour lui envers l'Espagne ; mais ce qui l'éloignoit encore de la chaire de Saint-Pierre étoit la déclaration publique que la maison de Médicis, qui étoit d'ailleurs à la tête de la faction d'Espagne, avoit faite contre lui dès le précédent conclave.

Ceux de l'Escadron qui avoient en vue de faire pape le cardinal Chigi, crurent que l'unique moyen pour engager M. le cardinal Barberin à le servir, seroit de l'y obliger par reconnoissance, et de faire sincèrement et de bonne foi tous leurs efforts pour porter au pontificat Sachetti, voyant qu'ils seroient pourtant inutiles par l'événement, ou du moins qu'ils ne seroient utiles qu'à les lier si étroitement et si intimement avec le cardinal Barberin, qu'il ne pourroit s'empêcher lui-même de concourir à la suite à ce qu'ils désireroient. Voilà l'unique secret de ce conclave, sur lequel tous ceux à qui il a plu d'en écrire ont dit mille et mille impertinences, et je soutiens que le raisonnement de l'Escadron étoit fort juste. « Nous sommes persuadés que Chigi est le sujet du plus grand

mérite qui soit dans le collège, et nous ne le sommes pas moins qu'on ne le peut faire pape qu'en faisant tous nos efforts pour réussir à Sachetti, qui n'est pas trop bon, mais qui est toujours un des moins mauvais. Selon toutes les apparences du monde, nous n'y réussirons pas, auquel cas nous ferons tomber Barberin à Chigi par reconnoissance et par l'intérêt de nous y conserver. Nous y ferons venir l'Espagne et Médicis par l'appréhension que nous n'emportions à la fin le plus de voix pour Sachetti, et la France par l'impossibilité où elle se trouvera de l'empêcher. » Ce raisonnement beau et profond, auquel il faut avouer que M. le cardinal Azolin eut plus de part que personne, fut approuvé tout d'une voix dans la Transpontine, où l'Escadron Volant s'assembla, dès les premiers jours des obsèques du pape, et après même que l'on y eût examiné mûrement les difficultés de ce dessein, qui eussent paru insurmontables à des esprits médiocres. Les grands noms sont toujours de grandes raisons aux petits génies. France, Espagne, Empire, Toscane étoient des mots tous propres à épouvanter les gens. Il n'y avoit aucune apparence que le cardinal Mazarin pût agréer Chigi, qui avoit été nonce à Munster dans le temps de la négociation de la paix et qui s'étoit déclaré ouvertement, dans plus d'une occasion, contre Servien, qui étoit plénipotentiaire de France. Il n'y avoit pas de vraisemblance que l'Espagne lui dût être favorable. Le cardinal Trivulce, le plus capable sujet de sa faction et peut-être du Sacré-Collège, déclamoit publiquement contre lui comme contre un bigot, et il appréhendoit, dans le fond, extrêmement son exaltation, par la crainte qu'il avoit de sa sévérité, peu propre à souffrir la licence de ses débauches, qui, à la vérité, étoient scandaleuses. Il n'étoit pas croyable que le cardinal Jean-Charles de Médicis pût être bien intentionné pour lui, et par la même raison et par celle de sa naissance, car il étoit Siennois et connu pour aimer passionnément sa patrie, qui est pareillement connue pour n'aimer pas passionnément la domination de Florence.

Toutes ces considérations furent pesées et examinées. On pesa l'apparent, le douteux et le possible, et l'on se fixa à la résolution que je viens de vous marquer, avec une sagesse qui étoit d'autant plus profonde qu'elle paroissoit hardie. Il faut avouer qu'il n'y a peut-être jamais eu de concert où

l'harmonie ait été si juste qu'en celui-ci, et il sembloit que tous ceux qui y entroient ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'Imperiali y étoit tempérée par le flegme de Lomelin; la profondeur d'Ottoboni se servoit utilement de la hauteur d'Aquaviva; la candeur d'Homodei et la froideur de Gualtieri y couvroient, quand il étoit nécessaire, l'impétuosité de Pio et la duplicité d'Albizi; Azolin, qui est un des plus beaux et des plus faciles esprits du monde, veilloit avec une application d'esprit continuelle aux mouvements de ces différents ressorts, et l'inclination que MM. les cardinaux de Médicis et Barberin, chefs des deux factions les plus opposées, prirent pour moi d'abord, suppléa dans les rencontres, en ma personne, au défaut des qualités qui m'étoient nécessaires pour y tenir mon coin. Tous les acteurs firent bien, le théâtre y fut toujours rempli, les scènes n'y furent pas beaucoup diversifiées, mais la pièce fut belle, d'autant plus qu'elle fut simple. Quoi qu'en aient écrit les compilateurs des conclaves, il n'y eut de mystère que celui que je vous ai expliqué ci-devant. Il est vrai que les épisodes en furent curieux : je m'explique.

Le conclave fut, si je ne me trompe, de quatre-vingt jours. Nous donnions tous les matins et toutes les après-dinées trente-deux et trente-trois voix à Sachetti, et ces voix étoient celles de la faction de France, des créatures du pape Urbain, oncle de M. le cardinal Barberin, et de l'Escadron Volant. Celles des Espagnols, des Allemands et des Médicis se répandoient sur différents sujets dans tous les scrutins, et ils affectoient d'en user ainsi pour donner à leur conduite un air plus ecclésiatique et plus épuré d'intrigues et de cabales que le nôtre n'avoit. Ils ne réussirent pas dans leurs projets, parce que les mœurs très-déréglées de M. le Cardinal Jean-Charles de Médicis et de M. le cardinal Trivulce, qui étoient proprement les âmes de leurs factions, donnoient bien plus de lustre à la piété exemplaire de M. le cardinal Barberin qu'ils ne lui en pouvoient ôter par leurs artifices. Le cardinal Cesy, pensionnaire d'Espagne et l'homme le plus singe en tout sens que j'aie jamais connu, me disoit un jour à ce propos fort plaisamment : « Vous nous battrez à la fin, car nous nous décréditons en ce que nous nous voulons faire passer pour gens de bien. — Le faux trompe quelquefois,

mais il ne trompe pas longtemps, quand il est relevé par d'habiles gens. » Leur faction perdit, en peu de temps, le *concetto* (qu'ils appellent en ce pays-là) de vouloir le bien. Nous gagnâmes de bonne heure cette réputation, parce que, dans la vérité, Sachetti, qui étoit aimé à cause de sa douceur, passoit pour homme de bonnes et droites intentions, et parce que le ménagement que la maison de Médicis étoit obligée d'avoir pour le Cardinal Rasponi, quoiqu'elle ne l'eût pas voulu en effet pour pape, nous donna lieu de faire croire dans le monde qu'elle vouloit installer dans la chaire de saint Pierre *la volpe* (c'est ainsi que l'on appeloit le cardinal Rasponti, parce qu'il passoit pour un fourbe).

Ces dispositions, jointes à plusieurs autres qui seroient trop longues à déduire, firent que la faction d'Espagne s'aperçut qu'elle perdoit du terrain, et quoique cette perte n'allât pas jusqu'au point de lui faire croire que nous pensions à faire le pape sans sa participation, elle ne laissa pas d'appréhender que son parti ayant beaucoup de vieillards, et le nôtre de jeunes, le temps ne pût être facilement pour nous. Nous surprîmes une lettre de l'ambassadeur d'Espagne au cardinal Sforce, qui faisoit voir cette crainte en termes exprès, et nous comprîmes même, par l'air de cette lettre plus que par ses paroles, que cet ambassadeur n'étoit pas trop content de la manière d'agir des Médicis. Je suis trompé si ce ne fut Monsignor Febey qui surprit cette lettre. Cette semence fut cultivée avec beaucoup de soin dès qu'elle eut paru, et l'Escadron qui, par le canal de Borromée, Milanois, et d'Aquaviva, Napolitain, gardoît toujours beaucoup de mesures d'honnêtetés avec l'ambassadeur d'Espagne, n'oublia pas de lui faire pénétrer qu'il étoit du service du Roi son maître et de son intérêt particulier de lui ambassadeur, de ne se pas si fort abandonner aux Florentins, qu'il assujettît et à leurs maximes et à leurs caprices la conduite d'une couronne pour lequelle tout le monde avoit du respect.

Cette poudre s'échauffa peu à peu, et elle prit feu dans son temps. Je vous ai déjà dit que la faction de France donnoit toute sa force à Sachetti avec nous. La différence est qu'elle y donnoit à l'aveugle, croyant qu'elle y pourroit réussir, et que nous y donnions avec une lumière presque certaine que nous ne pourrions pas l'emporter, ce qui faisoit qu'elle n'y pre-

noit point de mesures hypothétiques, si l'on peut parler ainsi, c'est-à-dire qu'elle ne songeoit pas à se résoudre à quel parti elle prendroit, en cas qu'elle ne pût réussir à Sachetti. Comme le nôtre étoit pris selon cette disposition que nous tenions presque pour constante, nous nous appliquions par avance à affoiblir celle de France, pour le temps dans lequel nous jugions qu'elle nous seroit opposée. Je donnai par hasard l'ouverture à Jean-Carle de débaucher le cardinal Ursin, qu'il eut à bon marché, et ainsi, dans le moment que la faction d'Espagne ne songeoit qu'à se défendre de Sachetti, et que celle de France ne pensoit qu'à le porter, nous travaillions pour une fin sur laquelle ni l'une ni l'autre ne faisoit aucune réflexion, à diviser celle-là et affoiblir celle-ci. L'avantage de se trouver en cet état est grand, mais il est rare. Il falloit pour cela une rencontre pareille à celle dans laquelle nous étions et qui ne se verra peut-être pas en dix mille ans. Nous voulions Chigi et nous ne le pouvions avoir qu'en faisant tout ce qui étoit en notre pouvoir pour l'exaltation de Sachetti, et nous étions moralement assurés que ce que nous ferions pour Sachetti ne pourroit réussir, de sorte que la bonne conduite nous portoit à ce à quoi nous étions obligés par la bonne foi. Cette utilité n'étoit pas seule; notre manœuvre couvroit notre marche, et nos ennemis tiroient à faux, parce qu'ils visoient à faux et toujours où nous n'étions pas. Vous verrez le succès de cette conduite, après que je vous aurai expliqué celle de Chigi, et la raison pour laquelle nous avions jeté les yeux sur lui.

Il étoit créature du pape Innocent, et le troisième de la promotion de laquelle j'avois été le premier. Il avoit été inquisiteur à Malte et non à Munster, et il avoit acquis en tous lieux la réputation d'une intégrité sans tache. Ses mœurs avoient été sans reproches dès son enfance. Il savoit assez d'humanités pour faire paroître au moins une teinture suffisante des autres sciences. Sa sévérité paroissoit douce, ses maximes paroissoient droites, il se communiquoit peu, mais ce peu qu'il se communiquoit étoit mesuré et sage (*savio col silencio*), mieux qu'homme que j'aie jamais connu. Tous les dehors d'une piété véritable et solide relevoient merveilleusement toutes ces qualités, ou plutôt toutes ces apparences. Ce qui leur donnoit un corps au moins fantastique, étoit ce

qui s'étoit passé à Munster entre Servien et lui. Celui-là, qui étoit connu et reconnu pour le démon exterminateur de la paix, s'y étoit cruellement brouillé avec le Contarin, ambassadeur de Venise, homme sage et homme de bien. Chigi se signala pour le Contarin, sachant qu'il faisoit fort bien sa cour à Innocent. L'opposition de Servien, qui étoit dans l'exécration des peuples, lui concilia l'amour public et lui donna de l'éclat. La marche qu'il garda avec le cardinal Mazarin, lorsqu'il se trouva, ou à Aix-la-Chapelle, ou à Bruxelles en revenant de Munster, plut à Sa Sainteté. Elle le rappela à Rome, et le fit secrétaire d'État et cardinal. On ne le connoissoit que par les endroits que je viens de vous marquer. Comme Innocent étoit d'un génie fort perçant, il découvrit bientôt que le fond de celui de Chigi n'étoit ni si bon ni si profond qu'il se l'étoit imaginé ; mais cette pénétration du Pape ne nuisit pas à la fortune de Chigi : au contraire, elle y servit, parce qu'Innocent, qui se voyoit mourant, ne voulut point condamner son propre choix, et que Chigi, qui par la même raison ne craignoit le Pape que médiocrement, se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un homme d'une vertu inébranlable et d'une rigidité inflexible. Il ne faisoit point sa cour à la signora Olimpia, qui étoit abhorrée dans Rome : il blâmoit assez ouvertement tout ce que le public n'approuvoit pas de cette cour-là ; et tout le monde, qui est et qui sera éternellement dupe en ce qui flatte son aversion, admiroit sa fermeté et sa vertu, sur un sujet sur lequel on ne devoit tout au plus louer que son bon sens, qui lui faisoit voir qu'il semoit de la graine pour le pontificat futur, dans un champ où il n'avoit plus rien à cueillir pour le présent.

Le cardinal Azolin, qui avoit été secrétaire des brefs dans le même temps que l'autre avoit été secrétaire d'État, avoi remarqué dans ses maximes de certaines *finoteries,* qui n'avoient pas de rapport à la candeur dont il faisoit profession. Il me le dit avant que nous entrassions dans le conclave ; mais il ajouta en me le disant, que sur le tout il n'en voyoit point de meilleur, et que, de plus, sa réputation étoit si bien établie, même dans l'esprit de nos amis de l'Escadron, que ce qu'il leur en pourroit dire ne passeroit auprès d'eux que comme un reste de quelques petits démêlés qu'ils avoient

eus ensemble pour la compétence de leurs charges. Je fis d'autant moins de réflexion sur ce qu'Azolin m'en disoit, que j'étois moi-même tout à fait préoccupé en faveur de Chigi. Il avoit ménagé avec soin l'abbé Charrier dans le temps de ma prison ; il lui avoit fait croire qu'il faisoit des efforts incroyables pour moi auprès du Pape ; il pestoit contre lui avec l'abbé Charrier, et avec plus d'emportement même que lui, de ce qu'il ne poussoit pas avec assez de vigueur le cardinal Mazarin sur mon sujet. L'abbé Charrier avoit chez lui toutes ses entrées, comme s'il avoit été son domestique ; et il étoit persuadé qu'il étoit mieux intentionné et plus échauffé pour moi que moi-même. Je n'eus pas sujet d'en douter dans tout le cours du conclave.

J'étois assis immédiatement au-dessus de lui au scrutin, et tant qu'il duroit, j'avois lieu de l'entretenir. Ce fut, je crois, par cette raison qu'il affecta de ne vouloir écouter que moi sur ce qui regardoit son pontificat. Il répondit à quelqu'un de ceux de l'Escadron, qui s'ouvroient à lui de leurs desseins, d'une manière si désintéressée, qu'il les édifia. Il ne se trouvoit ni aux fenêtres où l'on va prendre l'air, ni dans les corridors où l'on se promène ensemble. Il étoit toujours enfermé dans sa cellule, où il ne recevoit même aucune visite. Il recevoit de moi quelques avis que je lui donnois au scrutin ; mais il les recevoit toujours ou d'une manière si éloignée du désir de la tiare, qu'il attiroit mon admiration, ou tout au plus avec des circonstances si remplies de l'esprit ecclésiastique, que la malignité la plus noire n'eût pu s'imaginer d'autre désir que celui dont parle Saint Paul, quand il dit que : *qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.* Tous les discours qu'il me faisoit n'étoient pleins que de zèle pour l'Église et de regret de ce que Rome n'étudioit pas assez l'Écriture, les conciles et la tradition. Il ne se pouvoit lasser de m'entendre parler des maximes de la Sorbonne. Comme l'on ne se peut jamais si bien contraindre qu'il n'échappe toujours quelque chose du naturel, il ne se put si bien couvrir que je ne m'aperçusse qu'il étoit homme de minuties : ce qui est toujours signe non-seulement d'un petit génie, mais encore d'une âme basse. Il me parloit un jour des études de sa jeunesse, et il me disoit qu'il avoit été deux ans à écrire d'une même plume. Cela n'est qu'une bagatelle ; mais comme j'ai remarqué sou-

vent que les plus petites choses sont quelquefois de meilleures marques que les plus grandes, cela ne me plut pas. Je le dis à l'abbé Charrier qui était un de mes conclavistes. Je me souviens qu'il m'en gronda, en me disant que j'étois un maudit qui ne savoit pas estimer la simplicité chrétienne.

Pour abréger, Chigi fit si bien, par sa dissimulation profonde, que nonobstant sa petitesse qu'il ne pouvoit cacher à l'égard de beaucoup de petites choses, sa physionomie, qui étoit basse, et sa mine qui tenoit beaucoup du médecin, quoiqu'il fût de bonne naissauce; il fit si bien, dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne, si nous le pouvions porter au pontificat, la gloire et la vertu de saint Grégoire et de saint Léon. Nous nous trompâmes dans cette espérance. Nous réussimes à l'égard de son exaltation, parce que les Espagnols appréhendoient, par les raisons que je vous ai marquées ci-devant, que l'opiniâtreté des jeunes ne l'emportât sur celle des vieux, et que Barberin désespéroit à la fin de pouvoir réussir pour Sachetti vu l'engagement et la déclaration publique des Espagnols et des Médicis. Nous nous résolûmes de prendre, quand il en seroit temps, ce défaut, pour insinuer aux deux partis l'avantage que ce leur seroit à l'un et à l'autre de penser à Chigi. Nous fîmes état que Borromée feroit voir aux Espagnols qu'il ne pouvoit mieux faire, vu l'aversion que la France avoit pour lui, et que je ferois voir à M. le cardinal Barberin que, n'ayant personne dans ces créatures qu'il lui fût possible de porter au pontificat, il acquerroit un mérite infini envers toute l'Église, de le faire tomber sans aucune apparence d'intérêt au meilleur sujet. Nous crûmes que nous trouverions des secours pour notre dessein dans les dispositions des particuliers des factions, et voici sur quoi nous nous fondions.

Le cardinal Montalte, qui étoit de celle d'Espagne, homme d'un petit talent, mais bon, de grandes dépenses et qui avoit un air de grand seigneur, avoit une grande frayeur que le cardinal Fiorenzola, jacobin et esprit vigoureux, ne fût proposé par M. le cardinal Grimaldi, qui étoit son ami intime et dont les travers avoient assez de rapport à celui de Fiorenzola. Nous résolûmes de nous servir utilement de cette appréhension de Montalte, pour lui donner presque insensiblement de l'inclination pour Chigi. Le vieux cardinal de

Médicis, qui étoit l'esprit du monde le plus doux, étoit la moitié du jour fatigué et de la longueur du conclave et de l'impétuosité du cardinal Jean-Carle, son neveu, qui ne l'épargnoit pas quelquefois lui-même. J'étois très bien avec lui, et au point même de donner de la jalousie à M. le cardinal Jean-Carle ; et ce qui m'avoit procuré particulièrement son amitié, étoit sa candeur naturelle, qui avoit fait qu'il avoit pris plaisir à ma manière d'agir avec lui. Je faisois profession publique de l'honorer, et je lui rendois même avec soin mes devoirs. Mais je n'avois pas laissé de m'expliquer clairement avec lui sur mes engagements avec M. le cardinal Barbarin et avec l'Escadron. Ma sincérité lui avoit plu, et il se trouva par l'événement qu'elle me fut plus utile que n'auroit été l'artifice. Je ménageai avec application son esprit, et je jugeai que je me trouverois bientôt en état de le disposer peu à peu, et à se radoucir pour M. le cardinal Barberin, qui étoit brouillé avec toute sa maison, et à ne pas regarder M. le cardinal Chigi comme un homme aussi dangereux qu'on le lui avoit voulu faire croire. On ne s'endormit pas, comme vous voyez, à l'égard de l'Espagne et de la Toscane, quoique l'on y parût à elle-même sans action, parce qu'il n'étoit pas encore temps de se découvrir. On n'eut pas moins d'attention envers la France, dont l'opposition à Chigi étoit encore plus publique et plus déclarée que celle des autres. M. de Lyonne, neveu de Servien, en parloit à qui le vouloit entendre comme d'un pédant, et il ne présumoit pas qu'on le pût seulement mettre sur les rangs. M. le cardinal Grimaldi, qui, dans le temps de leur prélature, avoit eu je ne sais quel malentendu avec lui, disoit publiquement qu'il n'avoit qu'un mérite d'imagination. Il ne se pouvoit que M. le cardinal d'Est n'appréhendât, comme frère du duc de Modène, l'exaltation d'un sujet désintéressé et ferme, qui sont les deux qualités que les princes d'Italie craignent uniquement dans un pape.

Vous avez vu, ci-devant, qu'il y avoit eu même du personnel entre lui et M. le cardinal Mazarin en Allemagne, et nous jugeâmes, par toutes ces considérations, qu'il étoit à propos d'adoucir les choses autant que nous le pourrions de ce côté-là, qui, quoique foible, nous pourroit peut-être faire obstacle. Je dis quoique foible, parce que dans la vé-

rité la faction de France ne faisoit pas une figure assez considérable dans ce conclave pour que nous ne pussions prétendre, et que nous ne prétendissions, en effet, de faire un pape malgré elle. Ce n'est pas qu'elle manquât de sujets, et même capables. Est, qui étoit protecteur, suppléoit par sa qualité, par sa dépense et par son courage à ce que l'obscurité de son esprit et l'ambiguïté de ses expressions diminoient de sa considération. Grimaldi joignoit, à la réputation de vigueur qu'il a toujours eue, un air de supériorité aux manières serviles des autres cardinaux de la faction, et il élevoit par là au-dessus d'eux sa réputation. Bichi, habile et rompu dans les affaires, y devoit tenir naturellement un grand poste. M. le cardinal Antoine brilloit par sa libéralité, et M. le cardinal Ursin par son nom. Voilà bien des circonstances qui devoient faire qu'une faction ne fût pas méprisable. Il s'en falloit fort peu que celle de la France ne le fût avec toutes ces circonstances, parce qu'elles se trouvèrent compliquées avec d'autres qui les empoisonnèrent. Grimaldi, qui haïssoit Mazarin autant qu'il en étoit haï, n'agissoit presque en rien, et d'autant moins qu'il croyoit, et avec raison, que de Lyonne, qui avoit au dehors le secret de la cour, ne le lui confioit pas. Est, qui trembloit avec tout son courage, parce que le marquis de Caracene entra justement, en ce temps-là, dans le Modenois avec toute l'armée du Milanès, faisoit qu'il n'osoit s'étendre de toute sa force contre l'Espagne. Je vous ai déjà dit que les Médicis n'étoient pas brouillés avec Ursin ; Antoine n'étoit ni intelligent ni actif, et de plus l'on n'ignoroit pas que, dans le fond du cœur, le cardinal Barberin, qui étoit très-mal à la cour de France, ne l'emportât. De Lyonne ne pouvoit pas prendre une entière confiance parce qu'il ne se pouvoit pas assurer que le cardinal Barberin, qui vouloit aujourd'hui Sachetti qui étoit agréable à la France, n'en voulût pas demain un autre qui lui fût désagréable ; et cette même considération diminuait encore de beaucoup la confiance que de Lyonne eût pu prendre au cardinal d'Est, parce qu'on savoit qu'il gardoit toujours beaucoup d'égards avec le cardinal Barberin, et par l'amitié qui avoit été longtemps entre eux, et par la raison de la duchesse de Modène qui étoit sa nièce. Bichi n'étoit pas selon le cœur de Mazarin, qui le croyoit trop fin et très-mal disposé pour lui,

comme il étoit vrai. Voilà, comme vous voyez, un détail qui vous peut empêcher de vous étonner de ce que la faction d'une couronne puissante et heureuse, n'étoit pas considérée autant qu'elle devoit l'être dans une conjoncture pareille. Vous en serez encore moins surprise, quand il vous plaira de faire réflexion sur le premier mobile qui donnoit le mouvement à des ressorts aussi mal assortis ou plutôt aussi dérangés qu'étoient ceux que je viens de vous montrer.

De Lyonne n'étoit connu à Rome que comme un petit secrétaire de M. le cardinal Mazarin. On l'y avoit vu, dans le temps du ministère de M. le cardinal de Richelieu, particulier d'un assez bas étage, et de plus brelandier et concubinaire public. Il y eut depuis quelque espèce d'emploi en Italie, touchant les affaires de Parme ; mais cet emploi n'avoit pas été assez grand pour le devoir porter d'un saut à celui de Rome, ni son expérience assez consommée pour lui confier la direction d'un conclave, qui est incontestablement de toutes les affaires la plus aiguë. Les fautes de ce genre sont assez communes dans les États qui sont dans la prospérité, parce que l'incapacité de ceux qu'ils emploient s'y trouve souvent suppléée par le respect que l'on a pour leur maître. Jamais royaume ne s'est plus confié en ce respect que la France, dans le temps du ministère du cardinal Mazarin. Ce n'est pas jeu sûr : il l'éprouva dans l'occasion dont il s'agit. M. de Lyonne n'y eut ni assez de dignité, ni assez de capacité pour tenir en équilibre entre tous ces ressorts qui se démanchoient. Nous le reconnûmes en peu de jours, et nous nous en servîmes utilement pour notre fin.

Je vous ai déjà dit, ce me semble, qu'ayant été averti que de Lyonne avoit mécontenté M. le cardinal Ursin sur un reste de pension, qui n'étoit que de mille écus, j'en informai M. le cardinal de Médicis assez à temps pour lui donner lieu de le gagner à une condition si petite que pour l'honneur de la pourpre je crois que je ferois bien mieux de ne le point dire. Vous verrez dans la suite, que nous nous servîmes encore avec plus de fruit de l'indisposition que M. le cardinal Bichi avoit pour lui, pour diviser et pour déconcerter encore la faction de France plus qu'elle ne l'étoit. Mais comme ce n'étoit pas celle que nous appréhendions le plus, quoique ce fût celle qui nous fût le plus opposée, nous n'avancions notre

travail du côté qui la regardoit que subordonnément au progrès que nous faisions des deux autres, d'où nous craignions et avec raison, de trouver plus de difficulté. Vous avez déjà vu les raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas ignorer que l'Espagne et les Médicis donneroient malaisément à Chigi, et vous avez aussi vu la manœuvre que nous faisions pour lever, peu à peu et même imperceptiblement, leurs indispositions. Je dis imperceptiblement et ce fût là notre plus grand embarras, car si Barberin se fût seulement le moins du monde aperçu que nous eussions eu la moindre vue pour Chigi, il nous auroit échappé infailliblement, parce qu'avec toute la vertu imaginable, il a tout le caprice possible, et qu'il ne se fût jamais empêché de s'imaginer que nous le trompions sur le sujet de Sachetti. Ce fut proprement, en cet endroit, où j'admirai la bonne foi, la prévoyance, l'activité et la pénétration de l'Escadron, et particulièrement d'Azolin, qui fut celui qui se donna le plus de mouvement. Il ne s'y fit pas un pas à l'égard de Barberin et de Sachetti qui ne pût être avoué par la morale la plus sévère. Comme l'on voyoit clairement que tout ce que l'on faisoit pour lui seroit inutile par l'événement, l'on n'oublia aucune démarche de celles que l'on jugea être utiles à lever les indispositions que l'on prévoyoit se devoir trouver de la part de la France, de l'Espagne et de Florence, et même de Barberin à l'exaltation de Chigi, lorsqu'elle seroit en état d'être proposée. Comme l'on ne pouvoit douter que pour peu que Barberin s'aperçût de notre dessein, il n'entrât en défiance de nous-mêmes, nous couvrîmes avec une application si grande et si heureuse notre marche, qu'il ne la connut lui-même que par nous, et quand nous crûmes qu'il étoit nécessaire qu'il la connût. Ce qu'il y avoit de plus embarrassant pour nous étoit que, comme nous avions encore plus de besoin de lui que des autres (parce qu'enfin nous en tirions notre principale force), il falloit que, par préalable même à tout le reste, nous travaillassions à lever les obstacles, que nous prévoyions même très-grands à notre dessein dans la faction du pape Urbain.

Nous savions que l'unique et journalière application des vieux cardinaux, qui en étoient et qui voyoient comme nous l'impossibilité de réussir à l'exaltation de Sachetti, c'étoit de

faire comprendre à Barberin qu'il lui seroit d'une extrême honte que l'on prît un pape qui ne fût pas de ses créatures. Tout conspiroit à lui donner cette vue ; chacun prétendoit de se l'appliquer en son particulier. Ginetti ne doutoit pas que l'attachement, qu'il avoit de tout temps à sa maison, ne lui en dût donner la préférence ; Cecchini étoit persuadé qu'elle étoit due à son mérite ; Rapaccioli, qui n'avoit pourtant que quarante-un ans ou un peu plus, je ne m'en souviens pas précisément, s'imaginoit que sa piété, sa capacité et son peu de sa santé l'y pourroient porter même avec facilité. Fiorenzola se laissoit chatouiller par les imaginations de Grimaldi, dont le naturel est de croire aisément tout ce qu'il désire. Ceux qui n'ont pas vu les conclaves, ne se peuvent figurer les illusions des hommes en ce qui regarde la papauté, et l'on a raison de l'appeler *rabia papale.*

Cette illusion, toutefois, étoit toute propre à nous faire manquer notre coup, parce que la clameur de toute la faction du pape Urbain, étoit toute propre à faire appréhender à Barberin de perdre en un moment toutes ses créatures, s'il choisissoit un pape hors d'elle. Cet inconvénient, comme vous le voyez étoit fort grand ; mais nous trouvâmes le remède dans le même lieu d'où nous appréhendions le mal ; car la jalousie qui étoit entre eux les obligea, par avance, à faire tant de pas les uns contre les autres, qu'ils fâchèrent Barberin, parce qu'ils n'eurent pas la même circonspection que nous à cacher leurs sentiments sur l'impossibilité de l'exaltation de Sachetti. Il crut qu'ils vouloient croire cette impossibilité pour relever leurs propres intérêts. Il les considéra au commencement comme des ingrats et des ambitieux et cette indisposition fit que, quand il vint lui-même à connoître qu'il ne pouvoit réussir à Sachetti, il se résolut plus facilement à sortir de sa faction et à se persuader qu'il hasarderoit moins la perte de ses créatures, en leur faisant voir qu'il étoit emporté dans une autre par ses alliés, que de l'aigrir tout entière par la préférence de l'une à l'autre. Car il faut remarquer qu'elles cédoient toutes à Sachetti à cause de son âge et de ses manières, qui, dans la vérité étoient, amiables. Ce n'est pas qu'à mon opinion il n'eût été de lui comme de Galba, digne de l'empire s'il n'eût point été empereur ; mais enfin on n'en étoit point là. Les autres créatures

de Barberin s'étoient réglées sur ce point ; mais comme ils ne croyoient pas son exaltation possible, cette déférence ne faisoit qu'augmenter la jalousie enragée qu'ils avoient par avance les uns contre les autres.

Le vieux Spada, rompu et corrompu dans les affaires, se déclara contre Rapaccioli, jusqu'à faire un libelle contre lui, par lequel il l'accusoit d'avoir cru que le diable pouvoit être reçu à la pénitence. Montalte dit publiquement qu'il avoit de quoi s'opposer en forme à l'exaltation de Fiorenzola. Celui-ci, dont je vous ai déjà parlé, fit une description assez plaisante de la beauté du carnaval, que la signora Basti, belle et galante, nièce de Cecchini, donneroit au public, si son oncle étoit pape. Toutes ces aigreurs, toutes ces niaiseries, peu dignes à la vérité d'un conclave, déplurent au dernier point à Barberin, esprit pieux et sérieux, qui ne blessa ni mon devoir, ni la prétendue tendresse de conscience de Chigi. Comme dans les grandes conversations que j'avois eues avec lui dans les scrutins, il m'avoit pénétré, ce qui lui étoit fort aisé parce que je ne me couvrois pas auprès de lui, il avoit connu que je n'approuvois point qu'on s'entêtât pour les personnes et qu'il suffisoit d'éclaircir la vérité. Il me témoigna entrer lui-même dans ces sentiments, et j'eus sujet de croire qu'il étoit tout propre, par ses maximes, à rendre la paix à l'Église. Il s'en expliqua lui-même assez publiquement et raisonnablement ; car Albizi, pensionnaire des jésuites, s'étant emporté, même avec brutalité, contre l'extrémité, se disoit-il, de l'esprit de saint Augustin, Chigi prit la parole avec vigueur, et il parla comme le respect que l'on doit au docteur de la grâce le requiert. Cette rencontre assura absolument Barberin, et beaucoup plus encore que tout ce que je lui en avois dit.

Dès qu'il eut pris son parti, nous commençâmes à mettre en œuvre les matériaux que nous n'avions fait jusque-là que disposer. Nous agîmes chacun de notre côté, suivant que nous l'avions projeté. Nous nous expliquâmes de ce que nous avions le plus souvent caché avec soin, ou que nous n'avions tout au plus qu'insinué. Borromée et Aquaviva se developpèrent plus pleinement envers l'ambassadeur d'Espagne. Azolin brilla dans les diverses factions avec plus de liberté. Je m'étendis de toute ma force envers le cardinal

doyen ; il prit confiance en moi sur le désir qu'il avoit d'adoucir le Grand-Duc par les Barberins. Le cardinal Barberin l'y eut tout entière sur la joie qu'il en avoit. Azolin ou Lomelin, je ne me souviens pas précisément lequel ce fut, découvrit que Bichi, qui étoit allié à Chigi, étoit très-bien intentionné pour lui dans le fond. Il entra dans ce commerce habilement et adroitement, et si bien que Bichi, qui ne crut pas que le Mazarin eût assez de confiance en lui pour concourir sur sa parole à l'exaltation de Chigi, employa pour le persuader, Sachetti, qui, lassé comme il me semble que je vous l'ai dit ci-dessus, de se voir ballotté inutilement tous les soirs et tous les matins, lui dépêcha un courrier pour l'avertir que Chigi seroit pape en dépit de la France, si elle faisoit tant que de lui donner l'exclusion, comme l'on disoit; car dès qu'on le vit sur les rangs, tous les subalternes, selon le style de la nation, publièrent que le Roi ne le souffriroit jamais. Mazarin ne fut pas de leur sentiment, et il renvoya par le même courrier ordre à de Lyonne de ne le point exclure. Il eut raison ; car je suis persuadé que si l'exclusion fût arrivée, Chigi eût été pape trois jours plus tôt qu'il ne le fut.

Les couronnes ne doivent jamais hasarder facilement ces exclusions : il y a des conclaves où elles peuvent réussir; il y en a d'autres où le succès seroit impossible. Celui-là étoit du nombre. Le Sacré Collège étoit fort, et de plus il sentoit sa force.

Les choses étant dans l'état que je viens de poser, MM. les cardinaux de Médicis et Barberin me chargèrent, sur les neuf heures du soir, d'en aller porter la nouvelle à M. le cardinal Chigi. Je le trouvai au lit ; je lui baisai la main. Il m'entendit et il me dit en m'embrassant : *Ecco l'effetto de la buona vicinanza.* Je vous ai déjà dit que j'étois au scrutin auprès de lui. Tout le collège y accourut ensuite. Il m'envoya quérir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, et je ne puis vous exprimer les bontés avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre, le lendemain au matin, dans sa cellule et nous l'accompagnâmes à la chapelle du scrutin, où il eut, ce me semble, toutes les voix, à la réserve d'une ou tout au plus de deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada, Grimaldi et Rosetti, lesquels, à

la vérité, furent les seuls qui improuvèrent, au moins publiquement, son exaltation. Grimaldi me dit à moi-même que j'avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier, et il se trouva par l'événement qu'il dit vrai. J'attribuai son discours à son travers ; l'aversion de Spada, à l'envie qui lui étoit naturelle ; et celle de Rosetti, à l'appréhension qu'il avoit de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement, quoique j'avoue qu'ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond.

Ce qui est constant, est que jamais élection de pape n'a été plus universellement applaudie. Il ne se défaillit pas à lui-même dans les premiers moments qui, par une imperfection assez bizarre de la nature humaine, surprennent davantage les gens qui les attendent avec le plus d'impatience. La suite a fait voir qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour n'en avoir pas eu beaucoup dans ce rencontre. Il fut si éloigné d'en donner aucune marque, que nous eûmes sujet de croire qu'il en avoit même de la douleur. Il pleura amèrement au même moment que l'on relisoit le scrutin qui le faisoit pape ; et comme il vit que je le remarquois, il m'embrassa d'un bras et prit de l'autre Lomelin, qui étoit au-dessous de lui, et il nous dit à l'un et à l'autre : « Pardonnez cette foiblesse à un homme qui a toujours aimé ses proches avec tendresse et qui s'en voit séparé pour jamais. » Nous descendîmes, après les cérémonies accoutumées, à Saint-Pierre ; il affecta de ne s'asseoir que sur le coin de l'autel, quoique les maîtres des cérémonies lui dirent que la coutume étoit que les papes se missent justement sur le milieu. Il y reçut l'adoration du Sacré Collège avec beaucoup plus de modestie que de grandeur, avec beaucoup plus d'abattement que de joie ; et lorsque je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, en m'embrassant il me dit si haut que les ambassadeurs d'Espagne, et de Venise et le connétable Colonne l'entendirent : « Signor cardinal de Retz, *ecce opus manum tuarum.* » Vous pouvez juger de l'effet que fit cette parole. Les ambassadeurs la dirent à ceux qui étoient auprès d'eux ; elle se répandit en moins d'un rien dans toute l'Église. Châtillon, frère de Barillon, me la redit une heure après, en me rencontrant comme je sortois, et je retournai chez moi accompagné de plus de six-vingts carrosses, qui étoient pleins de gens très-

persuadés que j'allois gouverner le pontificat. Je me souviens que Châtillon me dit à l'oreille : « Je suis résolu de compter les carrosses pour en rendre ce soir un compte exact à M. de Lyonne ; il ne faut pas épargner cette joie au cocu. »

Je vous ai promis quelques épisodes, je vais vous tenir ma parole. Vous avez déjà vu que la faction de France avoit un ordre du Roi, non pas seulement de ne pas communiquer avec moi, mais même de ne me pas saluer. M. le cardinal d'Est évita avec soin de me rencontrer ; quand il ne le put, il tourna la tête de l'autre côté, ou il fit semblant de ramasser un mouchoir, ou de parler à quelqu'un. Enfin, comme il a toujours affecté de paroître ecclésiastique, il affecta aussi, à mon opinion, de témoigner en cette occasion qu'une conduite qui blessoit même l'apparence de la charité chrétienne lui faisoit de la peine. Antoine me saluoit toujours fort honnêtement, quand personne ne le voyoit ; mais comme il étoit fort bas à la cour et fort timide, il se redressoit en public. Et Ursin, qui était l'âme du monde la plus vile, me morguoit également partout. Bicchi me saluoit toujours civilement, et Grimaldi n'observoit l'ordre du Roi qu'en ce qu'il ne me visitoit pas, car il me parloit même dans la rencontre et toujours fort honnêtement. Ce détail vous paroît sans doute une minutie ; mais ce qui fait que je ne l'omets pas, est qu'il me paroît être une véritable et bien naturelle image de la lâcheté politique des courtisans. Chacun d'eux la monte et la baisse à son cran, et leur inclination la règle sans comparaison davantage que leur véritable intérêt. Ils se conduisirent tous dans le conclave différemment sur mon sujet. J'observai qu'ils s'en turent tous également à la cour ; j'ai appliqué depuis cet exemple à mille autres. Je vivois avec autant d'honnêteté à leur égard que s'ils eussent fort bien vécu avec moi. J'avois toujours la main au bonnet devant eux, de cinquante pas, et je poussois ma civilité jusqu'à l'humilité. Je disois à qui le vouloit entendre que je leur rendois ces respects, non pas seulement comme à mes frères, mais encore comme à des serviteurs de mon Roi. Je parlois en françois, en chrétien, en ecclésiastique ; et Ursin m'ayant un jour morgué si publiquement que tout le monde s'en scandalisa, je renouvelai d'honnêteté pour lui à un point que tout le monde s'en édifia. Ce qui arriva, le lendemain, releva cette

modestie ou plutôt cette affectation de modestie. Le cardinal Jean-Carle de Médicis, qui étoit naturellement impétueux, s'éleva contre moi sur ce que j'étois, ce disoit-il, trop uni avec l'Escadron. Je lui répondis avec toute la considération que je devois et à sa personne et à sa maison. Il ne laissa pas de s'échauffer et de me dire que je me devrois souvenir des obligations que ma maison avoit à la sienne ; sur quoi je lui dis que je ne les oublierois jamais et que M. le Cardinal-doyen et M. le Grand-Duc en étoient très-persuadés. « Je ne le suis pas, moi, reprit-il tout d'un coup, que vous vous souveniez bien que, sans la reine Catherine, vous seriez un gentilhomme comme un autre à Florence. — Pardonnez-moi, Monsieur, lui répondis-je en présence de douze ou quinze cardinaux, et pour vous faire voir que je sais bien ce que je serois à Florence, je vous dirois que si j'y étois selon ma naissance, j'y serois autant au-dessus de vous, que mes prédécesseurs y étoient au-dessus des vôtres, il y a quatre cents ans. » Je me tournai ensuite vers ceux qui étoient présents, et je leur dis : « Vous voyez, Messieurs, que le sang françois s'émeut aisément contre la faction d'Espagne. » Le Grand-Duc et le Cardinal-doyen eurent l'honnêteté de ne point s'aigrir de cette parole ; et le marquis Ricardi, ambassadeur du premier, me dit, au sortir du conclave, qu'elle lui avoit même plu et qu'il avoit blâmé le cardinal Jean-Carle.

Il y eut une autre scène, quelques jours après, qui me fut assez heureuse. Le duc de Terancieva, ambassadeur d'Espagne, présenta un mémorial au Sacré Collége, à propos de je ne sais quoi dont je ne me souviens point, et il donna dans ce mémorial la qualité de fils aîné de l'Église au Roi son maître. Comme le secrétaire du Collége le lisoit, je remarquai cette expression qui ne fut point, à mon sens, observée par les cardinaux de la faction. Il est au moins certain qu'elle ne fut pas relevée. Je leur en laissai tout le temps, afin de ne faire paroître ni précipitation ni affectation. Comme je vis qu'ils demeuroient tous dans un profond silence, je me levai, je sortis de ma place et, en m'avançant du côté de M. le Cardinal-doyen, je m'opposai en forme à l'article du mémorial, dans lequel le Roi Catholique étoit appelé fils aîné de l'Église. Je demandai acte de mon opposition, et on me l'accorda et en bonne forme, signé de quatre maîtres de céré-

monies. M. le cardinal Mazarin eut la bonté de dire au Roi et à la Reine-mère, en plein cercle, que cette pièce avoit été concertée avec l'ambassadeur d'Espagne pour m'en faire honneur en France. Il n'est jamais honnête à un ministre d'être imposteur, mais il n'est pas même politique de porter l'imposture au delà de toutes les apparences.

Je ne puis finir cette matière des conclaves, sans vous en faire une peinture qui vous les fasse connoître, et qui efface l'idée que vous avez sans doute prise sur le bruit commun et peut-être sur la lecture de ces relations fabuleuses qui en ont été faites. Ce que je viens même de vous exposer de celui d'Alexandre VII ne vous en aura pas détrompée, parce que vous y avez vu des murmures, des plaintes, des aigreurs ; et c'est ce qu'il est, à mon opinion, nécessaire de vous expliquer. Il est certain qu'il y eut dans ce conclave plus de ces murmures, de ces plaintes et de ces aigreurs qu'en aucun autre que j'aie jamais vu. Il ne l'est pas moins que, à la réserve de ce qui se passa entre M. le cardinal Jean-Carle et moi, dont je vous ai rendu compte, d'une parole encore sans comparaison plus légère qu'il s'attira d'Impériale, à force de le presser, et du libelle de Spada contre Rapaccioli ; il n'y eut pas dans ces murmures, dans ces plaintes et dans ces aigreurs extérieures, je ne dis pas la moindre étincelle de haine, mais même d'indisposition. On y vécut toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les cabinets des rois, avec la même politesse qu'on avoit dans la cour de Henri III, avec la même familiarité que l'on voit dans les colléges, avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, au moins en apparence, qui pourroit être entre des frères parfaitement unis.

Je n'exagère rien et j'en dis encore moins que je n'en ai vu dans les autres conclaves dans lesquels je me suis trouvé. Je ne me puis pas mieux exprimer sur ce sujet, qu'en vous disant que même dans celui d'Alexandre VII, que l'impétuosité de M. le cardinal Jean-Carle de Médicis éveilla, ou plutôt dérégla un peu, la réponse que je lui fis ne fut excusée que parce qu'il n'y étoit point aimé ; que celle d'Impériale y fut condamnée, et que le libelle de Spada y fut détesté et désavoué, dès le lendemain au matin, par lui-même

à cause de la honte qu'on lui en fit. Je puis dire avec vérité que je n'ai jamais vu, dans aucun des conclaves auxquels j'ai assisté, ni un seul cardinal, ni un seul conclaviste s'emporter : j'en ai vu même fort peu qui s'y étoient échauffés. Il étoit rare d'y entendre une voix élevée, ou d'y remarquer un visage changé. J'ai souvent essayé d'y trouver de la différence dans l'air de ceux qui venoient d'être exclus, et je puis dire avec vérité qu'à la réserve d'une seule fois, je n'y en ai jamais trouvé. L'on y est même si éloigné du soupçon de ces vengeances, dont l'erreur commune charge l'Italie, qu'il est assez ordinaire que l'excluant y boive à son dîner du vin que l'exclus du matin lui vient d'envoyer. Enfin j'ose dire qu'il n'y a rien de plus sage, ni de plus grand, que l'extérieur ordinaire d'un conclave. Je sais bien que la forme qui s'y pratique, depuis la bulle de Grégoire, contribue beaucoup à le régler, mais il faut avouer qu'il n'y a que les Italiens au monde capables d'observer cette règle avec autant de bienséance qu'ils le font. Je reviens à la suite de ma narration.

(*Troisième partie.*)

XX. — *Retz à Rome : le pape Alexandre VII.*

Vous croyez aisément que je ne manquai pas, dans le cours du conclave, de prendre les sentiments de M. le cardinal Chigi et de mes amis de l'Escadron, sur la conduite que j'avois à tenir après que j'en serois sorti. Je prévoyois qu'elle seroit assez difficile, et du côté de Rome et du côté de France, et je connus, dès les premières conversations, que je ne me trompois pas dans ma prévoyance. Je commencerai par les embarras que je trouvai à Rome, que j'expliquerai de suite, pour ne point interrompre le fil du récit, et je ne reviendrai à ce que je fis du côté de France qu'après que je vous aurai exposé la conduite que je pris en Italie.

Mes amis, qui n'étoient nullement parties en ce pays-là, et qui, selon le génie de notre nation qui traite toutes autres par rapport à elle, s'imaginoient qu'un cardinal persécuté pouvoit et devoit même vivre presque en homme privé à Rome, m'écrivoient par toutes leurs lettres qu'il étoit de la bienséance que je demeurasse toujours dans la maison de la

Mission, où je m'étois effectivement logé sept ou huit jours après que je fus arrivé. Ils ajoutoient qu'il étoit nécessaire que je ne fisse aucune dépense, et parce que tous mes revenus étant saisis en France, avec une rigueur extraordinaire, je n'en pourrois pas même soutenir une médiocre, et parce que cette modestie feroit un effet admirable dans le clergé de Paris, duquel j'aurois un grand besoin dans les suites. Je parlai sur ce ton à M. le cardinal Chigi, qui passoit pour le plus grand ecclésiastique qui fût au delà des monts, et je fus bien surpris quand il me dit : « Non, non, Monsieur, quand vous serez établi dans votre siège, vivez comme il vous plaira, parce que vous serez dans un pays où l'on saura ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas. Vous êtes à Rome, où vos ennemis disent tous les jours que vous êtes décrédité en France. Il est de la nécessité de faire voir qu'ils ne disent pas vrai. Vous n'êtes pas ermite, vous êtes cardinal et cardinal d'une volée que nous appelons en ce pays *dei cardinaloni.* Nous y estimons peut-être plus qu'ailleurs la modestie ; mais il faut à un homme de votre âge, de votre naissance et de votre sorte, qu'elle soit tempérée ; il faut de plus qu'elle soit si volontaire, qu'il n'y ait pas seulement le moindre soupçon qu'elle soit forcée. Il y a beaucoup de gens à Rome qui aiment à assassiner ceux qui sont à terre ; n'y tombez pas, mon cher Monsieur, et faites réflexion, je vous supplie, quel personnage vous jouerez dans les rues avec les six estafiers dont vous parlez, quand vous y trouverez un petit bourgeois de Paris qui ne s'arrêtera pas devant vous et qui vous bravera, pour faire sa cour au cardinal d'Est. Vous ne deviez pas venir à Rome, si vous n'étiez pas en résolution et en pouvoir d'y soutenir votre dignité. Nous ne mettons point l'humilité chrétienne à la perdre, et je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que le pauvre cardinal Chigi, qui vous parle, qui n'a que cinq mille écus de rentes et qui est sur le pied du plus gueux des cardinaux moines, ne peut aller aux fonctions sans quatre carrosses de livrée, roulants ensemble, quoiqu'il soit assuré qu'il ne trouvera personne dans les rues, qui manque en sa personne au respect que l'on doit à la pourpre. »

Voilà une petite partie de ce que le cardinal Chigi me disoit tous les jours, et de tout ce que mes autres amis, qui

n'étoient pas, ou du moins qui ne faisoient pas les ecclésiastiques si zélés que lui, m'exagéroient encore beaucoup d'avantage. M. le cardinal Barberin éclatoit encore plus que tous les autres contre ce projet de retranchement. Il m'offroit sa bourse : mais comme je ne la voulois pas prendre, et comme même j'eusse été fort aise de n'être pas à charge à mes proches et à mes amis de France, je me trouvois fort en peine ; et d'autant plus, que je les voyois très-disposés à croire que la grande dépense ne m'étoit nullement nécessaire à Rome. Je n'ai guère eu dans ma vie de rencontre plus fâcheux que celui-là, et je vous puis dire avec vérité que je ne sais qu'une occasion où j'ai eu plus de besoin de faire un effort terrible sur moi, pour m'empêcher de faire ce que j'aurois souhaité. Si je me fusse cru, je me serois réduit à deux estafiers. La nécessité l'emporta. Je connus visiblement que je tomberois dans le mépris, si je ne me soutenois avec éclat ; je cherchai un palais pour me loger; je rassemblai toute ma maison qui étoit fort grande ; je fis des livrées modestes, mais nombreuses de quatre-vingts personnes; je tins une grande table. Les abbés de Courtenai et de Sévigné se rendirent auprès de moi. Campy, qui avoit commandé le régiment italien de M. le cardinal Mazarin et qui s'étoit depuis attaché à moi, me joignit. Tous mes domestiques y accoururent. Ma dépense fut très-grande quand j'en fus sorti. Elle fut nécessaire, et l'événement fit connoître que le conseil de mes amis d'Italie étoit mieux fondé que celui de mes amis de France : car M. le cardinal d'Est, ayant défendu, dès le lendemain de la création du pape, à tous François, de la part du Roi, de s'arrêter devant moi dans les rues, et même aux supérieurs des églises françoises de me recevoir, je fusse tombé dans le ridicule si je n'eusse été en état de faire respecter ma dignité, et vous allez connoître clairement cette vérité par la réponse que le Pape me fit, lorsque je le suppliai de me prescrire de quelle manière il lui plaisoit que je me conduisisse à l'égard de ces ordres de M. le cardinal d'Est. Je vous la dirai, après que je vous aurai rendu compte des premières démarches qu'il fit après sa création.

Il fit apporter, dès le lendemain même, avec apparat, son cercueil sous son lit ; il donna, le jour suivant, un habit par-

ticulier aux caudataires des cardinaux; il défendit, le troisième, aux cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leur père. Je me le tins pour dit et je dis moi-même à Azolin, qui en convint, que nous étions pris pour dupes, et que le Pape ne seroit jamais qu'un fort pauvre homme. Le cavalier Bernin, qui avoit bon sens, remarqua, deux ou trois jours après, que le Pape n'avoit observé, dans une statue qu'il lui faisoit voir, qu'une petite frange qui étoit au bas de la robe de celui qu'elle représentoit. Ces observations paroissent légères, elles sont certaines. Les grands hommes peuvent avoir de grands foibles, ils ne sont pas même exempts de tous les petits ; mais il y en a dont ils ne sont pas susceptibles, et je n'ai jamais vu, par exemple, qu'ils aient entamé un grand emploi par des bagatelles. Azolin, qui fit les mêmes remarques que moi, me conseilla de ne pas perdre un moment à engager Rome à ma protection par la prise du *pallium* de l'archevêché de Paris. Je le demandai dans le premier consistoire, devant qu'on eût seulement fait réflexion que je pensasse à le demander. Le Pape me le donna naturellement, sans y faire lui-même de réflexion. La chose étoit dans l'ordre et il ne la pouvoit refuser selon les règles : mais vous verrez par les suites que ce n'étoient pas les règles qui les régloient. Ce pas me fit croire qu'il n'auroit pas au moins de peine à faire que l'on me traitât de cardinal à Rome. Je me plaignis à lui des ordres contraires que M. le cardinal d'Est avoit donnés à tous les François. Je lui représentai qu'il ne se contentoit pas de faire le souverain dans Rome, en me dégradant des honneurs temporels, mais qu'il y faisoit encore le souverain pontife, en m'interdisant les églises françoises. L'étoffe étoit large, je ne m'en fis pas faute. Le Pape, à qui M. de Lyonne s'étoit plaint, avec un éclat qui passa jusqu'à l'insolence, de la concession du *pallium*, me parut fort embarrassé. Il parla beaucoup contre le cardinal d'Est ; il déplora la misérable coutume (ce fut son mot) qui avoit assujetti plutôt qu'attaché les cardinaux aux couronnes, jusqu'au point d'avoir formé entre eux-mêmes des schismes scandaleux ; il s'étendit avec emphase sur la thèse ; mais j'eus mauvaise opinion de mon affaire, quand je vis qu'il demeuroit si longtemps sur le général, sans descendre au particulier, et je m'aperçus aussi-

tôt après que ma crainte n'étoit pas vaine parce qu'il s'expliqua enfin après beaucoup de circonlocutions, en ces termes : « La politique de mes prédécesseurs ne m'a pas laissé un champ aussi libre que mes bonnes intentions le mériteroient. Je conviens qu'il est honteux au collège et même au Saint-Siège de souffrir la licence que le cardinal d'Est, ou plutôt que le cardinal Mazarin se donne en ce rencontre : mais les Espagnols l'ont prise presque pareille sous Innocent, à l'égard du cardinal Barberin, et même sous Paul V, le maréchal d'Estrées n'en usa guère mieux envers le cardinal Borghèse. Ces exemples dans un temps ordinaire, n'autoriseroient pas le mal et je les saurois bien redresser, mais vous devez faire réflexion, *charo mio signor cardinale,* que la chrétienté est en feu, qu'il n'y a que le pape Alexandre qui le puisse éteindre ; qu'il est obligé, par cette raison, de fermer, en beaucoup de rencontres, les yeux, pour ne se pas mettre en état de se trouver inutile à un bien aussi public et aussi nécessaire que celui de la paix générale. Que direz-vous, lorsque vous saurez ce que Lyonne m'a déclaré insolemment, depuis trois jours, sur ce que je vous ai donné le *pallium,* que la France ne me donneroit aucune part au traité dont on parle, et qui n'est pas si éloigné que l'on croit ? Ce que je vous dis n'est pas que je vous veuille abandonner, mais seulement pour vous faire voir qu'il faut que je me conduise avec beaucoup de circonspection, et qu'il est bon aussi que vous m'aidiez de votre côté, et que nous nous donnions tous les deux *tempo al tempo.* »

Si j'eusse voulu faire bien ma cour à Sa Sainteté, je n'avois qu'à me retirer après ce discours, qui, comme vous voyez, n'étoit qu'un préparatoire à ne point recevoir la réponse que je demandois : mais comme elle m'étoit absolument nécessaire et presque pressée, parce que je me pouvois rencontrer à tous les instants dans l'embarras dont il s'agissoit, je ne crus pas que j'en dusse demeurer là avec le Pape, et je pris la liberté de lui reparler, avec un profond respect, en lui représentant que peut-être, au sortir du Vatican, je trouverois dans la rue le cardinal d'Est, qui, n'étant que cardinal diacre, devoit s'arrêter devant moi ; que je rencontrerois infailliblement des François, dont Rome étoit toute pleine ; que je le suppliois de me donner ses ordres, avec lesquels je ne pouvois

plus faillir et sans lesquels je ne savois ce que j'avois à faire ; que si je souffrois que l'on ne me rendît pas ce que le cérémonial veut que l'on rende aux cardinaux, j'appréhendois que le Sacré Collège n'approuvât pas ma conduite ; que si je me mettois en devoir de me le faire rendre, je craignois de manquer au respect que je devois à Sa Sainteté, à laquelle seule il touchoit de régler tout ce qui nous regardoit et les uns et les autres ; que je la suppliois très-humblement de me prescrire précisément ce que je devois faire, et que je l'assurois que je n'aurois pas la moindre peine à exécuter tout ce qu'il lui plairoit de m'ordonner, parce que je croyois qu'il y auroit autant de gloire pour moi à me soumettre à ses ordres, qu'il y auroit de honte à reconnoître ceux de M. le cardinal d'Est.

Ce fut à cet instant où je reconnus, pour la première fois, le génie du pape Alexandre, qui mettoit partout la finesse. C'est un grand défaut, et d'autant plus grand quand il se rencontre dans les hommes de grandes dignités, qu'ils ne s'en corrigent jamais ; parce que le respect qu'on a pour eux et qui étouffe les plaintes, fait qu'ils demeurent presque toujours persuadés qu'ils fascinent tout le monde, même dans les occasions où ils ne trompent personne. Le Pape, qui dans la vue de se disculper, ou plutôt de se débarrasser de ma conduite, soit à l'égard de la France, soit à celui du Sacré Collège, eût souhaité que je lui eusse contesté ce qu'il me proposoit, reprit promptement et même vivement la parole de me soumettre, que vous venez de voir, et il me dit : « Le cardinal d'Est au nom du Roi ? » Le ton avec lequel il prononça ce mot, joint à ce que le marquis Ricardi, ambassadeur de Florence, m'avait dit la veille d'un tour assez pareil qu'il avait donné trois ou quatre jours auparavant, à une conversation qu'il avoit eue avec lui ; ce ton, dis-je, me fit juger que le Pape s'attendoit que je prendrois le change, que je verbaliserois sur la distinction des ordres du Roi et de ceux de M. le cardinal d'Est, et qu'ainsi il auroit lieu de dire à M. de Lyonne qu'il m'avoit exhorté à l'obéissance, et à mes confrères, qu'il ne m'avoit recommandé que de demeurer dans les termes du respect que je devois au Roi. Je ne lui donnai lieu ni de l'un ni de l'autre : car je lui répondis sans balancer : que c'étoit justement ce qui me mettoit en peine,

et sur quoi je le suppliois de décider, parce que d'un côté, le nom du Roi paroissoit, pour lequel je devois avoir toutes sortes de soumissions, et que de l'autre, je voyois celui de Sa Sainteté si blessé, que je ne croyois pas devoir en mon particulier donner les mains à une atteinte de cette nature, que je n'en eusse au moins un ordre exprès. Le Pape battit beaucoup de pays pour me tirer, ou plutôt pour se tirer lui-même de la décision que je lui demandois. Je demeurai fixe et ferme. Il courut, il s'égaya, ce qui est toujours facile aux supérieurs. Il me répéta plusieurs fois que le Roi étoit un grand monarque. Il me dit d'autres fois que Dieu étoit encore plus puissant que lui. Tantôt il exagéroit les obligations que les ecclésiastiques avoient à conserver les libertés et les immunités de l'Église ; tantôt il s'étendoit sur la nécessité de ménager, dans la conjoncture présente l'esprit des rois. Il me recommanda la patience chrétienne ; il me recommanda la vigueur épiscopale. Il blâma le cérémonial, auquel l'on étoit trop attaché à la cour de Rome ; il en loua l'observation, comme étant nécessaire pour le maintien de sa dignité. Le sens littéral de tout son discours étoit que, quoi que je pusse faire, je ne pourrois rien faire qu'il ne pût dire m'avoir défendu. Je le pressai de s'expliquer, autant que l'on peut presser un homme qui est assis dans la chaire de Saint Pierre. Je n'en pus rien tirer. Je rendis compte de mon audience à M. le cardinal Barberin et à mes amis de l'Escadron ; et je vous rendrai celui de la conduite qu'ils me firent prendre, après que je vous aurai entretenue, et d'une conservation que M. de Lyonne avoit eue avec le Pape quelques jours auparavant et de ce qui se passoit entre M. de Lyonne et moi dans le même temps.

Lyonne, qui n'étoit rétabli à la cour que depuis peu, fut touché au vif de ce que le Pape m'avoit donné le *pallium*, parce qu'il appréhendoit qne M. le cardinal Mazarin ne sa prît à lui d'une action qu'il craignoit que l'on n'imputât à se négligence. Il n'en avoit pas été averti, ce qui pouvoit être un grand crime auprès d'un homme qui lui avoit dit en partant, qu'il n'y en avoit pas un à Rome qui ne lui servît volontiers d'espion. L'appréhension qu'il eut de la réprimande, l'obligea à en faire une terrible au Pape : car la manière dont il lui parla ne se peut pas appeler une plainte. Il lui déclara

en face, que nonobstant mes bulles, ma prise de possession et mon *pallium*, le Roi ne me tenoit ni ne me tiendroit jamais pour archevêque de Paris. Voilà une des plus douces phrases de l'oraison : les figures en furent remplies de menaces d'arrêt du Parlement, de décret de Sorbonne, de résolution du clergé de France. L'on jeta quelque mots un peu enveloppés de schisme, et l'on s'expliqua clairement et nettement de l'exclusion entière et absolue que l'on donneroit au Pape du congrès pour la paix générale, que l'on supposoit se devoir traiter au premier jour. Ce dernier chef effraya le pape Alexandre à un tel point, qu'il fit un million d'excuses à de Lyonne, et si basses et même si ridicules, qu'elles seront incroyables à la postérité. Il lui dit, les larmes aux yeux, que je l'avois surpris; qu'il feroit au premier jour une congrégation de cardinaux agréables au Roi, pour examiner ce qui se pourroit faire pour sa satisfaction ; que lui, M. de Lyonne, n'avoit qu'à travailler incessamment et en diligence au mémoire de tout ce qui s'étoit passé dans la guerre civile ; qu'il en feroit très-bonne et très-briève justice à Sa Majesté. Enfin, il contenta si bien et si pleinement M. de Lyonne, qu'il écrivit à M. le cardinal Mazarin, par un courrier exprès, en ces propres termes : « J'espère que je donnerai dans peu de jours une nouvelle encore meilleure que celle-ci à Votre Éminence, qui sera que le cardinal de Retz sera au château Saint-Ange. Le Pape ne compte pour rien les amnisties accordées au parti de Paris, et il m'a dit que le cardinal de Retz ne s'en peut servir, parce qu'il n'y a que le Pape qui puisse absoudre les cardinaux, comme il n'y a que lui qui les puisse condamner. Je ne lui ai pas laissé passer à tout hasard ces alternatives, et je lui ai répondu que le parlement de Paris prétendoit qu'il les peut condamner, et qu'il auroit déjà fait le procès au cardinal de Retz, si Votre Éminence ne s'y étoit opposée avec vigueur, par le pur motif du respect qu'il a pour le Saint-Siège, et pour Sa Sainteté en particulier. Le Pape m'a témoigné qu'il vous en étoit, Monseigneur, très-obligé, et m'a chargé de vous assurer qu'il feroit plus de justice au Roi, que le parlement de Paris ne lui en auroit pu faire. » Voilà un des articles de la lettre de Lyonne.

Je vous supplie d'observer que la conversation que j'eus

avec le Pape, dont je viens de vous raconter le détail, ne fut précédée que de deux ou trois jours de celle que M. de Lyonne eut avec lui, et qui fut la matière de la lettre que vous venez de voir. Quand même elle ne fût pas venue à ma connoissance, je n'eusse pas laissé de m'apercevoir de l'indisposition du Pape, dont j'avois non-seulement des indices, mais des lumières certaines. Monsignor Febei, premier maître des cérémonies, homme sage et homme de bien, et qui, de concert avec moi, avoit servi le Pape très dignement pour son exaltation, m'avertit qu'il le trouvoit beaucoup changé à mon égard, et à un point, ajouta-t-il, que j'en suis scandalisé *al maggior segno.* Le Pape avoit même dit à l'abbé Charrier qu'il ne comprenoit pas le plaisir que je prenois à faire courir dans Rome le bruit que je gouvernois le pontificat. Le père Hilarion, bernardin et abbé de Sainte-Croix de Jérusalem, qui étoit un des plus honnêtes hommes du monde, et avec lequel j'avois fait une étroite amitié, me conseilla, sur ce discours du Pape à l'abbé Charrier, de faire un tour à la campagne, sous prétexte d'y aller prendre l'air, mais en effet pour lui fair voir que j'étois bien éloigné de m'empresser à la cour. Je suivis son avis, et j'allai un mois ou cinq semaines à Grotta Ferrata, qui est à quatre lieues de Rome. C'étoit autrefois le Tusculum de Cicéron, et c'est présentement une abbaye de l'ordre de Saint-Basile. Elle est à M. le cardinal Barberin. Le lieu est extrêmement agréable, et il ne me paroît pas même flatté en ce que son ancien seigneur en dit dans ses Épîtres. Je m'y divertissois par la vue de ce qui y paroît encore de ce grand homme; les colonnes de marbre blanc qu'il fit apporter de Grèce pour son vestibule y soutiennent l'église des religieux qui sont Italiens, mais qui font l'office en grec et qui ont un chant particulier, même très-beau. Ce fut dans ce séjour où j'eus connoissance de la lettre de M. de Lyonne, de laquelle je viens de vous parler. Croissy m'en apporta une copie tirée sur l'original, Il est nécessaire que je vous explique, et qui étoit ce Croissy et le fond de l'intrigue qui me donna lieu de voir cette lettre (1).....

Je reviens à la lettre que Croissy m'apporta à Grotta-Ferrata.

(1) Ici une digression sur Croissy, conseiller du Parlement de Paris, camarade de captivité du cardinal quand il était enfermé à Vincennes.

J'en fus surpris, mais de cette sorte de surprise qui n'émeut point. J'ai toute ma vie senti que ce qui est incroyable a fait toujours cet effet en moi. Ce n'est pas que je ne sache que ce qui est incroyable est souvent vrai. Mais comme il ne doit pas l'être dans l'ordre de la prévoyance, je n'ai jamais pu en être touché, parce que j'en ai toujours considéré les événements comme des coups de foudre, qui ne sont pas ordinaires, mais qui peuvent toujours arriver. Nous fîmes toutefois de grandes réflexions, Croissy, l'abbé Charrier et moi, sur cette lettre. J'envoyai celui-ci à Rome, en communiquer le contenu à M. le cardinal Azolin, qui ne fit pas grand cas des paroles du Pape, sur lesquelles M. de Lyonne faisoit tant de fondement, et qui dit à l'abbé Charrier, très-habilement et très subtilement, qu'il étoit persuadé que Lyonne, qui avoit intérêt de couvrir, ou plutôt de déguiser et de déparer à la cour de France la prise du *pallium*, grossissoit les paroles et les promesses de Sa Sainteté, « qui d'ailleurs, ajouta Azolin, est le premier homme du monde à trouver des expressions qui montrent tout et qui ne donnent rien ». Il me conseilla de retourner à Rome, de faire bonne mine, de continuer à témoigner au Pape une parfaite confiance et en sa justice et en sa bonne volonté, et d'aller mon chemin comme si je ne savois rien de ce qu'il avoit dit à Lyonne. Je le crus, j'en usai ainsi.

Je déclarai, en y arrivant, selon que nos amis m'avoient conseillé avant que j'en sortisse, que j'avois tant de respect pour le nom du Roi, que je souffrirois toutes choses sans exceptions, de tous ceux qui auroient le moins du monde son caractère ; que non pas seulement M. de Lyonne, mais que même M. Gueffier, qui étoit simple agent de France, vivroient avec moi comme il leur plairoit ; que je leur ferois toujours dans les rencontres toutes les civilités qui seroient en mon pouvoir ; que pour ce qui étoit de Messieurs les cardinaux mes confrères, j'observerois la même règle, parce que j'étois persuadé qu'il n'y avoit aucune raison au monde capable de dispenser les ecclésiastiques de tous les devoirs, même extérieurs, de l'union et de la charité qui doit être entre eux ; que cette règle, qui est de l'Évangile et par conséquent bien supérieure à celle des cérémoniaux, m'apprenoit que je ne devois point prendre garde avec eux s'ils étoient mes aînés

ou mes cadets; que je m'arrêterois également devant eux sans faire réflexion s'ils me rendroient la pareille ou s'ils ne me la rendroient pas ; s'ils me salueroient ou s'ils ne me salueroient point ; que pour ce qui étoit des particuliers qui n'avoient point de caractère particulier du Roi, et qui ne rendroient pas à ma personne le respect qu'ils devoient à la pourpre, je ne pourrois pas avoir la même conduite, parce qu'elle tourneroit au déchet de sa dignité par les conséquences que les gens du monde ne manquent jamais de tirer à leur avantage contre les prérogatives de l'Église ; que comme toutefois je me sentois, et par mon inclination et par mes maximes, très-éloigné de tout ce qui pourroit avoir le moindre air de violence, j'ordonnerois à mes gens de n'en faire aucune au premier de ceux qui manqueroient à ce qu'ils me doivent, et que je me contenterois qu'ils coupassent les jarrets aux chevaux de leurs carrosses. Vous croyez aisément que personne ne s'exposa à recevoir un affront de cette nature. La plupart des François s'arrêtèrent devant moi ; ceux qui crurent devoir obéir aux ordres de M. le cardinal d'Est, évitèrent avec soin de me rencontrer dans les rues.

Le Pape, à qui M. le Cardinal Bichi grossit beaucoup la déclaration publique que j'avois faite sur la conduite que je tiendrois, m'en parla sur un ton de réprimande, en me disant que je ne devois pas menacer ceux qui obéiroient aux ordres du Roi. Comme je connoissois déjà ses manières toutes artificieuses, je crus que je ne devois répondre que d'une façon qui l'obligeât lui-même à s'expliquer, ce qui est une règle infaillible pour agir avec les gens de ce caractère. Je lui répondis que je lui étois sensiblement obligé de la bonté qu'il avoit de me donner ses ordres ; que je souffrirois dorénavant tout du moindre François, et qu'il me suffisoit, pour me justifier dans le Sacré Collège, que je pusse dire que c'étoit par commandement de Sa Sainteté. Le Pape reprit ce mot avec chaleur, et il me répondit : « Ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne prétends point que l'on ne rende pas ce qu'on doit à la pourpre ; vous allez d'une extrémité à l'autre. Gardez-vous bien d'aller faire ce discours dans Rome. » Je ne repris pas avec moins de promptitude ces paroles du Pape ; je le suppliai de me pardonner, si je n'avois pas bien pris son sens. Je présumai qu'il approuvoit le gros de la conduite

que j'avois prise, et qu'il ne m'en avois recommandé que le juste tempérament. Il ne crut pas qu'il me dût dédire, parce qu'il avoit un peu son compte, en ce qu'il m'avoit parlé amphibologiquement; j'avois le mien en ce que je n'étois pas obligé de changer mon procédé. Ainsi finit mon audience, au sortir de laquelle je fis les éloges de Sa Sainteté à Monsignor *il Maestro di Camera,* qui m'accompagnoit. Il le dit le soir au Pape, qui lui répondit avec une mine refrognée; *Questi maledetti Francesi sono più furbi di noi altri.* Ce maître de chambre, qui étoit Monsignor Bandinelli et qui fut depuis cardinal, le dit deux jours après au père Hilarion, abbé de Sainte-Croix de Jérusalem, de qui je le sus. Je continuai à vivre sur ce pied jusqu'à un voyage que je fis aux eaux de Saint-Cassien, qui sont en Toscane, pour essayer de me remettre d'une nouvelle incommodité qui m'étoit survenue à l'épaule par ma faute.

Je vous ai déjà dit que le plus fameux chirurgien de Rome n'avoit pu réussir à la remettre, quoiqu'il me l'eût démise de nouveau pour cet effet. Je me laissai enjôler par un paysan des terres du prince Borghèse, sur la parole d'un gentilhomme de Florence, mon allié, de la maison de Mazzinghi, qui m'assura qu'il avoit vu des guérisons prodigieuses de la façon de ce charlatan. Il me démit l'épaule pour la troisième fois, avec des douleurs incroyables, mais il ne la rétablit point. La foiblesse qui me resta de cette opération m'obligea de recourir aux eaux de Saint-Cassien, qui ne me furent que d'un médiocre soulagement. Je revins passer le reste de l'été à Caprarole, qui est une fort belle maison à quarante milles de Rome et qui est à M. de Parme. J'y attendis la *pinfrescata,* après laquelle je retournai à Rome, où je trouvai le pape aussi changé sur toutes choses sans exception qu'il me l'avoit déjà paru pour moi. Il ne tenoit plus rien de sa prétendue piété que son sérieux; je dis son sérieux et non pas sa modestie, car il paroissoit beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du népotisme, en faisant venir ses parents à Rome, il le consacra en le faisant approuver par les cardinaux, auxquels il en demanda leur avis en particulier, pour ne point être obligé de suivre celui qui pourroit être contraire à sa volonté. Il étoit vain jusqu'au ridicule et au point de se piquer de sa noblesse, comme un

petit noble de la campagne à qui les Élus la contesteroient. Il étoit envieux de tout le monde sans exception. Le cardinal Cesy disoit qu'il le feroit mourir de colère, à force de lui dire du bien de saint Léon. Il est constant que Monsignor Magalotti se brouilla presque avec lui, parce qu'il lui parut qu'il croyoit mieux savoir la *Crusca*. Il ne disoit pas un mot de vérité; et le marquis de Riccardi, ambassadeur de Florence, écrivit au Grand-Duc ces propres paroles à la fin d'une dépêche qu'il me montra : *In fine, Serenissimo Signore, habbiamo un papa chi non dice mai una parola di verità.*

Il étoit continuellement appliqué à des bagatelles ; il osa proposer un prix public pour celui qui trouveroit un mot latin pour exprimer chaise roulante, et il passa une fois sept ou huit jours à chercher si *mosco* venoit de *musca* ou si *musca* venoit de *mosco*. M. le cardinal Impériali m'ayant dit le détail de ce qui s'étoit passé en deux ou trois assemblées d'académie, qui s'étoient tenues sur ce digne sujet, je crus qu'il exagéroit pour se divertir et je perdis cette pensée dès le lendemain ; car le Pape nous ayant envoyé quérir M. le cardinal Rapaccioli et moi, et nous ayant commandé de monter avec lui dans son carrosse, il nous tint, trois heures entières que la promenade dura, sur les minuties les plus fades que la critique la plus basse d'un petit collège eût pu produire ; et Rapaccioli, qui étoit un fort bel esprit, me dit, quand nous fûmes sortis de sa chambre où nous le conduisîmes, qu'aussitôt qu'il seroit retourné chez lui il distilleroit le discours du Pape pour voir ce qu'il pourroit trouver de bon sens d'une conversation de trois heures, dans laquelle il avoit toujours parlé tout seul. Il eut une affectation, quelques jours après, qui parut être d'une grande puérilité. Il mena tous les cardinaux aux sept églises : et comme le chemin étoit trop long pour le pouvoir faire, avec un aussi grand cortège, dans le cours d'une matinée, il leur donna à dîner dans le réfectoire de Saint-Paul et il les fit servir en portion à part, comme l'on sert les pèlerins dans le temps du jubilé. Véritablement toute la vaisselle d'argent qui fut employée, avec profusion, à ce service, fut faite exprès et d'une forme qui avoit rapport aux ustensiles ordinaires des pélerins. Je me souviens entre autres que les vases dans les-

quels l'on nous servit le vin, étoient tout à fait semblables aux calebasses de saint Jacques.

Mais rien ne fit mieux paroître, à mon sens, son peu de solidité, que le faux honneur qu'il se voulut donner de la conversion de la reine de Suède. Il y avoit plus de dix-huit mois qu'elle avoit abjuré son hérésie, quand elle prit la pensée de venir à Rome. Aussitôt que le pape Alexandre l'eut appris, il en donna part au Sacré Collège, en plein consistoire, par un discours très-étudié. Il n'oublia rien pour nous faire entendre qu'il avoit été l'unique instrument dont Dieu s'étoit servi pour cette conversion. Il n'y eut personne qui ne fût très-bien informé du contraire; et jugez, s'il vous plaît, de l'effet qu'une vanité aussi mal entendue y put produire. Il ne vous sera pas difficile de concevoir que cette manière de Sa Sainteté ne me devoit pas donner une grande idée de ce que je pouvois espérer de sa protection ; et je reconnus de plus, en peu de jours, que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de son attachement aux petites.

On fait tous les ans un anniversaire pour l'âme de Henri le Grand, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, où les ambassadeurs de France et les cardinaux de la faction ne manquent jamais d'assister. Le cardinal d'Est prit en gré de déclarer qu'il ne m'y souffreroit pas. Je le sus ; je demandai audience au Pape pour l'en avertir. Il me la refusa, sous prétexte qu'il ne se portoit pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par Monsignor Febey, qui n'en put rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyois que s'il arrivoit là quelques fracas entre M. le cardinal d'Este et moi, où il y eût le moins du monde du sang répandu, le Pape ne manqueroit pas de m'accabler, je n'oubliai rien de tout ce que je pus faire honnêtement pour m'attirer un commandement de ne me point trouver à la cérémonie. Comme je n'y pus pas réussir et que je ne voulus pas d'ailleurs me dégrader moi-même du titre de cardinal françois, en m'excluant des fonctions qui étoient particulières à la nation, je me résolus de m'abandonner.

J'allai à Saint-Jean de Latran fort accompagné. J'y pris ma place, j'assistai au service, je saluai fort civilement, en entrant et en sortant, MM. les cardinaux de la faction. Ils se

contentèrent de ne me point rendre le salut, et je revins chez moi très-satisfait d'en être quitte à si bon marché. J'eus une pareille aventure à Saint-Louis, où le Sacré Collège se trouva le jour de la fête du patron de cette église. Comme j'avois su que la Bussière, qui est présentement maître de chambre des ambassadeurs à Rome et qui étoit, en ce temps-là, écuyer de M. de Lyonne, avoit dit publiquement que l'on ne m'y souffriroit pas, je fis toutes mes diligences pour obliger le Pape à prévenir ce qui pourroit arriver. Je lui en parlai à lui-même avec force ; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n'est pas que, d'abord que je lui en parlai, il ne me dit qu'il ne voyoit pas ce qui me pouvoit obliger de me trouver à des cérémonies dont je me pouvois fort honnêtement excuser sur les défenses que le Roi avoit faites de m'y recevoir. Mais comme je lui répondis que si je reconnoissois ces ordres pour des ordres du Roi, je ne voyois pas moi-même comme je me pourrois défendre d'obéir à ceux par lesquels Sa Majesté commandoit tous les jours de ne me point reconnoître comme archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c'étoit à moi de me consulter ; il me déclara qu'il ne défendroit jamais à un cardinal d'assister aux fonctions du Sacré Collège, et je sortis de mon audience comme j'y étois entré. J'allai à l'église de Saint-Louis en état d'y disputer le pavé. La Bussière arracha de la main du curé l'aspergès, comme il me vouloit présenter l'eau bénite, qu'un de mes gentilshommes m'apporta. M. le cardinal Antoine ne me fit pas le compliment que l'on fait, en cette occasion, à tous les autres cardinaux. Je ne laissai pas de prendre ma place, d'y demeurer tout le temps de la cérémonie et de me maintenir par là à Rome dans le poste et dans le train de cardinal françois. (1)

(Troisième partie.)

(1) Les *Mémoires* s'arrêtent à cette année 1655. Retz va demeurer à Rome, jugeant sévèrement le nouveau pape, s'occupant des affaires relatives à l'administration de son diocèse, luttant contre des difficultés financières très grandes, se plaignant des amis qui l'abandonnent, et faisant des réflexions comme celles-ci qui terminent le manuscrit du Cardinal.

« L'unique remède contre ces sortes de déplaisirs, qui sont plus sensibles dans les disgrâces mêmes, c'est de ne jamais faire le bien que pour le bien même. Ce moyen est le plus assuré. Un mauvais naturel est incapable de le prendre, parce que c'est la plus pure vertu qui nous l'enseigne. Un bon cœur n'y a guère moins de peine, parce qu'il joint aisément aux motifs des

grâces qu'il fait à la satisfaction de sa conscience, les considérations de son amitié. Je reviens à ce qui concerne ce qui se passa, en ce temps-là, à l'égard de l'administration de mon diocèse.

« Aussitôt que la cour eut appris que le chapitre l'avoit quittée, elle manda mes deux grands vicaires, aussi bien que M. Loisel, cure de Saint-Jean, chanoine de l'eglise de Paris, et M. Briet, chanoine, qui s'étoient signalés pour mes intérêts. » (*Fin de la troisième partie.*)

TABLE

Saint-Denis. — Imp. A. Rincheval et fils.

